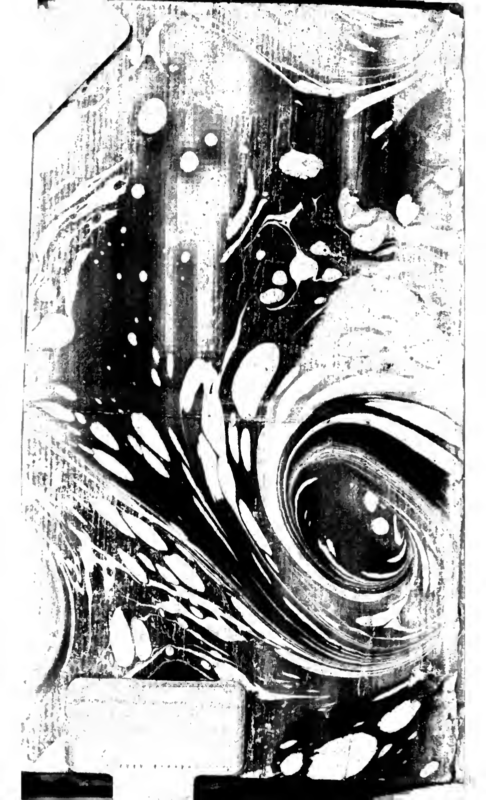








DISSERTATION
SUR
L'INCERTITUDE
DES SIGNES
DE LA MORT,
ET
L'ABUS DES ENTERREMENS,
& Embaumemens précipités :

Par JACQUES-JEAN BRUHIER, *Docteur en Médecine.*

Seconde édition revue, corrigée, & augmentée.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez DE BURE l'Aîné, Libraire,
Quay des Augustins, à l'Image S. Paul.

M. DCC. XLXIX.

Avec Approbations, & Privilege du Roi.

Ea est conditio mortalium, ad has & ejusmodi fortunæ occasiones gignimur, ut de homine ne morti quidem debeat credi.

Voilà la condition des hommes, ils sont exposés à des jeux de hazard, tels qu'on ne peut même se fier à la mort. *Plin. Hist. nat. l. VII. c. 52.*

TABLE
DES CHAPITRES.

Fin de la Table.

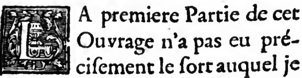


DISSERTATION

SUR L'INCERTITUDE DES signes de la Mort, & l'abus des Enterremens, & Embaumemens précipités.

AVANT-PROPOS.

PLAN DE CETTE SECONDE *PARTIE.*



LA premiere Partie de cet Ouvrage n'a pas eu précisement le sort auquel je m'attendois. Les uns l'ont applau-

di en entier, d'autres l'ont regardé comme le fruit d'une imagination en délire, d'autres enfin en ont approuvé & censuré différentes parties. J'entreprens dans ce second Volume de justifier le jugement avantageux des premiers ; je me contente de souhaiter aux seconds une augmentation de lumieres & de bonne foi, à laquelle je serai charmé de contribuer, bien que ce ne soit pas mon principal objet ; quant aux troisiémes ils me paroissent mériter que je ne néglige rien pour lever leurs scrupules.

Je fais trois classes de ces derniers. Il y en a qui m'ont attaqué par des écrits publics ; tel est M. l'Abbé Desfontaines dans ses *Observations sur les Ecrits modernes*,

Lett. CCCCLIX. Tom. XXXI. p. 193. Je mets dans la seconde ceux qui m'ont communiqué leurs critiques par lettres, & dans la troisiéme ceux qui m'ont fait des objections de vive voix.

Voici le précis exact des Observations de M. l'Abbé Desfontaines. Il nie tout net, & traite de fable, l'histoire citée par M. Winslovv, d'un Soldat à qui le fer chaud ne causoit aucune impression douloureuse. Il propose, comme méritant la préférence sur tout autre moyen imaginé pour constater la mort, celui qu'employe M. Foubert, Chirurgien Major de l'Hôpital de la Charité à Paris. Lorsqu'il veut faire quelque dissection » il fait préallablement

» une légere incision entre deux
» côtes du côté gauche, à l'endroit
» où se fait l'opération de l'em-
» pyeme. Il lui est alors aisé de por-
» ter son doigt sur le cœur, & de
» s'assurer si ce muscle a perdu ab-
» solument son mouvement. Ce
» moyen, ajoute l'Observateur,
» est plus pratiquable que celui de
» Zacchias, adopté par notre Doc-
» teur (M. Winslovv) qui est, de
» remettre un enterrement à deux
» ou trois jours, & d'attendre une
» putrefaction capable d'empoi-
» sonner les vivans. »

M. l'Abbé Desfontaines traite ensuite de fable l'histoire de Laurent Jonas; prétend que l'histoire du Prêtre André, Cardinal, qualité qu'il critique, & celle de Gocel-

ouvent rien en fa
.e M. Winflovv,
nne ces deux évén
raculeux. Il regard
un conte puérile l'h
enfans de deux Marc
ue S. Honoré, rapport
de l'Auteur des *Caufes*
, *& intéreſſantes*. Il reg
me inutile, & ayant été r
folidement, l'explication
. Jacques-Martin a donnée d
as-relief du Roi, où il prét
trouver un exemple de la Conc
mation. *Il* trouve également in
tile l'extrait qu'on a donné des c
rémonies funèbres des différent
Nations. Il demande » qui croi
» que la circulation du ſang, puiſ
» demeurer un moment ſuſpe

» due, ſans que la mort ne ſuive
» néceſſairement de cette inter-
» ruption : cependant l'Auteur
» inſinue la choſe comme poſſible,
» p. 216. »

Telles ſont les Obſervations de M. l'Abbé Desfontaines. Voici maintenant celles que m'a faites un Medecin de mes amis, qui proteſte dans ſa lettre, comme je n'en doute point, qu'*elles ne ſont point le fruit malin d'un eſprit critique, indiſpoſé, ou autrement prévenu; qu'avant de me les communiquer il les a entendu faire par des perſonnes ſenſées, & même lettrées. Au reſte, cet Ouvrage fera toujours dans le Public l'effet deſiré. Il ſuſcitera du moins des doutes aux plus incredules; il rendra les parens & amis*

ies de la Mo
plus circonspect
ns ; & fera part
ater la mort des pe
e mort subite . . . E
r, je fais & ferai t
nt de cas de cet Ou
, *&c.* Voici maintena
ions que contient *la r*
:.

Les Sçavans ne révoque
as en doute plusieurs des
nemens rapportés par les
teurs que vous cités. Les no
» de ces personnes respectab
» par leur probité, & leur éru
» tion, feront pour eux, sans a
» tres actes, des témoignages as
» authentiques . . . mais vous éc
» vés particulierement, dite
» vous, en faveur de ceux qui r

» ſont pas au fait de la Medecine,
» & ce grand nombre, qui n'eſt
» rien moins que ſçavant, mais
» toujours déciſif, querellera la
» plupart de ces faits, & ne les re-
» cevra que comme des hiſtoires
» hazardées, ou ingénieuſement
» controuvées, pour amuſer les
» femmes, & les enfans.

» C'eſt particulierement ainſi
» que ſeront traités les événemens
» dont parlent Plutarque, Apu-
» lée, & Platon. Quoique l'hiſ-
» toire Romaine ſoit moins ſuſ-
» pectée de mêlange de fables, les
» faits cités par Pline ne ſeront
» pas beaucoup mieux reçus, non-
» obſtant l'autorité de ce ſçavant
» Naturaliſte. Les hiſtoires de
» Miſſon, & de Goulart, pour

us rapprochées de notre
, & de notre pays, & con-
es à ce que la tradition ra-
ce du Docteur subtil Scot,
trouveront pas plus de foi.
L'exemple des pendus rap-
ellés à la vie, fera plus d'im-
reſſion que celui des noyés sur
'esprit du Public, à qui l'on
pourra aſſez aisément persuader
qu'un pendu, soit par la dureté
des cartilages de la trachée ar-
» tere oſſifiés, soit par la *laxité*
» de la corde, ou autre disposi-
» tion, n'ayant pu être étranglé,
» peut, comme un apoplectique,
» subſiſter pluſieurs jours, & être
» secouru; mais qui ne croira ja-
» mais qu'une perſonne enſevelie
» sous les eaux puiſſe y reſter

» plusieurs semaines, ou même
» plusieurs jours, sans être entie-
» rement suffoquée.

» L'histoire du Pêcheur Suisse
» pourra bien trouver grace, en
» faveur des Plongeurs. Il pour-
» roit en être à peu près de même,
» de celles tirées de Galien, &
» de Bohn. Dans les premieres, la
» respiration insensible a pu suffi-
» re à l'entretien de la vie; & dans
» les enfans nouveau-nez, la cir-
» culation a pu se continuer de-
» puis, comme avant la naissance.
» On sait sans être Medecin, que
» l'on peut être plusieurs heures
» sans respiration, du moins ap-
» parente. Les différentes épreu-
» ves du miroir, de la plume, du
» verre d'eau, &c. qu'on a cou-

de mettre en usage pour
ter la mort, en sont la
; & il y a peu d'années,
lieux, où des personnes
s aux vapeurs n'en ayent
des exemples qui met-
vérité de ces faits hors de
on.
tristes avantures arrivées
le, à un autre Medecin
nol cité par Terilli, &
ppe Peu, faute de précau-
sont pour les Medecins
Chirurgiens d'importan-
ons pour éviter de pa-
méprises. Mais si la pré-
ion de ces habiles Mede-
s a couverts de honte &
obre, le Chirurgien n'a
i encourir la même dif-

» grace, ni proteſter avec ſerment
» de ne jamais entreprendre l'opé-
» ration céſarienne qu'après des
» ſignes certains de mort. Cette
» opération, dangereuſe à la vé-
» rité, mérite bien des attentions;
» mais, comme elle n'eſt pas né-
» ceſſairement mortelle, on peut,
» on doit même, quelquefois la
» faire, ſans attendre la mort.
» Pratiquée à tems, & avec mé-
» thode, elle peut être ſalutaire
» à la mere, & à l'enfant; au lieu
» que différée, elle eſt ſouvent
» funeſte à tous les deux.

» Les hiſtoires du Prêtre An-
» dré, & du neveu de l'Arche-
» vêque de Cologne, ne feront
» regardées que comme des mira-
» cles. Celles du Chanoine de

es, depuis Official de Pa-
la Dame de Toulouſe,
rrivées à Paris, & celles
eims, racontées par le
Mozet, ſeroient d'un
poids pour faire croire
les autres, ſi étant récen-
de memoire d'homme,
étoient conſtatées par
ocès verbaux, ou autres
, ne fut-ce que de noto-
ublique, comme ſemble
er l'importance de la ma-
... ces actes ne fuſſent-ils
nême revêtus d'une meil-
forme, que le certificat du
ilhomme Auvergnat. Il en
même de celle tirée des
ès célébres.
dois encore vous obſerver

» que les qualifications de héros ,
» & d'heroïnes, que vous donnés
» aux personnes qui sont l'objet des
» histoires dont vous faites la nar-
» ration, n'ont pas été du goût
» de certains demi-sçavans, qui
» ne trouvent rien d'heroïque
» dans ces évenemens du hazard.»

Il paroît par cette lettre que mon ami craignoit le reproche d'indulgence, & plus encore celui de flatterie. Je passe à la troisiéme classe, à ceux qui m'ont fait des objections de vive voix. Comme toutes les autres sont reprises dans les articles ci-devant extraits, je me contenterai d'en rappeller une seule, qui est une des plus judicieuses qui m'aient été faites. Il est possible, m'a-t-on dit, qu'on ait été la

ne affection ſoporeuſe, ou
ncope, bien violente, &
es que vous cités ne nous
ucun ſcrupule à ce ſujet;
e que l'on ſe ſera mépris
maladies très-aigues, ou
ent aigues, êtes-vous en
conclure généralement,
ous faites, que la mort eſt
incertaine ? Ne peut-on
ure de la dégradation ſuc-
s forces, & de l'épuiſe-
n malade miné par une
naladie, que quand il ne
us de ſignes ſenſibles de
incipe en eſt entierement
ez lui ?
ſont les objections qui
nes à ma connoiſſance, &
s je vais tâcher de ſatiſ-

faire de maniere à contenter ceux qui n'affecteront pas le ſcrupule. Au reſte la diſcuſſion de ces objections m'intereſſeroit peu, & devroit être fort indifférente aux Lecteurs judicieux, ſi elle ne me mettoit dans le cas d'approfondir davantage des queſtions importantes traitées dans la premiere Partie, & d'en traiter de nouvelles, puiſque, comme je l'ai déja dit au commencement de mes Additions, *un fait bien conſtaté, fut-il le ſeul de ſa nature, ſuffit aux perſonnes judicieuſes, & prudentes pour faire une impreſſion qui les tient continuellement ſur leurs gardes.* Or on ne peut raiſonnablement refuſer de croire quelques-unes des hiſtoires que j'ai rapportées. Mais ne

nt-elles pas toutes d'être
C'est ce que je vais exa-

HAPITRE PREMIER.

L'on examine si l'on doit ajouter foi aux histoires rapportées dans la premiere Partie, & où l'on en raconte de nouvelles, pour prouver l'incertitude des signes de la mort.

POur qu'on doive raisonnablement ajouter foi aux histoires qu'on nous raconte, il suffit, selon moi, qu'on n'ait aucune raison de suspecter la bonne foi, ou les lumieres de l'Historien, & qu'il n'atteste rien d'évidemment impossible.

C'eſt un principe de l'équité naturelle que perſonne ne fait gratuitement le mal. On ne peut donc, ſans faire tort à ſon cœur, ſoupçonner perſonne de le faire ſans intérêt. On ne peut même ſoupçonner de faire le mal par intérêt une perſonne dont la probité eſt connue. Le ſoupçon eſt encore plus injurieux à celui qui le conçoit, quand l'hiſtoire eſt racontée par un homme d'eſprit, & judicieux, ſur tout quand il atteſte des faits dont la fauſſeté ou la vérité ne peuvent manquer d'être notoires, à moins que, par une credulité contradictoire avec les lumieres que nous ſuppoſons dans l'Hiſtorien, il ne certifie des choſes évidemment impoſſibles. Je

ament. Car les perſonnes
uites, qui ſont ordinaire-
es plus déciſives, confon-
es bornes du poſſible avec
de leurs connoiſſances. Mais
qui ont appris de Socrate
la ſeule choſe qu'on ſache ſure-
nt eſt qu'on ne fait rien, ne
anchent pas ſi net, ſurtout en
natiere de Phyſique, ſcience où
l'on découvre tous les jours des
prodiges ſi contraires aux idées
qui paroiſſent les plus raiſonna-
bles, qu'on croiroit ſuivre les lu-
mieres de la raiſon en niant des
fait conſtatés par des milliers d'ob-
ſervations. En faut-il d'autres
preuves que *la multiplication de
l'inſecte nommé Polype par les
voies les plus* propres à détruire

non-seulement cet insecte, mais tout être vivant, ou vegetant ? Qui croiroit en un mot que la voie la plus abregée de le multiplier seroit de le couper en plusieurs morceaux, ou de le hacher ? C'est pourtant ce que les experiences de Mrs. Trembley, Baker, de Reaumur, &c. mettent en évidence ; & c'est une proprieté que M. Bonet a fait voir depuis n'être point tellement propre au polype, qu'elle ne le soit également à plusieurs especes de vers.

Ces principes une fois admis, il y a peu des histoires que j'ai rapportées, qui puissent être raisonnablement attaquées. Pourquoi ajoutera-t-on moins de foi à la resurrection que le judicieux Plu-

apporte de Theſpéſius,
n Traité *de ſera Numinis*
z, qu'aux autres traits d'hiſ-
ui ont acquis à cet Auteur
norable ſurnom qu'on ne
mais aviſé de lui conteſter?
rt. 1. p. 89. Platon, le divin
n, ce génie ſuperieur, dont
e parle encore aujourd'hui
rec reſpect, & admiration,
era-t-il plus qu'un rêveur,
equ'il rapporte un fait qui n'eſt
nt du goût de ceux qui ſe hériſ-
t de difficultés? Mais que ré-
ndront-ils à l'autorité du Mar-
r S. Juſtin, & à celle d'Olym-
odore, qui ne ſont point con-
edits par Marſile Ficin, leſquels
egardent comme vraye l'hiſtoire
apportée par Platon? Voudront-

ils avoir un jugement plus sain qu'une infinité de graves Auteurs qui n'ont point balancé à s'en rapporter aux lumieres du disciple de Socrate ? Concluons donc qu'il faut être de mauvaise humeur, pour contester la vérité des faits rapportés par Platon & Plutarque.

L'histoire d'Asclepiade ne doit pas être traitée de fable, pour avoir été contée en détail par l'Auteur de l'Ane d'Or. Ce n'est point dans ce conte qu'Apulée en parle. On ne peut même raisonnablement regarder comme fabuleux tous les faits rapportés dans l'Ane d'Or. D'ailleurs Pline atteste le même fait, & Celse, ce Medecin célebre, en doutoit si peu qu'il en conclut l'incertitude des signes de

A qui doit-on s'en rap-
qu'à des Naturalistes, &
decins, de la vérité des ob-
ons qui ont pour objet celui
s études?

déja remarqué, part. 1. p.
ie les resurrections d'Acilius
a, & de Lucius Lamia, dont
Pline, étoient rapportées
Valere Maxime. On peut le
lter au chap. VIII. du livre I.
comme s'en explique ce der-

La pompe funebre d'Acilius
La a causé de l'étonnement à
Ville. Il fut jugé mort par les
cins, & les gens de la maison;
sur le bûcher, après avoir été
pendant quelque tems; & ser-
l'ardeur de la flamme, il s'écria
étoit en vie, & demanda du se-

cours à son Gouverneur, qui étoit resté seul auprès du bûcher. Mais la flamme avoit fait de si grands progrès, qu'il fut impossible de lui donner le moindre secours. Il est également constant que Lucius Lamia, qui avoit été Preteur, retrouva la parole sur le bûcher. Je traduits le passage en entier, tant pour convaincre de la vérité des faits rapportés par Pline, que pour répondre à l'objection qui m'a été faite de vive voix par des gens qui, n'ayant pas consulté les originaux, ont attribué quelques mouvemens de membres, ausquels ils supposoient que s'étoient bornées les marques de vie que ces deux Romains avoient pu donner, aux contractions que la flamme avoit

cer dans les parties qu'e
teintes.

, ce me ſemble, difficile d
d'une maniere plus affirma
c plus préciſe. Cet Auteur,
oit bien plus voiſin des éve-
ns que Pline, *puiſqu'il vi-*
ſous Tibere, & *par conſe-*
t plus *expoſé à être démenti*,
de ces évenemens comme in-
tables, & les donne pour tels
bere même, à qui il dédie ſon
vrage. Il fait plus: il en parle
mme de faits notoires. Et de
, en pouvoit-il être autrement?
s Héros de ces hiſtoires ne ſont
int de ces hommes obſcurs,
nt la vie, & la mort ſont égale-
ent inconnues & indifférentes
ux Etats. Il s'agit ici de deux

Citoiens des plus illustres par la famille, & par les dignités éminentes dont ils avoient été revêtus; dont la pompe funebre s'étoit faite, suivant l'usage du tems, avec beaucoup d'appareil, & un grand concours de parens, d'amis, de spectateurs. Ne faudroit-il point avoir renoncé à toute pudeur, pour prétendre en imposer à l'Empereur, & à toute la Ville, peu de tems après la datte de ces évenemens? Y a-t-il la moindre vraisemblance que ces faits eussent passé sans contradicteurs, s'ils avoient été le moins suspects, & que Pline quelques siécles après, ait été assez épris du merveilleux, pour sacrifier son honneur au plaisir de rendre son histoire amusante par un mensonge authentique?

-remier des traits d'hiſtoire
-r Miſſon eſt celui de Ge-
-rchevêque de Cologne. Il
ſous le régne de l'Empereur
-n III, & voici comme Albert
-zius, Hiſtorien exact, & fi-
le raconte au troiſiéme Livre
Métropole, ch. 45. » Voici
-n trait mémorable de l'Egliſe
-e Cologne. Il y avoit ſur le
ſiége Archiepiſcopal un nommé
Valrame, qui ſe convainquit
que Geron ſon prédeceſſeur,
dont le tombeau avoit été ou-
vert par occaſion, avoit été en-
terré vivant ; car on trouva ſon
corps tourné ſur le côté, & du
» ſang répandu dans le cerçueil.
» L'Archevêque fut très fâché
» d'avoir pris pour mort celui

» qui n'étoit qu'en syncope, & de
» s'être trop pressé de le faire en-
» terrer. Les remords de sa cons-
» cience l'ayant engagé à faire le
» voyage de Rome, où il fit de
» bonne foi l'aveu de sa faute, il en
» mérita l'absolution, &, pour sa
» reparation, de retour à son Egli-
» se, il fit rebâtir magnifiquement
» le Couvent de S. Martin, qui
» tomboit en ruine par vetusté.
» Ce Prélat vêcut jusqu'en l'an-
» née 999, & mourut le 12
» Avril. » Voilà un évenement
constaté non-seulement par le té-
moignage d'un Historien célébre,
mais encore par un monument qui
ne peut être suspect. Mais si l'on
veut y joindre le suffrage d'un
homme du mêtier, qu'on ouvre les

tions de Velſchius Cent.
100. on verra que ce Me-
garde l'hiſtoire de Geron
inconteſtable ; & il nous
ra la cauſe de la mort appa-
e ce Prélat, qui avoit été
r des aſſaſſins, & tellement
ur mort que ſon ſucceſſeur
ıça point à le faire enterrer.
econde hiſtoire rapportée
ſon, eſt celle de la femme
févre de Poitiers. Si quel-
ſt incrédule à ce ſujet, il n'a
nformer de la vérité du fait
bitans de cette Ville. Il ver-
a Tradition y a conſacré la
re de cet évenement, & de
les circonſtances que Miſ-
porte. J'ai même oui dire à
itevins qu'il y avoit encore

dans leur Capitale des descendans de la deffunte.

Je ne sais quel genre de preuve pourra satisfaire ceux qui doutent de l'histoire de Reichmuth Adolch, qui est la troisiéme que j'ai extraite de Misson, si la Tradition constante de Cologne, le monument élevé dans l'Eglise des SS. Apôtres qui fixe les circonstances de cet évenement d'une maniere d'autant moins suspecte qu'elles y sont écrites en vers Allemands, exposés à la vûe d'une infinité de personnes qui auroient démenti le tableau si le sujet n'étoit point réel ; l'estampe qu'en fit graver Bussenmacher, où se trouvent les mêmes vers, *pour donner avis aux personnes élongnées*, com-

: Goulart, c'est-à-dire,
vir d'instruction aux per-
loignées, & que les Cu-
urront trouver dans l'en-
té plus haut des Observa-
e. Velschius ; si, dis-je, le
rs de toutes ces autorités
: pas pour rendre l'histoire
tique, je ne sais quel genre
uves on peut administrer
r réussir. J'observerai que
ius, qui regarde cette histoi-
me très veritable, & a pris
ie de traduire en vers latins
s Allemands qui sont sur le
u, en faveur sans doute des
ines qui ne savent pas cette
ere langue, nomme la fem-
n question *Adoicht*, & non
:*h*. Et comme ce mot est écrit

en caractéres Romains dans ſon Ouvrage, & que la meſure des Vers demande que le nom ſoit ortographié de la premiere maniere, je ne doute pas qu'il n'y ait erreur dans l'Edition de Miſſon que j'ai conſultée. Je fais cette remarque en faveur de ceux qui demandent une parfaite exactitude.

Je compilerois, s'il en étoit beſoin, un volume entier de Reſurrections atteſtées par les plus célébres Medecins de tous les Païs, & de tous les âges, ſi je croïois que cette collection fut néceſſaire pour prouver la fidelité des hiſtoires rapportées par Goulart. Mais je me contenterai d'obſerver qu'elles ſont atteſtées par un des plus habiles Medecins de ſon ſiécle, qu'ap-

nt mon ami, plus fami-
le nom latinisé de cet
a'avec son nom François,
connu dans le passage ex-
Goulart. J'avertis donc
laume-Fabri n'est autre
icius Hildanus, Auteur
lement estimé des Mede-
Chirurgiens, que Goulart
implement Chirurgien;
ans doute, tant parce que
eur faisoit son capital de
de la Chirurgie, que par
de ses Observations qui
utre objet que cette scien-
ce que Goulart ne remar-
, que l'histoire du Ressus-
Meyniere est arrivée à An-
ormann Bovius, qui l'a
lui-même au Docteur

Crafft. Or toutes ces histoires sont si certaines au jugement de Fabri, que voici la conséquence qu'il en tire.

» Il faut donc en user avec
» beaucoup de circonspection
» dans ces sortes de maladies. Car
» les histoires rapportées par des
» Auteurs célébres, & dignes de
» foi, mettent en évidence qu'il
» est arrivé à quelques personnes
» de passer plusieurs jours sans
» mouvement ni sentiment. Ce
» seroit par conséquent une
» cruauté, & une inhumanité,
» d'enterrer sur le champ comme
» une bête, par la crainte de la
» peste, ou de quelque autre ma
» ladie contagieuse, un homm
» créé à l'image du Tout-Pui

ce seroit blesser tous les
pes de la charité chré-
, & attirer sur les Villes
es, & les Nations, la juste
: de Dieu.
:st donc avec beaucoup de
nce que dans certains en-
, comme Genêve, & quel-
autres, il y a des Régle-
de Police qui deffendent
nner la sepulture à qui que
t, qu'il n'ait préallablement
bien, & dûement examiné,
ité, par un habile Medecin,
nis pour cette fonction. »
rai à propos de cette visite
t que Fabri ait été la dupe
arences ; ou que cet établis-
si sage soit devenu une sim-
malité, il n'est point actuel-

lement queſtion, du moins à Genêve de conſtater la mort de ceux qui ſont reputés tels, mais ſimplement de prendre par le Medecin prépoſé à cette recherche, une note de la maladie, de l'âge, & du nom du prétendu mort, chez qui le Medecin ſe tranſporte ſur l'avis qu'on eſt obligé de lui donner toutes les fois qu'il meurt quelqu'un dans une maiſon. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour découvrir quels ſont les autres endroits dont parle Fabri, mais je n'y ai pû réuſſir.

Je laiſſe à part ce que mes Critiques ont dit des noyés, & des pendus, dont j'ai rapporté les hiſtoires, pour venir au Cardinal André, dont la réſurrection paroît miraculeuſe à tous les deux, & par con-

n'avoir aucun trait à la vé-
faveur de laquelle j'écris. Je
ellerai point ici les princi-
ontestables desquels je me
 autorisé à conclure qu'il
it rien de miraculeux dans
nement. Voici l'histoire tel-
le est rapportée dans une
sur les miracles de S. Je-
attribuée à S. Cyrille dans
n des Ouvrages de S. Au-
aite à Paris en 1555. Elle se
 à la p. 186 du Tome II. Il
être persuadé du respect
oit au S. Evêque de Jéru-
pour adopter le jugement
vans Bénédictins Editeurs
ugustin, qui ne balancent
regarder comme une piece
ée. Quant à moi, à qui cette

discussion est étrangere, je ne la rapporte que pour faire toucher au doigt, que la Résurrection dont elle contient l'histoire n'est rien moins que miraculeuse.

» Un autre Prêtre Cardinal,
» nommé André, qui étoit très
» devot au glorieux S. Jerôme,
» mourut la veille dans la même
» Ville de Rome en presence de
» beaucoup d'assistans. Il étoit dé-
» ja dans l'Eglise, où l'on célébroit
» pour lui les Services ordinaires
» en pareil cas, le Souverain Pon-
» tife, presque tout le Clergé, & le
» peuple présens, qui étoient ve-
» nus pour honorer sa mémoire,
» lorsqu'après des hurlemens, &
» de frequens gémissemens pous-
» sés dans le cercueil, au grand

nement de tous les assistans,
ssuscita miraculeusement
ne s'il se reveilloit d'un pro-
sommeil. Le Pontife Ro-
ayant fait sortir de l'Eglise
Pierre, tout le peuple qui
oit rassemblé, & en ayant
rmer les portes, fit au ref-
é plusieurs questions auf-
es il répondit; pendant que
s au jugement de Dieu, &
me condamnoit aux pei-
: l'enfer par rapport au lu-
; habits, & de la table, je
river quelqu'un plus bril-
jue le soleil, & plus blanc
: neige, que je sçus être le
:ux S. Jerôme par les dif-
de ceux qui étoient dans
voisinage, lequel, s'étant

» jetté aux genoux de mon Juge,
» obtint de lui à force de prieres
» que mon ame fut réunie à mon
» corps ; ce qui fut fait dans un
» clin d'œil , comme vous le
» voyez. Le Souverain Pontife, &
» tous les assistans saisis d'admira-
» tion font part de ce qu'ils ve-
» noient d'entendre à tout le peu-
» ple qui étoit hors de l'Eglise, qui
» forçant les portes la remplit in-
» continent en chantant de tou-
» tes ses forces les louanges de
» Dieu, & celles de S. Jerôme. »

Les circonstances de la préten-due apparition de S. Jerôme met-tent en évidence que cette Lettre est l'ouvrage d'un zéle plus ar-dent qu'éclairé, qui, pour honorer Dieu, & ses Saints, s'écarte des principes

s fondamentaux de leur
ans cette hiſtoire, & ſes
es, un Medecin ne trouve
veil d'un ecſtatique, qui,
e dit Nymman *De Apo-*
v. lorſqu'il revient à lui,
ſecours de l'art, ou les for-
nature, raconte des cho-
ntes, & donne pour des
ſonges vains & ridicu-
eus pendant ſon ſommeil.
goſe ne trouve-t-il rien
turel dans les hiſtoires
Je les tire du Livre I.
Tit. de Mort. ad vit.
. 6.
rque rapporte dans ſon
le l'Ame, qu'Enarchus
mort par les Medecins,
donné comme tel, étant

» peu de tems après rappellé à la
» vie, assura qu'il étoit réellement
» ressuscité, & que les esprits
» qui lui avoient donné la mort
» avoient été fortement repri-
» mandés par leur Prince, parce-
» qu'ils l'avoient pris pour Ni-
» canda le Corroieur, qui, attaqué
» de la fiévre le même jour, & à la
» même heure, mourut de cette
» maladie. Le ressuscité non con-
» tent de prouver sa résurrection
» par cette circonstance, dit à Plu-
» tarque, qui étoit alors malade,
» qu'il seroit bientôt gueri; ce que
» l'évenement justifia. »

Fulgose, qui est bien éloigné de croire que cet homme soit réellement ressuscité, & avec raison, puisqu'il est de principe, comme

ve Zacchias, qu'avant que
·noncer qu'un homme eſt
ité, il faut être certain qu'il
iort; Fulgoſe, dis-je, expli-
la maniere ſuivante le phe-
ıe des prédictions que con-
hiſtoire précédente.
.es eſprits des hommes reſ-
quelquefois renfermés dans
s corps, mais leurs mouve-
ıs ſont tellement cachés, &
's ſens tellement liés, qu'il eſt
difficile de connoître ſi ces
ɔs ſont encore en vie, ou
. C'eſt ce qui fait qu'on re-
de quelquefois comme reſ-
:itées des perſonnes qui n'é-
:nt pas réellement mortes;
|ue l'expérience n'a que trop
connoître, puiſqu'on en a

» enterré plusieurs qu'on a sçu
» certainement depuis avoir été
» vivantes dans le tems de leur sé-
» pulture, & dont quelques-unes
» racontant des choses surprenan-
» tes paroissent avoir été où el-
» les ne furent jamais. Mais leur
» ame concentrée en elle-même,
» conçoit & apperçoit des choses
» qu'elle ne connoît pas dans l'é-
» tat de santé, étant distraite dans
» ses pensées par les objets corpo-
» rels. » Les réfléxions de Fulgose sont confirmées par une foule d'exemples qui prouvent que l'ame dans le sommeil, ou dans l'état de maladie, jouit souvent d'une liberté qui étend ses vûes & ses connoissances beaucoup au-delà, non seulement de la portée connue de

onne, mais de la portée des
les plus sublimes. Ajoutons
cstase est, suivant Nymman,
pagnée d'un délire, qui fait
e à l'ame des songes pour
ılités. La vérité des prédic-
que font les cestatiques, peut
que l'effet d'un hazard heu-
ou d'une imagination frap-
r des discours que le malade
ıdus, bien qu'il ne s'en sou-
e pas. Quoi qu'il en soit, voici
toires sur lesquelles Fulgose
e ses raisonnemens.

La peste ravageant la Ville de
me dans le tems que l'Exar-
e Narsès étoit Gouverneur
l'Italie, un jeune Liburnien,
nt la profession étoit d'être
rger, & qui étoit d'un carac-

» tere bon, & tranquille, fut at-
» taqué de la maladie dans la mai-
» son de l'Avocat Valerien. Com-
» me on le croyoit presque mort, il
» revint tout d'un coup à lui, &
» appellant son maître, il lui ra-
» conta qu'il avoit été réellement
» au Ciel, & qu'il y avoit appris
» le nombre & le nom de ceux qui
» devoient mourir de la peste dans
» la maison. Les ayant nommés,
» il prédit à son maître qu'il leur
» survivroit; &, pour le convain-
» cre qu'il disoit vrai, il lui fit
» voir qu'il avoit appris toutes
» sortes de Langues. En effet cet
» homme qui n'avoit jamais parlé
» que Latin, parla Grec à son
» maître, & d'autres Langues à
» ceux qui les sçavoient. Après

oir vêcu dans cet état pendant
ux jours, il tomba dans un
pèce d'accès de rage, &, s'é-
nt pris les mains entre les
ents, il mourut une seconde
is, & fut suivi de ceux qu'il
voit nommés. Son maître sur-
vivant justifia entierement sa
prédiction. »

La singularité des circonstances
cette histoire la rendroit pres-
ue incroyable, si S. Augustin n'en
apportoit, comme témoin oculai-
e, une qui lui ressemble beaucoup,
& qui sert également à rendre
croyable celle que Fulgose rappor-
te d'après Plutarque.

» Un nommé Curina, habitant
» d'un Bourg d'Afrique dans le
» Territoire d'Hippone, étant

» tombé malade, étoit presque ré-
» puté mort par tout le monde,
» parcequ'il ne prenoit plus de
» nourriture, & qu'il n'avoit plus
» de sentiment. Il passa plusieurs
» jours dans cet état, & rien n'em-
» pêchoit de l'enterrer que quel-
» ques vestiges de respiration
» qu'on s'imaginoit appercevoir
» encore. Enfin tout le monde le
» croyant entierement mort, il
» ouvrit tout d'un coup les ïeux,
» & donna ordre d'aller en dili-
» gence chez un de ses voisins,
» Ouvrier en fer, qui portoit le
» même nom que lui, pour voir
» ce qu'il faisoit; & comme on vint
» lui dire qu'il venoit de mourir,
» il assura qu'il avoit été mené
» devant un Juge qui avoit beau-
coup

imandé les esprits qui
conduit, parceque c'é-
ına l'Ouvrier en fer
ıandoit, & que c'étoit
e raison qu'il avoit été
ι la vie. Il ajoutoit que
ette extase il avoit vu le
s, & disoit encore entre
oup d'autres choses, qu'il
été baptisé à Hippone par
ugustin, en consequence
onseil qui lui en avoit été
ıé. *Mais comme ce qu'il*
oit alors lui être arrivé n'é-
qu'un rêve, ayant recouvré
anté, il en fit une réalité. »
resulte de ces histoires, dont
e peut contester au moins la
ıiere, quand on sçait combien
Augustin avoit de lumieres, &
E

de bonne foi, deux vérités directes, dont la ſeconde ſeule nous intereſſe, 1°. que l'ame a dans certaines diſpoſitions du corps des manieres d'être, ou modifications, pour parler comme l'Ecole, bien différentes des ordinaires; 2°. qu'il ne faut jamais précipiter les enterremens, quoique le ſujet paroiſſe privé de tout mouvement, & de tout ſentiment. Il en reſulte encore ces conſequences indirectes, que S. Auguſtin, qui n'a point regardé comme miraculeuſe l'hiſtoire de Curina, n'auroit pas regardé comme telle celle du Prêtre André; ce qui nous autoriſe à ne la pas traiter plus favorablement que ce Saint ne l'eut fait. Et comment auroit-il été crédule après l'hiſtoi-

Restitut, qu'il racon-
. *Traité de la Cité de*
ui trouvera sa place ail-
reste quand on donne-
:es événemens pour mi-
, s'ensuivroit-il qu'ils ne
·ien prouver en faveur de
de M. Winslovv ? Est-ce
:re de juger des choses qui
e le miracle ? N'est-ce pas
la nature de l'événement ?
t donc, pour que je sois au-
à croire naturel celui du
e André, que je prouve qu'il
enferme rien qui demande
opération surnaturelle, & qui
e soit rencontré dans d'autres
:asions, où l'on ne trouveroit
ut-être pas un merveilleux phy-
que, si la précipitation af-

fectée de mettre les prétendus deffunts hors d'état de donner des signes de vie, n'enterroit en même-tems bien des événemens peut-être plus singuliers que ceux qui donnent lieu à ces réfléxions.

Mais c'est peut-être s'arrêter trop long-tems à l'histoire du Cardinal André. Je ne puis cependant me dispenser de répondre au reproche que la qualité que je lui donne m'a attiré de la part de M. l'Abbé Desfontaines. *Il n'y avoit point*, dit-il, *de Cardinaux du tems de S. Cyrille & de S. Augustin ; il falloit donc dire André* Prêtre titulaire. *C'est ce que signifie ici, & originairement, le titre de* Presbyter Cardinalis. *Le mot de Cardinal en François, & dans ce tems-ci, a un*

férent. Et moi je dis
oit point actuellement
ux, s'il n'y en avoit eu
S. Cyrille, & de S. Au-
st vrai que l'idée attra-
ot *Cardinal* étoit alors
rente de celle qu'on y at-
os jours; mais M. l'Abbé
ines ignore-t-il que ce
est pas tellement consacré
iere signification, qu'on
serve en France dans le sens
oit originairement? Igno-
l qu'on nomme Cardinaux
rés de Soissons? Ignore-t-il
e n'est que depuis très-peu de
qu'on a cessé à Sens de don-
le même nom aux Curés de
e Ville? Il y en a peut-être d'au-
exemples qui me sont incon-

nus. Les mots de *Cardinaux* & de *Titulaires* sont même tellement synonimes en parlant de ceux qu'on nomme Cardinaux par excellence, à part pour tant les honneurs attribués à cette dignité, que dans l'intitulé de leurs Mandemens ceux qui en sont revêtus ajoutent tout de suite l'Eglise à laquelle ils sont attachés, ou dont ils sont Titulaires. Ainsi ils disent *Cardinal du Titre de Sainte Marie sur la Minerve*, &c. La critique de M. l'Abbé Desfontaines porte donc entierement à faux.

Nous remettons au Chapitre suivant à répondre à l'objection faite contre l'histoire de Gocellin, pour venir à celle qu'on fait contre l'histoire extraite des *Causes cé-*

ais si M. de Pitaval l'a
ttres de Madame des
›ut ce que je sais c'est
ι dans ce Recueil des
vent puerils, & ridicu-
aussi des faits constans.
e vois pas pourquoi on
plutôt l'histoire que j'ai
e au nombre des premiers
derniers ; puisqu'il s'en
›eaucoup que cette histoire
unique, comme les suivan-
ıt le prouver. Il est vrai que
par les mains de qui la pre-
a passé ont pu lui prêter
ques embellissemens, que je
pas cru devoir retrancher en
l, ayant eu dessein d'amuser en
ruisant; mais mon objet prin-
al étoit de donner une preuve

de la précipitation des Enterremens ; & l'histoire que j'ai rapportée en est une sans replique. En voici une autre du même genre.

» Gentil Cariscendi étant devenu amoureux de la femme de Nicolas Chassennemi, surnommée Catherine, & n'ayant pas pu venir à bout de lui faire goûter sa passion, accepta de désespoir la place de Podestat de Modene qu'on lui offroit. Pendant un voïage que fit Chassennemi, la Dame se retira à une maison de campagne, où elle fut surprise d'un accident si subit que les Medecins même la jugerent morte. Comme on ne la croïoit pas fort avancée dans sa grossesse, on l'enterra sans lui faire

a césarienne. Carif-
ormé de la mort de sa
,... vient sur le lieu où
: enterrée. Il la décou-
l'embrasse,... & sentit
uelque tems que le cœur
encore. Jugeant donc
: n'étoit pas morte, il la
ır son cheval,& l'emmene
ement chez lui à Bologne,
ı la rappella à la vie. Quand
ut bien guerie, elle accou-
d'un enfant vivant; après
ɔi Cariscendi retourna à Mo-
ıe pour achever le tems de sa
agistrature. Au retour il don-
a un grand repas, auquel Chas-
ennemi fut appellé. Il fit pa-
:oître au dessert la Ressuscitée
qui portoit l'enfant dont elle

» s'étoit delivrée, & rendit l'une,
» & l'autre au mari, également
» charmé d'avoir retrouvé sa femme, & d'être devenu pere. »

Je ne puis citer l'Auteur dont j'emprunte cette histoire, sans m'exposer au reproche d'étaier un conte par un autre. Mais comme elle est certifiée des Medecins célebres, qui se sont évité la peine de la conter en renvoyant à la dixiéme journée de Bocace, Nouvelle IV, j'ai cru que leur autorité lui rendroit l'authenticité que le Nouvelliste Italien pourroit lui faire perdre; & je me suis cru d'autant plus fondé à porter ce jugement, que je sais qu'il est arrivé en France plusieurs faits presque semblables pour le fond, & les circons-

— seulement à celui de
ais à celui des Causes.
Je tairai l'un parce
pu l'éclaircir suffisam-
l'autre a donné oc-
ne Consultation de Doc-
Théologie, qu'une per-
alement connue, & esti-
assuré avoir lue, sans avoir
uvenir du Casuiste dans les
es de qui elle se trouve. Je
ntenterai donc de rapporter
qui m'a été conté par un de
amis dont je puis attester la
ité, & qui a connu toutes les
ies interessées.

Au commencement de ce siecle
e jeune, & belle Dame, épouse
un habitant des plus qualifiés du
ont Saint Esprit en Languedoc,

ayant été enterrée le matin, un jeune homme de la Ville, qui en étoit amoureux, entreprit de ſe procurer la nuit ſuivante la ſatisfaction de la voir encore une fois. Il étoit d'autant plus aiſé de réuſſir à l'exhumer, que la prétendue morte avoit été miſe dans un Cimetiere fermé ſeulement d'une muraille de trois pieds de haut. L'amant, aidé d'un ami qui voulut bien lui prêter la main, tira la Dame de ſa foſſe, & la tranſporta ſous une eſpece de porche qui les cachoit aux curieux qui auroient pu paſſer vers cet endroit. Là cet amant deſeſperé déchira le linceul qui couvroit le viſage de ſa Belle, & tandis qu'il la ſerroit tendrement entre ſes bras, il crut s'apper-

.le vivoit encore. Dans
:ts de la joie la plus vive
elle n'étoit pas morte.
craignit d'abord les illu-
amour, fut bientôt con-
e la vérité de la resurrec-
un soupir que la Dame
Un flacon d'eau de Melisse,
mant étoit heureusement
acheva de la mettre en état
ransportée chez elle, où
beaucoup de peine à enga-
s domestiques à avertir son
qu'elle étoit pleine de vie, &
e avoit besoin d'un prompt
rs. On ouvrit enfin, & la
ie traitée méthodiquement
uvra une santé parfaite, qui se
int pendant un grand nombre
nnées. On citeroit, s'il en étoit

besoin, les noms des parties interessées; mais comme ils sont inutiles à mon objet, je laisse aux curieux le soin de faire les informations nécessaires pour satisfaire leur curiosité.

On reproche aux histoires de l'Official de Paris, & la Dame de Toulouse, à celles arrivées à Paris, & à Rheims, le deffaut d'authenticité. Il faudroit, au gré des Critiques, des procès verbaux, ou actes de notorieté, ou au moins des certificats signés par ceux qui ont raconté ces histoires.

En vérité c'est pousser bien loin le rigorisme que de vouloir obliger un Auteur qui cite des faits comme notoires dans une Ville, à les faire constater par des actes au-

ies. Ne voudroit-on pas
il en fit les frais, & qu'il ſe
rtât ſur les lieux pour pré-
x perquiſitions ? Il me pa-
moi, qu'il n'a rien à ſe re-
:r, quand il s'eſt aſſuré de la
par le témoignage de per-
s non ſuſpectes, & que c'eſt à
jui ſont bien aiſes d'approfon-
avantage des faits qu'ils ont
d'intérêt d'éclaircir, puiſqu'il
peut-être de leur vie, à faire
:penſe, & à ſe charger des em-
ras des informations.

Il eſt vrai qu'on ſe relâche de
te rigueur, en ſe contentant
un ſimple certificat tel que celui
M. Blau, dont j'ai fait uſage p.
43. Mais il me paroît qu'on n'y a
as aſſez réflechi, en uſant de cette

condeſcendance. Car qui de mes Lecteurs connoît M. Blau ? C'eſt certainement le plus petit nombre. Son certificat chez les autres n'emprunte donc d'autorité que de la confiance qu'on peut avoir en moi. Et c'eſt par cette raiſon que je n'ai pas jugé à propos d'en prendre du ſieur Mozet, qu'on eſt à portée d'interroger, non à Paris, où il étoit lorſque j'ai fait imprimer la premiere Partie de cet Ouvrage ; mais à Nantes où il a depuis transféré ſon domicile.

J'ai reſervé pour cet endroit un caractere de vérité des faits que j'ai rapportés, parce qu'il m'a paru que c'étoit ici ſa vraie place. C'eſt ce premier mouvement qui a porté nombre de perſonnes à l'occaſion du

que je traitois, à conter
Slovy, & à moi, des faits
ient fait dans le tems que
: leur imagination. Car il
ingulier que ceux qui en
les témoins, n'aient été
que de la singularité des
ens, sans se faire l'applica-
conséquences qui les re-
nt si naturellement. Je le
donc ; ce premier mouve-
dans des personnes non sus-
, me paroît un témoignage
rité qui ne vaut pas moins
ur signature, ou même celle
Notaire. Malgré ce caractere
rité je n'ai pas negligé de
aircir autant que je l'ai pu
lle des faits que j'ai rapportés,
ceux que je raconterai dans
noment.

Je reviens au Chanoine de Bourges dont j'ai rapporté l'hiſtoire p. 141. ſur la foi de M. Thierry, Grand Vicaire de l'Archevêché de Paris, que je ne citai point alors, parce qu'il ne put me détailler l'hiſtoire autant que je l'aurois ſouhaité. Mais la lecture de mon Ouvrage m'a procuré la viſite d'une Dame qui m'a mis au fait. Elle commença par me demander d'où vient que je n'avois pas nommé le héros de mon hiſtoire. Sur la réponſe que je lui fis que c'étoit faute d'en ſçavoir le nom, elle me dit qu'elle venoit exprès me l'apprendre; qu'il ſe nommoit Cheron; qu'il avoit été porté une fois à l'Egliſe, & enſeveli une autre; qu'il étoit Official ſous M.

r Archevêque de Paris;
mort il y a environ cin-
ns ; & qu'elle a entendu
ombre de fois son histoi-
une Communauté du
urg S. Antoine, où elle
ensionnaire dans le tems
étoit supérieur.
aviendrai pourtant de bon-
qu'il y a quelques-unes des
es que j'ai rapportées, qui
té assez légérement. Telles
elles de la nommée Aubert,
rocheteur, & de la Dame
lois, qui se trouvent p. 151,
ivantes. Mais j'ai été moins
ile que M. Winslovv, de qui je
ens, & qui ne les a point trou-
assez cônstantes pour les em-
ier dans sa Thése; par la seule

raison qu'écrivant pour des personnes de tous caracteres, il s'en doit trouver que la multiplicité des histoires frappe plus que leur authenticité. Au reste celles que je vais ajouter ici dédommageront amplement les Lecteurs du deffaut qu'on peut reprocher à celles dont je viens de parler. Je n'en tirerai qu'une seule d'Ouvrages imprimés ; encore ne le fais-je que parce que la scene est dans un lieu qui a été jusqu'à present stérile pour moi. Tout le reste est récent, & renseigné de maniere qu'il n'y a personne qui ne puisse éclaircir ces faits, pour peu qu'il en soit curieux.

I. Henry Wealses ; Curé de Richlen dans la Comté d'Yorck

rre, fut jugé mort après
lie de quelques jours.
té dans le même état
quelque tems, on le mit
ercueil, & l'on dispoſa
qui étoit néceſſaire pour
railles, & même la foſſe,
creuſée dans l'Egliſe du
is dans le tems qu'on enle-
corps le prétendu mort crie
voix, ſe met ſur ſon ſeant
on cercueil ouvert, ſe leve,
ient chez lui plein de force,
vie, après avoir été reputé
pendant quarante-huit heu-
Cette hiſtoire eſt rapportée
M. Schoutzen dans un Traité
ſa compoſition *de Medicina*,
dicis, &c. p. 301, & il cite
ndr. Carol. Memorab. Eccleſ. L.
p. 359.

Je ne puis résister à la tentation de transcrire ici un passage du Chancelier Bacon, qui prouve que l'histoire que je viens de rapporter n'est point unique en Angleterre, & par conséquent qu'on n'y est pas plus circonspect qu'ailleurs en fait d'Enterremens. » Il y a, dit-il, » beaucoup d'exemples de personnes mises dans le cercueil, portées pour enterrer, ou même » enterrées, qui sont ressuscitées » depuis, ce qu'on a remarqué » dans ces derniers, ayant ouvert » la terre peu de tems après, par » les contusions, & les blessures » qui se trouverent à leur tête, à » raison des mouvemens, & des » efforts qu'ils avoient fait dans » le cercueil.... Pareille chose est

de notre tems à un Co-
enterré à Cambridge. V.
›it. & mort. tit. Atriola
»
.. Falconet, aussi connu
monde par sa sincerité
l'étendue de ses connoiss-
& les titres honorables
est décoré, traitoit un Pa-
qué d'une fluxion de poi-
& le malade étoit menacé
fin tragique par la langueur
pectoration. Venant un ma-
our le voir, la garde lui dit de
s monter, parce que le mala-
toit mort. M. Falconet ne
pas de l'examiner, après lui
r découvert le visage qu'on
it caché avec le drap, & il ap-
çut encore quelques signes de
. En conséquence il lui fit ava-

ler deux grains de kermès mineral dans quelques cuillerées de vin d'Espagne, & ordonna de réiterer ce remede toutes les deux heures. Avant le commencement de la nuit il survint une sueur abondante qui dégagea la poitrine en partie, & l'expectoration étant devenue successivement plus libre, le malade fut parfaitement gueri. Il est évident que c'étoit fait de lui si M. Falconet avoit été plus crédule, & moins plein du principe de Celse, que *les signes de la mort ne sont rien moins que certains.*

III. Le sieur Mutel, Perruquier demeurant dans le Cloître de S. Jean de Latran, m'a assuré avoir entendu conter plusieurs fois à sa mere l'histoire d'un ami

ınd-pere, nommé Bou-
traiteur dans le Faux-
Laurent, qui avoit été
'ivant dans cette Paroiſſe,
eu pluſieurs enfans depuis
ection.
Lorſque notre armée après
de S. Sebaſtien en l'année
mit en marche pour fai-
ege de Roſe, elle paſſa par
où M. le Marquis de Bri-
ıu, qui y ſervoit en qualité
e-de-camp de Monſeigneur
nce de Conty, fut obligé de
ter, attaqué d'une maladie
violente que ſubite. Il tomba
ıptement dans un accès d'af-
on ſoporeuſe ſi vif que tout le
ıde le crut mort. L'hôteſſe
s la maiſon de qui ſe paſſoit cet-

te tragédie, affligée de la préſence d'un mort, & peut-être encore plus effraiée, voulut engager le Curé de la paroiſſe à l'enterrer le jour même; mais inutilement. Tout ce qu'elle put gagner, fut que le corps ſeroit dépoſé dans l'égliſe juſqu'à ce que les vingt-quatre fuſſent revolues. Le malade étant revenu à lui pendant la nuit, fit des efforts ſi efficaces qu'il rompit ſa priſon. Effraié de la ſituation où il ſe trouvoit, il ſe refugia ſur le marchepied d'un autel, où on le vit le lendemain en ouvrant l'égliſe. On le tranſporta froid comme un glaçon chez ſon hôteſſe, qui, ne trouvant rien de plus preſſé que de le rechauffer promptement, le fit mettre près

d feu, lequel, causant une
n subite dans les liqueurs,
point à lui faire perdre le
e qui lui restoit. Je tiens
oire de M. Boyer Censeur
uvrage, qui estime qu'on
a le sauver si on l'avoit mis
aleur telle que celle du fu-

oici deux histoires qui ré-
t avec usure le vuide de cel-
Crocheteur. Il y a treize à
ze ans que le nommé Des-
marchand de vin traiteur,
Victor vis à-vis celle du bon
envoïa à l'Hôtel-dieu un
garçons malade. Quelques
après, le chariot des morts
it devant sa porte sur les qua-
ures du matin, des femmes

qui revenoient de la halle entendirent ſortir des plaintes du chariot, & le firent arrêter. On trouva, heureuſement au-deſſus, un corps encore reſpirant. On éveilla le traiteur pour avoir un verre de vin pour le malade, lequel aiant été reconnu, fut deſcendu chez ſon maître, où il guerit parfaitement.

Cette hiſtoire, qui eſt notoire dans la rue S. Victor, m'a été contée chez le ſieur Clouet, marchand orfévre auprès de S. Nicolas du Chardonnet, à qui l'on m'avoit adreſſé pour en ſçavoir le détail, & qui m'offrit de me faire certifier la vérité du fait par nombre de perſonnes du voiſinage.

Il eſt certain que ſi le reproche

ter les Enterremens eſt
eſt ſurtout dans les Hô-
< par conſéquent il n'y a
doute qu'on n'y enterre
des perſonnes encore vi-
Mais ce n'eſt pas le ſeul re-
qu'on ait à faire à l'Hôtel-
: Paris. Perſonne de ceux
t reputés morts n'y échap-
1 traitement extrêmement
: à les rendre effectivement
;ar à peine ont-ils rendu les
ers ſoupirs, du moins à ce
1 croit, qu'on les tranſporte
la ſalle des morts, où on les
1 ſur une table de pierre juſ-
ce qu'on les enſeveliſſe. Or je
à penſer s'il y a bien des
iens plus efficaces, ſurtout l'hi-
, pour achever d'éteindre les

reſtes de la vie d'un malade épuiſé quelquefois par la maladie, & les remedes, & attaqué d'une affection ſoporeuſe qui eſt accompagnée d'un ſi grand rallentiſſement de la circulation, qu'elle eſt devenue inſenſible. Auſſi ſuis-je perſuadé que le nombre de ceux qu'on enterre vivans, n'eſt pas auſſi grand qu'il le ſeroit, vu la précipitation avec laquelle on enterre, ſi l'on ne mettoit point en uſage ce moien preſque infaillible d'achever ceux qui ne ſont encore morts qu'imparfaitement. Il eſt deffendu d'enterrer un mort encore chaud. C'eſt ſur ce principe qu'à l'Hôtel-dieu on met les corps ſur des tables de pierre. Mais peut-on tirer d'un principe auſſi

x une conſéquence auſſi ? Peut-on en conclure lle ſe preſſer d'éteindre cet- eur, qui ne demande des pour un corps où elle ſe fait ſentir, que parce qu'elle attribut, un ſigne de la vie ! urquoi les malheureux, qui de reſſource contre leurs ma- que dans la charité des hom- ſont-ils privés de la faveur voque de la loi qui ne veut u'on donne la ſépulture avant piration des vingt-quatre heu-

n m'objectera ſans doute l'em- ras que cauſeroit la multiplica- n des morts, ſi l'on étoit obligé les garder, non-ſeulement com- e je le demande, c'eſt-à-dire, juſ-

qu'à ce que la putrefaction paroiſſe, mais même pendant vingt-quatre heures.

Mais cet embarras eſt-il inſurmontable ? Et tant de perſonnes chargées de l'adminiſtration de cette maiſon, perſonnes diſtinguées par leurs lumieres autant que par leurs places, manqueroient-elles de reſſources au beſoin ? Je ſuis perſuadé que dans ces maiſons, comme dans tout le reſte du monde, le plus invincible des obſtacles eſt la prévention, & l'uſage; tirans d'autant plus impérieux, & d'autant plus abſolus, qu'ils deviennent principes dans tout ce qu'on appelle communauté,& qu'ils captivent tellement la faculté penſente, qu'ils la ren-

presque incapable de réflé-
ans cela qu'y a-t-il de plus
e à déssiller les ïeux sur l'abus
: combats que l'histoire que je
de raconter, si ce n'est la
: malheureuse d'une Novice
entrant sur le declin du jour
la salle des morts, apparem-
t pour les ensevelir, fut frap-
d'une terreur si violente en
ant une femme reputée morte
ever sur son seant, & se gratter
tête, qu'elle ne survêquit que
u de jours à cette effraiant spec-
cle ? Ce fait m'a été assuré par
e personne qui a connu la Res-
scitée dans le fauxbourg S. Mar-
eau, lieu de sa demeure, où elle a
oui d'une santé parfaite plusieurs
nnées après sa prétendue mort,

& après avoir concouru avec des préjugés d'éducation à donner une mort réelle à l'infortunée Novice. Mais laiſſons cette hiſtoire qu'il ne m'a pas été poſſible de tirer plus au clair, dont il ne m'eſt pourtant pas poſſible de douter, attendu la candeur & la probité ſcrupuleuſe de la perſonne qui m'a conté le fait, pour paſſer à un événement dont la ſcene eſt encore à l'Hôtel-dieu de Paris, & que j'ai verifié autant qu'il m'a paru néceſſaire pour contenter les perſonnes raiſonnables.

VI. Il y a environ deux ans que le nommé Pierre Peuplin, ouvrier tourneur, étant tombé malade à l'âge de ſoixante ans dans la maiſon de Biſſetre, où l'impuiſſance de travailler lui avoit fait chercher

le, fut envoié à l'Hôtel-dieu,
-là conduit à Clamarre avec
res morts ausquels on le
oit parfaitement semblable. Il
nt à lui vers le milieu de la
t, & s'étant débarassé de son
re aux dépens de la peau de ses
gts, qui porterent long-tems les
rques des efforts qu'il avoit été
ligé de faire pour se mettre en
erté, il sortit de la fosse dans la-
ielle il trouva heureusement l'é-
ielle, & s'en alla frapper à la lo-
e du portier, que la fraieur empê-
ha d'abord d'ouvrir, & qui ne se
étermina à le faire qu'aux instan-
es prieres du Ressuscité, qui crai-
gnoit sérieusement que le froid ne
produisit en effet chez lui le chan-
gement dont sa syncope n'avoit

été que l'image. Le portier lui donna des habits, le réchauffa, & le matin il fut reconduit à l'Hôtel-dieu dans le chariot qui amenoit la derniere voiture de Morts. Il guerit, & retourna à Bissetre, d'où, étant tombé malade environ six mois après, il fut ramené à l'Hôtel-dieu, où il mourut.

On ne s'attend pas que je cite les noms les plus illustres de Paris pour garands de cette histoire; mais on peut interroger à ce sujet la nommée Morel, blanchisseuse, demeurant chez un fripier auprès de la Cloche, cabaret sur la montagne Sainte Génevieve, & la nommée Cendré, femme de journée demeurant dans le cabaret même, chez qui le Ressuscité se retiroit.

Vers le mois de mar
on donna avis à M. le Pro
Général qu'une femm
...té trouvée morte dans l
...rgerie du Palais à l'heur
...es guichetiers font la viſite
...xcès de colere auſquels ell
...t livrée avoient obligé l
précédent de la mettre au ſe
On crût bonnement que l
...ence de ſes emportemens lu
...it cauſé la mort. M. Boyer
...edecin du Parlement, Cenſeur d
...t Ouvrage, s'étant tranſport
...r le midi à la conciergerie pa
...rdre de M. le Procureur Généra
...our examiner ſi la femme ne s'é
...oit pas défaite, il la trouva toute
habillée ſur ſa couchette, aiant les
bras étendus, roides comme des

pieux, tout le corps froid comme un marbre, sans respiration apparente, sans battement dans les arteres, en un mot aiant tout l'exterieur de la mort. Lui aiant ôté son mouchoir pour voir si elle ne s'étoit point étranglée, il lui tordit la peau en plusieurs endroits du corps, sans qu'elle donnât le moindre signe de sensibilité. Il imbiba d'esprit de sel ammoniac un linge qu'il lui mit sous le nez, il lui en frotta les levres, & en fit couler dans la bouche. Cette liqueur, aidée des tiraillemens, fit élever un peu la poitrine. Ces mêmes manœuvres furent réiterées, & la femme revint si parfaitement à elle que peu de tems après elle déjeûna de bon appetit. Il y a lieu de croire

cès de colere se termina par
s de vapeurs. Il est constant
emme fut sans vie apparen-
noins pendant huit heures.
n'en étoit que quatre quand
ichetiers firent leur visite ;
us avons remarqué qu'il étoit
orsque M. Boyer fut à la pri-
l est très vraisemblable que
s de vapeurs avoit commencé
coup avant la visite, puisque
nme avoit dès-lors tout l'exté-
r de la mort. Combien auroit-
ré, si M. Boyer n'en eût hâté
n? On verra, quand nous par-
ons de l'affection hysterique,
'il pouvoit se prolonger plu-
urs jours.

Voilà ce que j'ai pu rassembler
histoires nouvelles, & qui ne se

rapportent à aucun état dont je doive parler en particulier, pour prouver aux incrédules la vérité de la These de M. Winslovv, & détruire jusqu'aux fondemens les objections qu'une délicatesse trop scrupuleuse m'a suscitée. Au reste je ne dois pas négliger de m'étaïer de l'autorité des Journalistes de Trevoux, que chacun sait être gens de merite, qui s'expliquent de la maniere suivante dans l'extrait qu'ils ont donné de la premiere partie de cet Ouvrage. *On nous produit une foule d'exemples, mais d'exemples incontestables, qui ne peuvent être revoqués en doute sans temerité, & qui prouvent que rien n'est plus incertain que les marques de la mort, sur tout si elle n'a pas été*

: de maladie chronique,
'u subite, ou violente.

i toucher au doigt dans
:ndroit qu'il ne faut pas
ɔi aux signes de la mort
clarent dans les maladies
ıes ; & je termine ce Cha-
le recit d'un fait qui est en
:ms l'apologie de la vérité
Winslovv a établie dans sa
& la preuve de l'utilité que
.c peut retirer de l'ouvrage
m'a donné occasion de

II. Je m'entretenois à ce
vec M. Roussel, Professeur
lege de Beauvais, sans que
nous apperçussions que sa
ernante affectoit de s'occu-
dans le dessein de ne rien per-

dre d'une converſation où elle prenoit intérêt par rapport à l'état où ſe trouvoit une femme de ſes amies, nommée Cantel, âgée de quatre-vingts ans, malade à l'extrêmité, dans la rue Bordet paroiſſe de S. Etienne du mont. La Gouvernante aiant appris le même jour de notre converſation, c'eſt-à-dire, le 2. avril 1743. que ſon amie venoit d'expirer, ſe preſſa d'aller chez la malade rendre la converſation qu'elle avoit entendue. En conſéquence la garde, apparemment moins âpre au gain que ſes ſemblables, laiſſa la malade dans ſon lit, les fenêtres cloſes, le feu allumé, comme ſi elle eut encore été vivante. Le lendemain ſur les cinq heures du matin elle s'ap-

ha du lit, & trouva la morte
ıſcitée. On courut au Chirur-
, qui avoit été congedié la veil-
& les remedes qu'on lui fit
ıdre eurent d'abord aſſez de
ès pour faire croire que la ma-
: ſe rétabliroit ; mais la chaleur
le s'étant épuiſée, la malade
ırut effectivement quelques
rs après ſa prétendue réſurrec-
ı.

Ajoutons à cette hiſtoire une
:onſtance intereſſante, & que
ſieurs de nos Lecteurs pourront
appeller, c'eſt qu'il faiſoit alors
froid extrêmement vif ; &, ſans
us donner la peine de faire des
flexions, adoptons celles des
ournaliſtes de Trevoux, & même
urs propres paroles, en y chan-

geant simplement le pluriel en singulier.

» Si celle-ci avoit été traitée
» comme le sont tous les jours
» ceux qui se trouvent en pareil
» cas, on ne douteroit point qu'elle
» ne fût bien & duement morte,
» & personne ne s'aviseroit de
» se reprocher sa mort.... Sur le
» rapport (de ces signes) on abandonne
» le malade; on tourne
» tous ses soins du côté de la sépulture;
» (pourquoi pas du côté
» de la dépouille, ou de la succession?)
» on le met sur la paille,
» ou dans la bierre; & l'on s'en défait
» le plutôt que l'on le peut
» honnêtement, & sans reproche.
» *Par ce moien on s'expose plus rarement
» à enterrer des hommes vi-*

ns ; *car rien n'est plus propre eur ôter ce qui peut encore leur ster de ressource, & de vie . . . . .*
seroit à souhaiter que dans les constances dont il s'agit, on s'en rapportât qu'à quelque omme affectionné, intelli-ent, & parfaitement instruit e tout ce qui peut constater la ie & la mort de ceux ausquels n doit s'interesser . . . Zacchias, Medecin fameux, conclut qu'il i'y a d'autre marque certaine le la mort qu'un commence-nent de putrefaction, *c'est à quoi on devroit s'en tenir.* »

Il paroît par ces dernieres paro-, que ces Journalistes sont fort oignés d'adopter les craintes de . l'Abbé Desfontaines, & de re-

garder cette précaution comme *capable d'empoiſonner les vivans.* J'ajouterai que cet accident n'eſt pas plus à craindre dans ce païs-ci que dans la Judée, la Grece, & l'Italie, où j'ai prouvé démonſtrativement, laiſſant à part la queſtion de la Conclamation, ſur laquelle je ſuis fort éloigné de me rendre, que l'on gardoit les morts beaucoup plus long-tems qu'on ne ſeroit ſouvent obligé de le faire dans ce païs-ci. Si l'on prétend même que l'on ſeroit obligé de les conſerver long-tems, on me fournira la preuve que la précaution que je demande eſt innocente, puiſqu'il s'enſuivra que la putrefaction ſera long-tems à ſe déclarer.

CHAPITRE II.

*'on examine si l'on doit ajou-
r foi aux histoires extraites de
echlin, dont on prouve la possi-
lité par d'autres; & l'on dis-
ute les secours qu'on peut donner
ux Noyés.*

E serois de l'avis des deux criti-
ques dont j'ai parlé dans mon
nt-propos, s'ils se fussent con-
é de s'expliquer au sujet de
rent Jonas, comme s'en expli-
Joel Langelott lui-même dans
Mêlanges de l'Académie des
rieux de la Nature. *Decur. I.
in. VI. Obs.* 20. Il commence
ecit de l'histoire de Laurent Jo-

nas d'après la relation de M. Burmann, qu'il qualifie de personnage d'une très grande considération, *Nobilissimus*; relation recommencée de la maniere le plus affirmative en presence de l'illustre President Kielmann de Kielmans-Eck; par dire qu'elle passe toute croiance; *omnem fidem excedit*. Il en doute pourtant si peu que » ne
» concevant pas comment un
» homme peut conserver si long-
» tems le feu vital, sans le secours
» de l'air, dans des eaux aussi froi-
» des & aussi pleines de nitre que
» celles qui se trouvent dans la
» Suede, peu satisfait de l'exem-
» ple de quelques oiseaux, & de
» quelques insectes à qui il en ar-
» rive autant, il s'adresse à la clair-

voiante

: Académie des Curieux
Nature, pour les prier de
re à ce sujet leur senti-
qui pourra devenir utile,
ntaire, à plusieurs person-
.

ste quand l'histoire de Lau-
nas seroit fausse, ce dont je
ndrois sans peine pour faire
à mes Critiques, si on n'en-
oit dans la même condam-
des faits dont il importe au
humain d'établir la vérité,
ois très excusable de l'avoir
rtée, 1°. Parce qu'elle fait
: d'un passage qu'il étoit de
rêt du Public de connoître;
parce que la conséquence que
voulu qu'on tirât de ce prodige
que si, ce dont on ne connoît

point d'exemple dans ce païs-ci, il arrivoit qu'on tirât de l'eau après un tems très long un corps où l'on ne trouvât aucun vestige de putrefaction, il seroit du devoir de ceux qui le pêcheroient d'en user avec lui comme s'il pouvoit encore être rappellé à la vie; 3°. parce que s'il est certain qu'on peut passer plusieurs jours dans l'eau sans la perdre, je ne vois pas pourquoi on n'y pourroit passer plusieurs semaines. Or c'est ce que je vais prouver d'une maniere que je crois au-dessus de la replique. C'étoit de ce côté qu'il falloit m'attaquer. Mais on ne pouvoit le faire sans établir en quoi consiste le principe constitutif de la vie. Or je doute que mes Critiques le connoissent mieux

qui ai fait depuis quel-
outes les recherches pof-
r approfondir ce myſtere
re, qu'on peut dire n'ê-
eine effleuré par les Phy-
; les plus habiles. Acquit-
s maintenant de la pro-
e nous venons de faire,
er qu'on peut vivre plu-
urs ſous l'eau.

le certificat que Tilaſius
l'occaſion de la Noyée
rle Pechlin. On peut bien
e regarder comme un acte
ique, puiſqu'il eſt dépoſé
s archives de l'Académie
ieux de la Nature.

a eu dans la Dalie, nommée
nément le Wermſland, une
appellée Marguerite Lars-

dotter, qui a été submergée trois fois, & la premiere, étant encore jeune, resta trois jours entiers sous l'eau. Elle fut secourue plus promptement les deux autres fois. Elle mourut en 1672 âgée de soixante-quinze ans.

Est-il croiable qu'un honnête homme, qu'un homme de merite, comme on doit supposer qu'est le Bibliothequaire d'un Roi, ose avancer d'un ton aussi affirmatif que le fait celui du Roi de Suéde un fait, je ne dis pas faux, mais même suspect? Est-il croiable, qu'un homme tel que Pechlin, que Bartholin loue sur son esprit, son érudition, & ses connoissances medicinales, compose un Traité pour expliquer la possibilité de ce fait,

r eu la précaution de s'in-
te la vérité ? Est-il croia-
Pechlin, l'un des plus sça-
edecins que la Suede ait
s, l'un des plus accredités
oiaume, ait l'impudence
ndre tous les sçavans de ce
e à témoins d'un fait qui
le plus légérement suspect ?
uoi serons-nous aujourd'hui
élicats que les Auteurs con-
rains qui ne se sont pas avi-
revoquer en doute la vérité
fait ? *Je ne puis douter*, dit
olin, Act. Med. Hafn. Tom.
Obs. 42, *de la vérité d'une his-
constatée par le témoignage de
de personnes dignes de foi, &
t vous avés démontré la possibi-
par d'autres exemples sembla-*

bles. (On les verra plus bas, avec d'autres que Pechlin ne cite pas.) *Je m'étonne seulement qu'une histoire aussi singuliere ait été si long-tems ensevelie dans l'oubli au milieu d'une Nation curieuse, & avide de toutes les raretés.*

S'il faut douter de ce que dit Pechlin, il faut également le faire de ce que dit Alexander Benedictus L. X. chap. 9. *On a vu revenir à la vie des personnes ensevelies sous les eaux pendant quarante-huit heures.* Aussi veut-il qu'on n'enterre les Noyés, comme les hystériques, qu'après soixante & douze revolues. Il faut douter de ce que rapporte Borel, Cent. II. Obs. II. *d'une personne de consideration qui resta long-tems sous l'eau,*

jugé mort lorsqu'on le repêcha, i n'empêcha pas d'essaier de le ller à la vie, qu'il conserva ant long-tems. Bartholin, qui cette observation, détermine aleur du mot *long-tems* en la nant comme analogue à celle Pechlin. Il faut douter de que dit Zacchias dans sa XXIX Consultation, faite pour avoir si l'on doit juger miraculx le retour à la vie d'un jeune omme qui étoit resté sous l'eau endant une heure, retour dont n vouloit faire honneur à un serviteur de Dieu. Voici comme ce célebre Medecin s'en explique. » » Non-seulement cet évenement » ne peut être regardé comme » miraculeux, mais il ne peut

» être mis au nombre de ceux qui
» ſont fort ſurprenans, puiſqu'il
» eſt certain qu'un grand nombre
» d'autres ſont revenus à la vie,
» non ſeulement après avoir été
» ſubmergés, ou ſuffoqués de
» quelque autre maniere, pendant
» quelques heures, *mais pendant*
« *un jour, & même trois jours en-*
» *tiers*, & cela parce que la ſup-
» preſſion de la reſpiration dans
» l'eau avoit occaſionné un acca-
» blement des eſprits, & une at-
» taque d'apoplexie, qui les fai-
» ſoit regarder comme morts, bien
» qu'ils fuſſent encore en vie; vie
» qui avoit été conſervée par la
» tranſpiration, qui augmentant
» peu à peu s'eſt terminée par une
» libre reſpiration .... Il faut

regarder comme un prin-
certain qu'il n'y a de mar-
infaillible de la mort d'un
ıme qu'un commencement
putrefaction. Aussi sa pré-
ce dans le corps de Lazare,
i sentoit mauvais parce qu'il
oit mort de quatre jours,
:oit-elle une preuve indu-
itable de sa mort, preuve
nécessaire pour constater un si
grand miracle, comme je l'ai
fait voir ailleurs. » Il est certain
ı effet, je le repete, que pour
onstater une résurrection, il faut
:ommencer par constater la mort.

J'ai remis à ce chapitre à prou-
ver par des faits que la prétendue
résurrection de Gocellin ne pré-
sente rien qui ne puisse être l'ou-

vrage de la nature. On ne peut en douter ſans douter auſſi des hiſtoires ſuivantes atteſtées par le Docteur Kunckel, dans les Mêlanges de l'Académie des Curieux de la Nature, Decur. III. ann. V. & VI. Obſ. 71. Si c'eſt un rêve dont il fait l'hiſtoire à ſa Compagnie, il eſt certain que le roman eſt compoſé avec aſſez d'art pour reſſembler à la vérité. Je ne fais que traduire.

» Je ſais par moi-même qu'on
» ne doute point actuellement en
» Suede qu'un homme ne puiſſe
» conſerver la vie ſous l'eau pen-
» dant huit jours entiers, & que
» ce que je vais raconter n'eſt
» ignoré de qui que ce ſoit dans
» le lieu qui a été la ſcene de cet

:nement. Il y a peu de tems environ à quatre lieues de la ıle de Falung, où se trouve tte montagne fameuse par le ıivre qu'on en tire en quantité, un barbouilleur qui ne sçavoit de peinture qu'autant qu'il en falloit pour tracer quelques figures grossieres dans les poëles des païsans, tomba d'une barque dans l'eau, de maniere qu'il se trouva au fond debout sur les pieds. On le chercha inutile-
» ment pendant *huit jours*, après
» lesquels il remonta sur l'eau, &
» reparut plein de vie. Le juge
» & le pasteur du lieu lui firent les
» questions suivantes. S'il avoit
» toujours respiré. Il répondit
» qu'il n'en sçavoit rien. S'il avoit

» pensé à Dieu, & s'il lui avoit
» recommandé son ame. Il répondit, souvent. S'il avoit pu voir,
» & entendre. Il répondit qu'oui;
» qu'il auroit même souvent empoigné les crocs avec lesquels
» on le cherchoit, s'il avoit pu
» avancer le bras. Il ajouta que les
» poissons avoient fait continuellement la guerre à ses ïeux, ce
» qui lui causoit un grand chagrin. On lui demanda comment
» il avoit pu s'en garantir. Il répondit en remuant les paupieres. Il rapporta quant à l'ouie,
» que rien ne lui avoit été plus
» douloureux que lorsqu'on frappoit l'eau de dehors; & qu'il
» avoit surtout ressenti aux oreilles une grande douleur, qui se

iquoit à tout le corps, es fois que quelqu'un puiser de l'eau avec un on lui demanda s'il avoit faim, & rendu des ex- ns. Il répondit que non, oit dormi. Il dit qu'il n'en oit rien ; qu'il le croioit tant, parce qu'il avoit été quefois hors de lui-même ; s que toutes les pensées dont se souvenoit n'avoient que ieu, & sa délivrance pour ob- ts ; ou du moins qu'il ne se sou- enoit d'aucune autre chose. »
Lunckel tient cette histoire d'un noin oculaire, au fils de qui il riva de tomber d'une barque ans l'eau, & d'aller au fond, sur equel il fit environ quinze cens

pas pour gagner le rivage. Ce jeune homme lui dit qu'il avoit pensé à Dieu en se donnant les mouvemens nécessaires pour se sauver, & qu'il ne se souvenoit pas d'avoir pensé à autre chose ; que la voix de sa sœur qui crioit sur le rivage lui avoit servi à diriger sa route du côté qu'il l'entendoit ; que les coups donnés à l'eau, & les cris qu'il entendoit distinctement, lui avoient été fort incommodes ; qu'il avoit mis deux heures à faire le trajet de l'endroit où il étoit tombé jusqu'au rivage ; qu'il avoit respiré, sans savoir comment cela étoit arrivé ; que l'eau n'étoit point entrée dans son corps, & qu'il avoit senti de la chaleur au lieu de froid.

Kunckel ajoute qu'il a inter-

Pêcheur qui étoit tombé
au au même endroit que le
le l'hiſtoire précédente, &
: arrêté par la glace comme
loit en ſortir. Il reſta trois
lans cette ſituation, & fut
ıé en ſi bonne ſanté, qu'en
ıt de l'eau il dit à ceux qui le
ıoient, & le croioient mort,
ſe portoit très bien. La ſeule
rque qu'il fit eſt qu'il s'étoit
é une grande veſſie autour de
te. L'Auteur termine ſon ob-
ation en diſant *qu'il n'eſt* pas
ıné que ce *Pêcheur ait vêcu*,
s qu'il ne comprend *pas com-*
ıt il en eſt autant *arrivé aux au.*
;.

Je ne le conçois pas *mieux*; &
ı dis autant du raiſonnement

que fait un Académicien en conséquence. Il dit que leur vie a pu s'entretenir, parce que le froid de l'eau a rendu la circulation plus lente, & supprimé la transpiration de l'air vital contenu dans le sang; outre que quelques parties de celui qui est contenu dans l'eau ont pu pénétrer dans leurs corps, suivant la pensée de Pechlin. J'aime beaucoup mieux l'explication que Platerus donne de ce phenomene, & qu'adopte Bartholin dans l'endroit que j'ai cité. Platerus expliquant comment une femme, qui avoit été jettée dans le Rhin pour avoir deffait son enfant, revint à elle après avoir été repêchée à l'endroit où l'usage permet de tirer de l'eau celles qui ont été punies de ce supplice,

supplice, dit que c'est l'effet de la syncope, où le mouvement du cœur, & la respiration s'arrêtent; deux fonctions qui peuvent se supprimer sans perte de la vie, comme les Medecins l'enseignent, & qu'on le voit souvent arriver dans les syncopes violentes, & les accidens hysteriques, après lesquels les malades reviennent souvent à elles au bout d'une heure, ou même plus, pendant lequel tems on n'a pas remarqué chez elles le moindre vestige de pouls, ou de respiration.

Mais, me dira-t-on, vous croiés donc qu'une syncope puisse durer une semaine, ou même davantage? Vous croiés donc en conséquence que le mouvement du cœur & la

circulation peuvent demeurer ſuſpendus ſans que la mort ſuive néceſſairement cette interruption ?

Je crois, comme je l'ai déja dit, que perſonne juſqu'à ce jour n'a ſçu en quoi conſiſtoit l'eſſence de la vie, & je ſais qu'il y a dans la nature beaucoup de phenomenes qui ſemblent prouver que le mouvement du cœur & la circulation des liqueurs ſont plutôt des ſignes palpables de l'éxiſtence de la vie, qu'ils n'en ſont les cauſes premieres. J'emprunte de Pechlin les preuves de cette vérité, que je fortifierai par d'autres autorités. Je parcourrai comme lui toute la nature, pour voir les phenomenes qui ſont dans l'eſpece. On y verra des faits beaucoup plus extraordinaires que tous

ceux qu'on a lûs jusqu'apresent ; & ausquels on peut appliquer à bien plus juste titre ce que le Docteur Suedois dit des histoires rapportées par Langelott. Je prie le Lecteur de remarquer que ce dernier n'est point le seul qui ait assuré à Pechlin leur vérité ; d'où il suit qu'on ne peut lui reprocher qu'une credulité que tout autre auroit eue comme lui. » Ce que vous m'a-
» vez conté, & à d'autres, au re-
» tour de votre voiage de Suede,
» qu'un homme peut vivre dans
» l'eau sans le secours de l'air, ou
» du moins que sa vie renait après
» une longue suspension, est un
» vrai prodige, qu'on croiroit à
» peine, tant ces évenemens sont
» extraordinaires, difficiles à croi-

» re, & sentent le roman plutôt
» que l'histoire, si vos lumieres,
» *& les témoignages d'autres per-*
» *sonnes*, ne levoient tout scru-
» pule. »

Le premier phenomene qu'examine Pechlin est l'état des plantes vivaces pendant l'hiver. Toute la différence qu'il y a entre elles & les annuelles ne vient que de ce que le principe du mouvement, & le tissu des fibres, ont moins de force dans celles-ci, & que les autres contiennent une plus grande quantité d'huile. Quant à l'esprit qui anime la plante, il est repoussé par le froid de l'hiver qui le concentre dans les bulbes, racines, & semences, où il circule sur lui-même sans pouvoir produire le développement

des germes, à moins que la chaleur du printems ne vienne à son secours.

Le second exemple est tiré des insectes qui passent tout l'hiver en chrysalides sans donner le moindre signe de vie ; bien qu'il soit certain qu'ils ne sont pas morts, puisqu'il ne faut qu'un peu de chaleur pour produire leur derniere métamorphose. La raison de cette mort apparente est que le froid de l'atmosphere, empêchant la circulation de leurs liqueurs, ne leur laisse qu'un mouvement de fluide suffisant pour les tenir en dissolution par une circulation autour d'un centre très petit. Ce mouvement de fluidité est pourtant tel qu'un froid beaucoup plus vif que

celui qu'on ſent ſur la terre que nous habitons eſt incapable de les coaguler, comme le prouvent les experiences de M. de Reaumur.

Mais ce n'eſt point dans les ſeules chryſalides des inſectes que le même phenomene ſe remarque. L'eſprit ſéminal ſe conſerve ſans coagulation, & ſans donner le moindre ſigne de vie, dans les œufs, qu'on peut regarder comme des chryſalides d'animaux vivans. Les inſectes aquatiques mêmes s'enfoncent dans le limon, où ils reſtent ſans mouvement juſqu'à ce que le printems le leur rende ; ce qui eſt également vrai des grenouilles, & des crapauts, comme l'atteſte Valentini, *Diſſ. Epiſt. IV. p. m.* 160. Il en arrive autant

aux insectes terrestres ; & M. de Reaumur a fait voir que les fourmis sont pendant l'hiver dans un état de mort qui cesse au printems.

Passons à des animaux qui ont le sang chaud, & qui circule comme le nôtre ; & faisons voir après Pechlin, & d'autres Auteurs, que la circulation & la respiration se suppriment chez eux pendant l'hiver pour se rétablir au printems.

On peut dire des hirondelles que la vie & la mort dans nos contrées se succedent chez elles par semestre. Olaus Magnus, & Scheffer dans une lettre écrite à Hévelius, rapportent qu'il est très commun dans les païs septentrionaux que les pêcheurs tirent de l'eau des pe-

lotons d'hirondelles, qui dans le commencement de l'automne s'y sont entassées les unes sur les autres. Ces Auteurs distinguent ces oiseaux en diverses especes, dont les unes cherchent d'elles-mêmes un asile dans l'eau, d'autres passent dans des païs éloignés, d'autres se cachent dans les trous des murailles, dans le sable, dans leurs nids, d'autres s'attachent à des rochers, d'autres, manquant de force dans des trajets de mer, s'y précipitent, & y restent jusqu'au printems.

Kircher dans le chap. 1. de la IVe. Section du 8e. Livre de son Monde sousterrain, tient sur le compte des hirondelles le même langage que les Ecrivains septentrionaux. Il dit que les habitans du Peloponese

Peloponese, & des autres contrées de l'Archipel, lui ont raconté qu'il passe chez eux tous les ans beaucoup de cigognes, & d'hirondelles venant d'Egypte, & des côtes de Lybie, & que ces dernieres, lorsqu'elles sont fatiguées de voler se posent à trois, quatre, cinq, ou six, sur le dos d'une cigogne qu'elles dédommagent par un chant continuel. Il y a donc, dit-il, des hirondelles qui passent d'un païs dans un autre, & ce sont celles qui ne sont pas éloignées des païs chauds; mais il y a long-tems qu'on sait par experience que celles qui se trouvent dans les païs froids ne font pas ces voiages, & qu'elles se cachent pendant l'hiver dans le fond des cavernes, des lacs, le creux des ar-

, les rivieres, & la mer. Rien
plus commun que d'en pê-
en Pologne. Elles reprennent
ie quand on les porte dans les
les; mais celles qu'on retire
si avant le tems marqué par la
ure meurent promptement.
cher cite ensuite Agricola, qui
s son Traité *de Animalibus sub-
raneis*, dit qu'on en a trouvé
s des lacs d'Allemagne; Pline,
ap. XXV. du 12. Liv. de son
istoire Naturelle, qui dit que *les
ondelles s'en vont pendant l'hi-
r;... mais que c'est dans des en-
oits voisins, comme des enfonce-
ens cachés des montagnes, où on
s a trouvé nues, & sans plumes;*
fin Olaus Magnus, Liv. XV.
ap. X. qui ajoute à ce que nous

en avons cité d'après Pechlin, que celles qu'on tire de l'eau avant le tems ne vivent pas longtems. L'Auteur ajoute que les habitans de Tivoli, lui montrant cette montagne surprenante, qui a pris le nom de *Sciffo*, parce qu'on prétend qu'elle s'est partagée à la mort de notre Sauveur, lui ont assuré que l'hiver on y trouvoit une grande quantité d'hirondelles amoncelées, & assoupies. Il y a, suivant le même Auteur, une autre espece d'hirondelles qu'il nomme *ripariæ*, *rivageres* s'il est permis d'user de ce terme, qui se retirent dans le creux des rochers sur le bord des eaux, où on les trouve comme mortes, au rapport d'Agricola. Il cite enfin Cysatus qui dans sa des-

n de la Suisse, dit que vers es de Noel, en creusant des mens pour bâtir le palais à rne, on trouva un sousterrain il sortit une vingtaine d'hi- elles. où l'Auteur conclut que tous oiseaux ne passent pas les mers, ue les unes se retirent dans les ités des montagnes, d'autres ns le creux des arbres, & que la part de celles qui habitent les is septentrionaux se précipitent ns le fond des eaux.

Cette doctrine paroîtra sans ute incroiable à ceux de mes ecteurs qui ne sont pas versés ns l'histoire naturelle. Comme le est extrêmement propre à rouver qu'on peut cesser de res-

pirer, & que le sang peut cesser de se mouvoir sans que la vie soit éteinte, je veux joindre d'autres autorités à celles que j'ai deja citées.

Fortunius Licetus dans son Traité *de Feriis altric. anim. disp.* 19. assure sur le rapport de François Stanislas Moscinscki Palatin de Posnanie dans la haute Pologne, que tout le monde peut tous les jours se convaincre par ses ieux dans ce vaste roiaume, que ces mêmes hirondelles qui pendant l'été font leurs nids sous les toîts, se précipitent vers la fête de S. Michel à la fin de septembre, dans les étangs, & dans les rivieres, où elles restent cachées environ jusqu'à la fête de S. Stanislas qui arrive le 15 de may. Pendant ce tems

les habitans voient des
ns à travers la glace, & qu'ils
ent pour les pêcher, ils pê-
aussi très souvent des pa-
s d'hirondelles, amoncelées,
rrées les unes contre les au-
qui, comme les poissons, sont
ourdies par le froid, & pa-
ent sans vie, jusqu'à ce qu'on
porte dans un poële, où elles
blent ressusciter; &, ce qu'il
de remarquable, c'est que,
mme les Polonois s'imaginent
il est deffendu de donner la
ort à ces hirondelles, aussi-tôt
rès qu'ils leur ont rendu la liber-
elles s'envolent vers les eaux,
elles se précipitent sur le
amp.

Le célebre Evêque d'Avran-

ches, M. Huet, qui a voiagé en Suede, parle des hirondelles comme Scheffer. Il ajoute que dans d'autres lieux elles ſe retirent dans des cavernes, & ſous des rochers; & qu'entre la ville de Caën & la mer il y a le long de la riviere d'Orne pluſieurs de ces cavernes, où l'on a quelquefois trouvé pendant l'hiver des pelotons d'hirondelles ſuſpendues à la voûte en forme de grappes; & qu'il y a longtems qu'on a remarqué la même choſe en Italie, puiſque Pedo Albinovanus, dans l'Elegie qu'il a compoſée ſur la mort de Mecenas, parle de la retraite des hirondelles dans les rochers comme d'une des marques des approches de l'hiver.

...antur aqua, scopulis se condit hirundo.
...berat egelidas garrula vere lacus.

...uetiana p. 16.
...in cité par Camerarius, Cent.
Hist. 71. dit au second Livre
...on *Théâtre* de la Nature, que
...habitans des côtes de la mer
...tique, allant ramasser de l'am-
...jaune sous des rochers, y ont
...uvé de grands monceaux
...irondelles. Camerarius ajoute,
...elques *Auteurs rapportent que les*
...ondelles se cachent dans le fond
...me de la mer, & qu'elles y sont
...evelies dans le sommeil; mais cela
...impossible, puisqu'elles ont des
...mons, & qu'il faudroit qu'elles
...erissent. Il faut convenir que le
...isonnement de Camerarius pa-

toît conséquent, mais qu'est-ce qu'un raisonnement contre des faits constans?

Franck de Frankenau dans ses Satyres Medicinales, tient une doctrine tout-à-fait conforme à la nôtre sur les hirondelles. Il l'établit sur les autorités de Lauremberg *Acerr. Philol.* L. *III.* c. 71. d'Isaac Vossius dans son *Appendix de Lucis Nat. cap.* 1. de Deusingius *Vindic. Fœt. sect. V.* de Fournier dans sa Geographie Part. I. Liv. *II.* chap. 5. qui dit qu'on en pêche communément dans la mer de Norwege; qu'il est tout commun dans la Silesie, la Pologne, la Boheme, la Moravie, qu'au commencement de l'automne elles se ettent dans les puits; enfin qu'on

en trouve plein le creux des chênes. Il cite encore Cromerus *Hist. Polonica L. I.* Hevelius *Act. Phil. Anglic.* Marcellus Donatus *Hist. med. memorab. L. IV. c.* 12. enfin David Herlicius, qui dans la 10e. Epigramme du VI. Livre regarde l'hirondelle comme le ſymbole de notre réſurrection. Je tranſcris ce morceau, qui pourra faire plaiſir à quelques Lecteurs.

Spem ſupereſſe novæ poſt ultima funera vitæ
Nuncia formoſi veris hirundo monet.
Cum folia, exhauſto omni humore, cadentia ramis
Silvarum abripiunt quod fuit ante decus,
Avolat, & ſe credit aquis, præcepsque ſub illas
Merſa, in dumoſa mortua valle jacet,
Flebilis, exanimis, deplumis, nuda; neque ullam
Vivifici partem mœſta caloris habens.
Et tamen huic redeunt in ſenſus munera vitæ,
Cum novus herboſam floſculus ornat humum;
Atque lares repetit plauſu ingeminante priores,
Et ſuave excelſa ſub trabe nectit opus.

eut, outre ces Auteurs,
er ceux que cite Garmann
a Traité *de Miraculis Mor-*
Liv. III. tit. IV.
ime il y a des gens qui ne
oint frappés par ce qui se
lans les païs étrangers, ou
tre qui sont prévenus au dé-
age de ceux qui en racon-
es choses qui ne sont point
a sphere de leurs connoissan-
fondés peut-être sur ce pro-
:, *à beau mentir qui vient de*
je vais leur parler d'un païs,
in homme, qu'ils peuvent ai-
ent connoître, & dont ils n'o-
nt suspecter le témoignage,
nd ils l'auront connu. M. Fal-
et, étant en hiver chez un Gen-
iomme de Bresse, vit apporter

une espece de masse de terre que des pêcheurs avoient tirée de l'eau avec leurs filets. A force de la laver, pour sçavoir ce que ce pouvoit être, on apperçut plusieurs hirondelles qui reprirent la vie, en les présentant au feu. On lui dit qu'il n'étoit pas rare d'en pêcher de la sorte dans cette Province.

Les hirondelles ne sont pas les seuls oiseaux qui se cachent dans le fond des eaux pour y passer l'hiver. Jean-Baptiste Fulgose autrefois Doge de Genes, atteste que Gervais Tibellerius, Maré chal du roiaume d'Arles, écriv à Othon IV. qu'aiant jetté le fil pendant l'hiver dans un lac de païs, on avoit amené sur le riva une grande quantité de cicog

, qui avoient le
l'anus les unes des
: redevenues vivan-
de la chaleur. Le
ır ajoute qu'on en
ɔup en Lorraine près
ı l'année 1467, &
réchauffées dans des
ıs, elles reprirent l'usa-
:. Ces deux traits sont
v. I. *cap. de Avib. mirab.*
: Frankenau adopte sans
la doctrine de Fulgose
:ognes, ausquelles il joint
ndelles, les cailles, les
, &c.
: à propos des cailles, qu'il
Italie un évêché nommé
, comme l'île où il est situé,
l'ancienne Caprée dans le

roiaume de Naples) où les cailles ſe raſſemblent deux fois par an en ſi grande quantité, que la chaſſe qu'on leur donne fait un des principaux revenus de l'évêché, ce qui l'a fait nommer aſſez plaiſamment l'*évêché des cailles*, *il veſcovato delle quaglie*. On croit dans le païs qu'elle y attendent un vent favorable pour paſſer en Afrique, d'où elles reviennent en Italie le printems ſuivant. Mais, ajoute l'Auteur, ce n'eſt pas le ſentiment d'Iſaac Voſſius dans l'*Appendix de lucis Natura*, *c.* 1. où il dit, » parce qu'on a ſouvent vû les cailles » aller de la Grece, & de l'Aſie » proprement dite, vers l'Egypte, » & de la Numidie vers l'Italie, » & ſurtout vers Capri, on les

ñ comme des oiseaux
Mais comme l'a fort
ırqué Belon, lorsque
n est faite, elles cher-
ns ces endroits d'autres
our se nourrir, & pour
ıer aux oiseleurs. La
de cette vérité est que
s mêmes tems de l'année
t des volées de ces oiseaux
ıer de tous les côtés, &
'hiver on ne les apperçoit
nulle part, parce qu'elles
t très-sensibles au froid.
ssius dit dans le même Traité
. qu'on sçait par le rapport
ersonnes dignes de foi que
cicognes ne passent point à
pproche de l'hiver dans l'Egyp-
, ou dans d'autres païs plus tem-

perés ; & il dit positivement qu'il est certain que les autres oiseaux qu'on croit de passage se retirent dans des lieux cachés, & inaccessibles, où ils demeurent morts, ou comme morts. Les cicognes, les herons, & autres oiseaux de même caractere, s'enfoncent dans les fossés, & les marais.

Le phenomene suivant n'est pas moins surprenant dans un autre genre. Pison, cité par Pechlin parle dans son histoire des Inde ch.XXI. d'un oiseau du Mexiqu appellé par les habitans *Huitzitz* qui ne survit pas aux fleurs q lui servent de nourriture. Qua elles sont passées, il fiche le b dans un arbre, où il reste suspen sans mouvement pendant six m

qu'à ce que de nou-
ent produit de nou-
Ximenès, de qui Pi-
e ce trait d'histoire
attribue la mort de
d'oiseau au deffaut des
Pechlin juge avec plus
que la cause de cette
:ente est le changement
,d'humide devenant sec,
également les liqueurs
eaux, & celles qui pro-
es fleurs. Or, ce change-
rive sans que l'esprit vivi-
vapore, puisqu'ils repren-
vie dans une autre saison.
:t, rien n'est plus propre à
er, que les liqueurs gluti-
:s. On en peut juger par les
paissis, qui conservent très-

longtems leurs esprits, lesquels ne peuvent en être dégagés que par l'humidité, & la chaleur. Aussi la chaleur humide produit-elle cet effet sur ces oiseaux. Cardan au 7. Livre *de rer. variet. c.* XXXVI. parle du même oiseau, qu'il dit n'être pas plus gros qu'une grosse abeille, & se pendre par un pied à une branche, où il reste comme mort depuis le mois d'octobre jusqu'à celui d'avril. Il le nomme *Passer vicilinus*; & lui donne pour nourriture la rosée, le miel, & le suc des fleurs. C'est l'oiseau que nous nommons *Colibri*, ou *Oiseau mouche.*

Mais pourquoi passer les mers pour trouver des exemples de résurrections des oiseaux, pendant

.rées en fourmillent? .ment pendant *l'hiver* dont nos *campagnes*, êts font pleines? *Dira*-ls jouissent pendant cette es biens conquis pendant On sçait qu'ils ne font point llement prévoians, *qu'ils* issent point. On a *même dé*-lé la fourmi de cette préro .ve, comme je l'ai déja remar-é. Ils disparoissent presque tous, ands & petits indistinctement, & eparoissent au printems. Que leur est-il donc arrivé? Ils se sont cachés; &, comme il leur est autant impossible qu'aux hommes de vivre éveillés sans alimens, ils ont été ensevelis pendant tout l'hiver dans un sommeil si léthargique,

qu'ils n'ont fait aucune dissipation, & qu'ils n'ont eu besoin d'aucune réparation.

Mais, ont-ils, me dira-t-on, perdu tout caractere de vie?

Il y auroit lieu de le penser, & il seroit aisé de prouver qu'il en doit être ainsi; mais pourquoi recourir à des conjectures, quand on peut s'appuier d'observations? J'ai lû dans un traité de Physique, imprimé depuis vingt-cinq ans, mais dont je ne me rappelle pas le titre, qu'un particulier fit mettre au feu pendant l'hiver un tronc creux de saule, qu'il avoit fait abbattre l'automne précédent. Il en roula un petit pacquet, qui fut négligé d'abord, puis frappa les ïeux par sa singularité. Le particulier

nina, & remarqua
rrangées avec quel-
détacha doucement,
sous la chair d'un pe-
'il ne reconnut point;
mort. Mais il fut bien-
pé; car l'aiant appro-
, l'oiseau ne tarda point
les signes de vie, qui de-
ensibles, & démasque-
ece. Quelques *piot, piot*,
nnoître évidemment que
n moineau, qui s'étoit pra-
cette enveloppe pour son

ne dis rien d'une quantité de
upedes qui habitent nos fo-
, & à qui il arrive peut-être
que chose de semblable, faute
rouver de la nourriture propre

à donner à leur ſang le volatil né-
ceſſaire pour que ſa circulation
continue. Toujours eſt-il certain
qu'on en voit moins en hiver que
pendant l'été.

Après avoir vu des exemples de
mort apparente dans les oiſeaux
qui ont le ſang chaud, on ſera
moins ſurpris de ce que Pechlin
remarque des poiſſons, auſquels il
en arrive autant dans les caches
où ils ſe retirent pendant l'hiver
& qui ſont même encroutés d
glace, ſans que le principe vivifian
ſoit détruit chez eux. Car ils r
commencent à vivre lorſque
glace ſe fond par la chaleur de l'a
moſphere, ou du feu artificiel.
en arrive autant, ajoute cet A
teur, aux ſerpens, aux crapau

s, &c. &c en général
amphibies, lorſque
it leurs liqueurs, viſ-
eur nature, & par-là
is propres à empêcher
on de l'eſprit vital qui
nimer.
nérite d'être remarqué,
es poiſſons qui ont été
ſurvivent gueres à leur
ice artificielle; parce que
aiant alteré les principes
ſang, lorſque l'eſprit vital
ſe développer, & ſon reſ-
agir, il ne peut plus réfor-
in tout de la même nature;
lable au vin qui a été gelé,
el venant à ſe fondre contrac-
in goût d'évent, d'alteré, par-
que ſa diſſolution étant faite à

contretems ne permet pas à l'esprit de s'y remêler dans le même ordre, & la même proportion qu'auparavant.

Ce que Pechlin dit des poissons, est conforme à ce que dit Theophraste dans son traité *de Piscibus in sicco degentibus*; où l'on voit que dans le Pont on trouve dans la glace des poissons qui ne commencent à se mouvoir, & à sentir, que quand on les met dans la poissoniere, ou dans la poële. C'est ce qui arrive surtout au goujon, suivant ce Naturaliste.

Le dernier exemple qu'apporte Pechlin, pour éclaircir la question d'une vie conservée sous l'eau sans prendre d'alimens, est celui de quelques quadrupedes, comme le

herisson,

armotte, le loir, &c.
nt dans la terre aux
e l'hiver, pour n'en
printems, & sont pen-
is accablés d'un som-
ond, qu'on les croiroit
n'y apperçoit alors ni
respiration ; ce qui fait
rvée dans son Livre de
animal. Exercit. L. » Il y
animaux, animaux san-
, qui vivent long-tems
pouls, & dont quelques-uns
eurent cachés pendant tout
ver, & cependant restent en
, bien que leur cœur n'ait plus
mouvement, & que la respira-
on s'arrête, comme il arrive
ceux qui sont attaqués de syn-
cope, ou d'affections hystéri-

» ques, lesquels sont étendus à
» demi morts avec abolition to-
» tale du pouls, &c. »

Il paroît par ce passage qu'Harvée, qui devroit être plus que personne partisan de la circulation, puisqu'il étoit l'Auteur de cette importante découverte, n'a pas cru qu'elle fut absolument essentielle à la vie. Mais Pechlin n'a pas été aussi hardi. Soit raison, ou préjugé, il croit que dans ces animaux la respiration se fait par un mouvement du diaphragme, tellement insensible qu'il échappe aux ïeux de l'observateur. Il remarque qu'il étoit nécessaire que la respiration fut telle chez eux, parce que, si elle s'étoit fait à l'ordinaire, le mouvement du sang se seroit fait à l'ac-

qu'il en auroit été de transſpiration, du benens, &c. ce qui étoit le avec la néceſſité où ux ſe trouvent d'être dant tout l'hiver.

aut pas croire que cette bſtinence cauſée par un de la nature de celui des ces, ſoit ſans exemple parmi mes. On voit dans les Mêde l'Académie des Curieux ature, Ann. 8. Obſ. LXVII. Obſervation du célebre Daudovic, premier Medecin du de Saxe-Gotha, qui porte ne jeune fille, apprehendant nauvais traitemens de ſes pas, s'enfonça dans un bois, où t jours après on la trouva cou-

chée sur le ventre aiant tout l'extérieur de la mort, excepté que tous ses membres étoient mols, & flexibles; car elle n'avoit aucune respiration sensible; son visage étoit couvert d'une pituite visqueuse,& revêtu de mousse,& de feuilles tombées qui s'y étoient attachées; sa bouche & ses narines étoient entierement remplies d'une mucosité très épaisse. Cependant le Medecin lui fit rechauffer le corps, d'abord au moien des frictions, puis du poële; on enleva avec l'eau chaude le masque qui lui couvroit le visage,& la mucosité gelatineuse qui lui bouchoit la bouche, & les narines; puis on lui versa dans la bouche une cuillerée d'eau de vie, le seul cordial qu'on eut à la main.

cendre ; une seconde
suivie d'un soupir ; la
i fit ouvrir les ïeux.
plus propre que cette
endre croiable ce que le
erbestein raconte des ha-
la Lucomorie, & dont
rrons parler dans un au-
oit ? Mais tirons-en une
ence plus directe à notre
ue demanderoit-on de plus
tat de cette fille, & les cir-
nces de son histoire, pour la
: bien & duement morte ?
st-ce qui s'aviseroit de soup-
ier qu'on auroit enterré vi-
e une personne à qui on auroit
né la sépulture dans ces cir-
stances ? Que diroit-on dans ce
is-ci d'un Medecin qui essaie-

roit de rappeller à la vie une fille dans cet état ? Y a-t-il rien de plus propre à justifier la réflexion de Zacchias emploiée dans la premiera partie p. 80. *Le commun des hommes doit-il blâmer les Medecins prudens, doit-il s'en mocquer, s'ils font des épreuves sur ceux qui sont effectivement morts, ou qu'on croit tels, pour découvrir s'il leur reste encore, ou non, quelque signe de vie ?* Des faits aussi concluans contre l'incertitude des signes de la mort seront-ils en pure perte ? Justifiera-t-on la prédiction de M. l'Abbé Desfontaines, *je crois que cet Ouvrage ne fera pas changer l'usage par rapport à l'inhumation des morts?* Croira-t-on seulement avec lui qu'*il est certain que par rapport à ceux qui sont su-*

jets à la léthargie, à ceux qui sont frappés d'apoplexie, ou qui meurent subitement, on doit être très précautionné avant l'inhumation, & qu'en général on doit observer la regle des vingt-quatre heures bien plus serieusement que dans toutes les autres choses où elle peut être prescrite? J'avertis pourtant le Lecteur, à qui cette prédiction auroit pu en imposer, que cet Auteur, frappé sans doute des preuves que je donne de la vérité de l'assertion de M. Winslovv, qu'il ne faut se fier ni aux instrumens les plus cruels de la Chirurgie, ni même au feu, pour constater la mort, revient sur lui-même en ces termes, *si cela est, la regle des vingt-quatre heures doit être étendue, & on ne doit dé-*

ſormais célebrer les funerailles d'un mort qu'au bout de trois jours, comme il s'eſt pratiqué autrefois chez quelques peuples. Cet Auteur auroit tiré de mon Ouvrage une conſéquence plus juſte, ſi, de ce que je concluds comme M. Winſlow, que la putrefaction eſt le ſeul ſigne certain de la mort, il eut étendu le délai des funerailles juſqu'à l'apparition de ce ſigne caractériſtique; & je ne doute pas que, frappé des nouvelles obſervations que je raſſemble dans cette ſeconde Partie, il ne tire cette conſéquence, s'il en donne l'extrait. Revenons aux ſecours qu'on peut donner aux *Noyés.*

Mais, pour ne ſe point tromper ſur cet article important, il faut

commencer par bien constater la cause de la suffocation.

Toute l'ancienne Ecole, Grecque, & Arabe, & tous les Medecins jusqu'à Platerus, se sont figuré que c'étoit l'eau qui entroit dans l'estomac, & la poitrine, ou les poumons; & en conséquence l'objet de leur pratique étoit de la faire sortir le plus promptement qu'il étoit possible. Pour y parvenir ils faisoient suspendre les Noyés par les pieds, ou ils les couchoient sur le ventre sur un tonneau ou cuvier que l'on agitoit de côté & d'autre. Par ce moien le bas ventre, & la poitrine se trouvant comprimés, & la tête étant en bas, le balancement du cuvier devoit faciliter la sortie de

l'eau qui étoit aidée par la situation déclive de la partie superieure du corps. Ils ordonnoient aussi des secours propres à exciter le vomissement.

Nous avons déja remarqué *Part. I. p.* 189. que l'eau qu'on avale en se noïant n'est point du tout la cause de la suffocation, & dit, sans administrer de preuves d'une vérité que nous regardions comme incontestable, qu'il n'entre point d'eau dans la poitrine, ou que, s'il en entre dans l'estomac, ce n'est point en assez grande quantité pour causer la mort, ou même le gonflement qu'on remarque dans le bas ventre des Noyés. Mais comme le préjugé a fait paroître notre doctrine paradoxe à plu-

Lecteurs, il est à propos de
ir sur l'observation.
terus assure formellement
. LV. que si les Noyés ava-
e l'eau, c'est trop peu pour
e puisse leur causer la mort.
l a remarqué plusieurs fois
y en avoit très peu dans leur
iac. Aussi dit-il qu'il est cer-
que l'eau qui paroît sortir d'un
é suspendu la tête en bas sort
ôt de ses habits que de sa
che.

Nymman dans son Livre *de fœt. in utero* s'explique de la
iere suivante. » Qui croiroit
u'un enfant renfermé tant de
ems dans l'étroite prison de
utérus, & qui y remue tous
es membres, ne remue jamais

» la mâchoire, & n'ouvre jamais
» la bouche? Il y a plus: n'a-t-il
» pas toujours les narines ouver-
» tes? Cependant on n'a jamais
» remarqué qu'il fut jamais entré
» dans ſon corps de la liqueur de
» l'amnios; donc à peine y en-
» trera-t-il quelque choſe par la
» bouche. Il en eſt du fœtus
» comme de ceux qui meurent
» dans l'eau. Pluſieurs diſſections
» m'ont fait voir qu'il n'en étoit
» pas entré une chopine dans leur
» corps. »

On trouve dans les Melanges de l'Académie des Curieux de la Nature, *Ann.* II. Obſ. 251. une Obſervation de Jean-Jacques Wepfer, qui contient l'anatomie de quelques *Caſtors*, dont l'un avoit été

uteur lui aiant ouvert la
rtere, il ne ſortit point
poumons, mais il ſe trou-
la cavité de la poitrine de
ablable à de la lavure de
viron quatre onces du côté
trois du gauche ; épanche-
ue l'Auteur juge avec rai-
duit par l'expreſſion d'une
ſanglante au travers des
des bronches d'un animal
oit lutté long-tems contre
nort violente. On ne vit ni
ure, ni eau teinte de ſang,
a trachée artere, ni dans ſes
aux, ou bronches.

hn dans l'Appendix de ſon
té *de Renunciat. vuln. Diſſ. II.*
u'il a diſſequé plus d'une mere
damnée à être noyée pour

avoir défait un enfant, & qu'il a fait remarquer aux ſpectateurs qu'il ne ſe trouvoit que peu ou point d'eau dans leurs poumons, & leur bas ventre. Il ajoute que, pour ſe rendre plus certain de cette vérité, il a ſacrifié à ſa curioſité pluſieurs animaux, dans les cavités de qui, bien que noyés vivans, il n'a jamais trouvé d'eau.

M. Georges Detharding, actuellement Profeſſeur en Medecine à Copenhague, dans une lettre qu'il écrivit étant Profeſſeur à Roſtoch en 1714, fait l'hiſtoire de la diſſection d'un Soldat de la garniſon qui s'étoit *noyé* en paſſant ſur le foſſé *de la place* qui étoit glacé, dans *l'eſtomac* duquel on ne trouva *qu'environ* une demi meſure de

qu'il avoit bue avant que de
:er. Le Professeur eut soin
rtir les spectateurs qu'il ne se
'eroit pas une goutte d'eau
ıa poitrine, qui étoit fort éle-
comme l'avoit été le bas ven-
& l'évenement confirma sa
ıction.

ıfin les Observations de Jean
rade Becker prouvent aussi
ne se trouve point d'eau dans
ıvités des Noïés. On lit en effet
; son Traité *de Submers. mort.
pot. aq.* d'abord l'histoire d'un
:n submergé depuis une heure,
t le bas ventre parut gonflé
si que l'estomac, & les intestins,
s cependant qu'il s'y trouvât
: goutte d'eau, *ce qui nous pa-
fort extraordinaire.* Les pou-

mons étoient de même gonflés, ſans contenir d'eau, ſemblables à ceux des perſonnes qui meurent par la corde; mais ils s'affaiſſerent promptement, lorſqu'on eut fait à la trachée artere une inciſion qui laiſſa à l'air la liberté de ſortir. L'Auteur remarque que c'eſt cette obſervation qui lui rendit ſuſpecte la doctrine des Anciens.

On lit enſuite l'hiſtoire d'un Païſan tiré de l'eau tout pourri au bout de quelques ſemaines. Lui aiant ouvert le duodenum, on fit deux ligatures à cet inteſtin qui étoit très gonflé, & dont il ne ſortit en l'ouvrant qu'une liqueur qui n'étoit qu'un chyle mêlé avec la bierre, dont ce malheureux s'étoit ivré dans un marché. Le gonfle-

de l'estomac laissoit penser
contenoit beaucoup d'eau ;
'y trouva pourtant qu'une
ine de liqueur qui ne sentoit
ı bierre. Les poumons étoient
ıflés qu'ils sortirent de la poi-
lorsqu'on eut ouvert cette
é ; mais leur gonflement se
a promptement quand on eut
ne incision à la trachée artere,
il ne sortit que de l'air, qui
ıappa avec bruit. Ils ne donne-
en les coupant par morceaux
ın signe d'humidité extraordi-
e, & l'on n'y remarqua d'in-
:e que des taches de différentes
leurs.
a troisiéme histoire est celle
ne femme noyée dans un puits
elle avoit été jettée, dans les in-

...s de qui l'on ne trouva que du
...e. Il n'y avoit pas plus d'eau
... les poumons. Les intestins
...aissoient en leur donnant des
...ps de poinçon, & l'issue qu'on
...na à l'air, qui sortit avec bruit
...nd on ouvrit la trachée artere,
...à de même affaisser les pou-
...ns.

...nfin Becker parle d'un hom-
... qui fut trouvé debout dans un
...n où il étoit tombé depuis
... jours. Son estomac, qui étoit
... gros, n'étoit gonflé que de
...s, & contenoit à peine six
...s d'une liqueur blanchâtre;
...oumons, également gonflés,
...isserent quand on eut coupé
...chée artere, dont l'air sorti
... bruit. Le mort n'avoit pa...

tendu par la
ées d'eau qu
» en avoit p
» toutes part
» ajoute Bec
» malgré la
» ties glissan
» te jour dan
» dans l'œsop
» les cavités
» évidente qu
» tellement g
» ce qui fais
» trer que
» voit s'y fai
L'Auteur c
vations que l'a
les poumons,
pas une preuve
jetté mort dans

-la bouche deux cuille-
t-quand on le pêcha. » Il
it pourtant été investi de
parts pendant cinq jours,
Becker, & cet élement,
é la ténuité de ses par-
lissantes, n'avoit pu se fai-
r dans la trachée artere, ni
l'ésophage, pour remplir
avités des visceres ; preuve
ntre que ces parties étoient
ment garanties contre tout
qui faisoit effort pour y en-
que l'eau même ne pou-
t s'y faire un passage. »
Auteur conclut de ces obser-
ns que l'absence de l'eau dans
umons, & les intestins, n'est
ne preuve que le sujet ait été
mort dans l'eau ; observation

r ceux qui sont
re des rapports en
contredit celle de
astro, adoptée par
physiologistes, & de
s, & entr'autres par
dans son traité de *Cada-*
ciendo c. 21. Mais com-
s le sentiment de Becker,
mons ne doivent pas se
r dans ceux qu'on a jetté
s dans l'eau, on pourroit ti-
e leur gonflement une preuve
e le sujet étoit vivant quand il
été submergé.

On sera sans doute curieux de
savoir d'où provient le gonfle-
ment de ceux qui meurent dans
l'eau, puisque ce n'est point à
celle qu'ils ont avalée qu'il faut

l'attribuer. C'est une que
M. Detharding resout c
niere fort simple. » Ceu
» qui meurent dans l'e
» rent pas du deffaut d
» sa trop grande qua
» meurent pas dans
» mais dans l'inspi
» à-dire dans l'acti
» l'air). En effet rié
» ble mieux à chaqu
» que les phenomen
» marquent dans s
» pour peu qu'on
» ver avec quelque
» s'appercevra qu'
» poitrine s'allong
» tre s'éleve, les
» flent, & que c
» tant qu'on aspir

buer. C'est une question que
)ethardirng resout d'une ma-
fort simple. » Ceux, dit-il,
ii meurent dans l'eau ne meu-
nt pas du deffaut d'air, mais de
trop grande quantité; ils ne
eurent pas dans l'exspiration,
ais dans l'inspiration (c'est-
dire dans l'action d'aspirer
ir). En effet rien ne ressem-
e mieux à chaque inspiration
ie les phenomenes qui se re-
iarquent dans les Noyés. Car,
our peu qu'on veuille s'obser-
er avec quelque attention, on
appercevra qu'en inspirant la
oitrine s'allonge, le bas-ven-
re s'éleve, les flancs se gon-
lent, & que cet état subsiste
ant qu'on aspire l'air, ou qu'on

dans la poitrine. Or les
hoses se passent dans les
vec ces différences que
x-ci l'inspiration se fait
idité & violence, au
le se fait paisiblement;
ffort dans les autres;
ces derniers l'affaisse-
cede à l'élevation, &
les premiers. l'éleva-
as ventre, & l'allon-
e la poitrine subsis-
ue toutes les parties
t d'être dans un état
n. C'est sans doute
nt dans l'esprit ceux
gardé comme une
la mort des Noyés,
endu que sa cause,
mort des personnes

des signes de la M
» qu'on étrangle, ci
» car ces deux genres
» beaucoup de ressem
» il ne faut que la se
» du bas ventre des
» subsiste après leur
» prouver l'analogie
Il est aisé en con
cette theorie de com
de la mort des No
point différente de
avons assignée, p
l'on en croit le
dont l'ouvrage
inconnu qu'à M.
en la complaisanc
de Dannemarck
voici les conséqu
de la doctrine p
» vesicules du

rangle, eſt la m
eux genres de mor
p de reſſemblanc
t que la ſeule éleva
ventre des pendus
e après leur mort,
er l'analogie ».
aiſé en conſéquenc
orie de connoître la c
ort des Noyés, qui
ifférente de celle que
aſſignée, *part. I. p.* 19
n croit le même Aute
l'ouvrage m'étoit alors
nu qu'à M. *Winſlow*, q
complaiſance de le faire v
annemarck à ma priere.
i les conſéquences qu'il
a doctrine précédente : »
eſicules du poumon ſe g

: donc par l'air, les bronches
ongent, les vaisseaux san-
ıs qui se distribuent dans
le corps des poumons sont
primés, & bien que l'allon-
nt des bronches aide l'en-
lu sang dans les grands
ux, tant ceux qui sont
s aux poumons, comme
& la veine bronchiales,
x qui servent seulement
culation, c'est-à-dire,
& la veine pulmonai-
irculation ne se fait
pas également dans
ires, puisque la pré-
air rarefié dans les ve-
t le sang à l'étroit, &,
l'y séjourner, l'em-
Ter dans le ventri-
cule

» cule gauche, po
» circulation. Or d
» un retardement
» dans cette fonct
» re, les mouvem
» sent aussi, & l
» che insensiblem
Après avoir ap
gonflement des po
mort qui en est l
sans doute bien
quelle est, suiva
teur, la cause
de sortir de la
poumons. Cette
n'est point de pu
que les secours q
aux Noyés ne p
tiles qu'autant
à lever les obsta

...auche, pour achever la
...tion. Or dès qu'il se fait
...tardement considérable
...cette fonction si nécessai-
...s mouvemens vitaux ces-
...aussi, & la mort s'appro-
...nsensiblement ».

...s avoir appris la raison du
...nent des poumons, & de la
...qui en est la suite, on sera
...oute bien-aise de sçavoir
... est, suivant le même Au-
... la cause qui empêche l'air
...rtir de la poitrine, ou des
...nons. Cette question même
...point de pure curiosité, puis-
...les secours qu'on peut donner
... Noyés ne peuvent leur être
...es qu'autant qu'ils sont propres
...ver les obstacles que les fonc-

itales trouvent à leur exé-
Or M. Detharding, après
, prétend que l'épiglotte;
alvule, ou souspape, que la
a placée à l'entrée extérieu-
larynx, pour empêcher en
hant sur l'ouverture de la
ous les corps solides, ou
, qui se trouvent dans la
de descendre dans le canal
piration, abaissée & collée
ent sur la glotte, est l'obs-
se rencontre à la sortie
ntenu dans les poumons;
teurs veulent que cet
it opiniâtre, & convul-
de l'extension contre
fibres des membranes
qui revêtent l'épiglot-
ttribuent cette exten-

sion contre nature à l
violente inspiration
peur dans ceux qui c
de se noier. Car, c'el
ment de M. Dethar
» toutes les espec
» & de terreurs, o
» tamment que la
» dérange; c'est-à-d
» piration est plus
» plus long-tems,
» traire l'expiratio
» & en conséquen
» & assez courte, l'
» doit-elle pas être
» forte, & l'air ne
» attiré en bien plu
» tité, quand on s'a
» est menacé de la
» sion de l'eau c

: nature à la grande, &
aſpiration que cauſe la
ceux qui courent riſque
. Car, c'eſt le raiſonne-
- Dethardiug: » Si dans
es eſpeces de craintes,
reurs, on obſerve conſ-
it que la reſpiration ſe
, c'eſt-à-dire, que l'inſ-
i eſt plus vîte, & dure
ng-tems, & qu'au con-
exſpiration eſt coupée,
onſéquence incertaine,
courte, l'inſpiration ne
e pas être beaucoup plus
& l'air ne doit-il pas être
n bien plus grande quan-
and on s'apperçoit qu'on
nacé de la mort à l'occa-
: l'eau qui doit dans le

dans le gosier ;
e incision à la tra-
est bon d'observer
ing parle des Noyés
ne remarque plus
Nous allons le sui-
ensuite à ceux qui
moins critique.
emarqué *Part. I.*
n moien inutile,
ement propre à
oyés le peu de vie
de les suspendre
er, qui est fort
iller pour faire
prétend entrer
ceux qui se
une autre rai-
poids de tous
ntre repousse

le diaphragme dans la
comprime les poumons
nant plus de ressort à l'a
faire contre l'épiglott
qui la releve.

M. Dethardin
doute de l'effet que
cette situation contr
circulation dans les
rieures, effet que n
pliqué p. 192 ; frap
tion de Ranchin
c. XI, adoptée par
son Traité de l'A
XLIV, que cette s
mode & nuisible
tines, à qu'elle ô
pourroit bien êt
aux Noyés, & f
seroit très prom

-gme dans la poitrine,
e les poumons, &c, don-
de ressort à l'air, lui fasse
tre l'épiglotte un effort
;ve.
etharding, frappé sans
l'effet que peut produire
ation contre nature sur la
on dans les parties supe-
effet que nous avons ex-
. 192; frappé de la réfle-
Ranchin *de Morb. subit.*
doptée par Nymman dans
ité de l'Apoplexie Chap.
que cette situation, incom-
x nuisible aux personnes
ı qui elle ôte la respiration,
it bien être insupportable
›yés, & faire que le malade
rès promptement suffoqué;

ient de même gonflés,
:nir d'eau, semblables à
personnes qui meurent
:de; mais ils s'affaisserent
ment, lorsqu'on eut fait à
e artere une incision qui
l'air la liberté de sortir.
r remarque que c'est cette
ion qui lui rendit suspecte
ne des Anciens.
it ensuite l'histoire d'un
iré de l'eau tout pourri au
e quelques semaines. Lui
ivert le duodenum, on fit
gatures à cet intestin qui
ès gonflé, & dont il ne sor-
ouvrant qu'une liqueur qui
qu'un chyle mêlé avec la
dont ce malheureux s'étoit
ns un marché. Le gonfle-
ment

ment de l'estomac
qu'il contenoit be
on n'y trouva po
chopine de liqueu
que la bierre. Les p
si gonflés qu'ils so
tine lorsqu'on
cavité; mais leu
dissipa promptement
fait une incision à l
dont il ne sortit q
s'échappa avec bru
rent en les coupan
aucun signe d'hum
naire, & l'on n'
solite que des tach
couleurs.
La troisiéme
d'une femme no
qu'elle avoit été

de l'estomac laissoit penser
contenoit beaucoup d'eau;
y trouva pourtant qu'une
ne de liqueur qui ne sentoit
bierre. Les poumons étoient
lés qu'ils sortirent de la poi-
orsqu'on eut ouvert cette
mais leur gonflement se
romptement quand on eut
incision à la trachée artere,
ne sortit que de l'air, qui
a avec bruit. Ils ne donne-
es coupant par morceaux
ne d'humidité extraordi-
: l'on n'y remarqua d'in-
des taches de différentes

isiéme histoire est celle
me noyée dans un puits
it été jettée, dans les in-

qui l'on ne trouva que du
n'y avoit pas plus d'eau
poumons. Les inteſtins
ent en leur donnant des
poinçon, & l'iſſue qu'on
air, qui ſortit avec bruit
ouvrit la trachée artere,
même affaiſſer les pou-

cker parle d'un hom-
rouvé debout dans un
étoit tombé depuis
on eſtomac, qui étoit
n'étoit gonflé que de
ontenoit à peine ſix
liqueur blanchâtre;
également gonflés,
uand on eut coupé
re, dont l'air ſorti
mort n'avoit pas

tendu par la bouche d
ées d'eau quand on le
» en avoit pourtant ét
» toutes parts pendant
» ajoute Becker, & c
» malgré la ténuité
» ties gliſſantes, n'av
» re jour dans la trach
» dans l'éſophage, po
» les cavités des viſcer
» évidente que ces parti
» tellement garanties c
» ce qui faiſoit effort
» trer que l'eau mên
» voit s'y faire un paſſa
L'Auteur conclut de
vations que l'abſence de
les poumons, & les inte
pas une preuve que le
jetté mort dans l'eau;

a bouche deux cuille-
uand on le pêcha. » Il
pourtant été investi de
rts pendant cinq jours,
ecker, & cet élement,
a ténuité de ses par-
ntes, n'avoit pu se fai-
ns la trachée artere, ni
phage, pour remplir
s des visceres ; preuve
que ces parties étoient
garanties contre tout
isoit effort pour y en-
l'eau même ne pou-
ire un passage. »
conclut de ces obser-
l'absence de l'eau dans
s, & les intestins, n'est
ive que le sujet ait été
ans l'eau ; observation

Sânte pour ceux qui ſont
cas de faire des rapports en
, & qui contredit celle de
ic à Caſtro, adoptée par
oup de phyſiologiſtes, & de
aliſtes, & entr'autres par
nn dans ſon traité *de Cada-
ſpiciendo c.* 21. Mais com-
ns le ſentiment de Becker,
mons ne doivent pas ſe
dans ceux qu'on a jetté
ans l'eau, on pourroit ti-
ur gonflement une preuve
ujet étoit vivant quand il
bmergé.
ra ſans doute curieux de
d'où provient le gonfle-
ceux qui meurent dans
uiſque ce n'eſt point à
ils ont avalée qu'il faut

l'attribuer. C'eſt une q
M. Detharding reſout
niere fort ſimple. » Ce
» qui meurent dans l'
» rent pas du deffaut d
» ſa trop grande qua
» meurent pas dans
» mais dans l'inſpira
» à-dire dans l'actio
» l'air). En effet rien
» ble mieux à chaque
» que les phénomenes
» marquent dans les N
» pour peu qu'on veu
» ver avec quelque att
» s'appercevra qu'en i
» poitrine s'allonge, l
» ne s'éleve, les flan
» ſent, & que cet é
» tant qu'on aſpire l'ai

C'est une question que
ling resout d'une ma-
mple. » Ceux, dit-il,
ent dans l'eau ne meu-
u deffaut d'air, mais de
rande quantité ; ils ne
pas dans l'exspiration,
s l'inspiration (c'est-
ns l'action d'aspirer
t effet rien ne ressem-
t à chaque inspiration
henomenes qui se re-
dans les Noyés. Car,
qu'on veuille s'obser-
uelque attention, on
rra qu'en inspirant la
s'allonge, le bas-ven-
e, les flancs se gon-
que cet état subsiste
n aspire l'air, ou qu'on

ient dans la poitrine. Or les
ces choses se passent dans les
és, avec ces différences que
ceux-ci l'inspiration se fait
rapidité & violence, au
u'elle se fait paisiblement;
ns effort dans les autres;
ans ces derniers l'affaisse-
succede à l'élevation, &
ans les premiers. l'éleva-
u bas ventre, & l'allon-
t de la poitrine subsis-
ou que toutes les parties
uent d'être dans un état
nsion. C'est sans doute
voient dans l'esprit ceux
t regardé comme une
tion la mort des Noyés,
prétendu que sa cause,
de la mort des personnes

» qu'on étrangle, est la
» car ces deux genres de
» beaucoup de ressembl
» il ne faut que la seule
» du bas ventre des pe
» subsiste après leur m
» prouver l'analogie ».
Il est aisé en conséq
cette theorie de connoîtr
de la mort des Noyés,
point différente de celle
avons assignée, *part.* I.
l'on en croit le même
dont l'ouvrage m'étoit
inconnu qu'à M. Winsl
eu la complaisance de le
de Dannemarck à ma p
voici les conséquences
de la doctrine précéde
» vesicules du poumo

'angle, eſt la même;
ux genres de mort ont
' de reſſemblance, &
que la ſeule élevation
:ntre des pendus qui
près leur mort, pour
'analogie ».
: en conſéquence de
: de connoître la cauſe
des Noyés, qui n'eſt
:nte de celle que nous
ée, *part. I. p.* 194, ſi
.t le même Auteur;
ıge m'étoit alors auſſi
à M. Winſlow, qui a
iſance de le faire venir
ırck à ma priere. Car
nſéquences qu'il tire
ne précédente : » Les
du poumon ſe gon-

t donc par l'air, les bronches
ongent, les vaiſſeaux ſan-
ıs qui ſe diſtribuent dans
: le corps des poumons ſont
primés, & bien que l'allon-
ent des bronches aide l'en-
du ſang dans les grands
:aux, tant ceux qui ſont
es aux poumons, comme
e & la veine bronchiales,
:ux qui ſervent ſeulement
:irculation, c'eſt-à-dire,
e, & la veine pulmonai-
a circulation ne ſe fait
ınt pas également dans
ıillaires, puiſque la pré-
'un air rarefié dans les ve-
y met le ſang à l'étroit,&,
:ant d'y ſéjourner, l'em-
le paſſer dans le ventr i-
cule

» cule gauche, pou
» circulation. Or dès
» un retardement
» dans cette fonctio
» re, les mouveme
» ſent auſſi, & la
» che inſenſiblemen
Après avoir appri
gonflement des poun
mort qui en eſt la ſu
ſans doute bien-aiſe
quelle eſt, ſuivant le
teur, la cauſe qui e
de ſortir de la poit
poumons. Cette qu
n'eſt point de pure cu
que les ſecours qu'on
aux Noyés ne peuv
tiles qu'autant qu'il
à lever les obſtacles

ıche, pour achever la
on. Or dès qu'il ſe fait
rdement conſidérable
te fonction ſi néceſſai-
ıouvemens vitaux ceſ-
ſi, & la mort s'appro-
ıſiblement ».
'oir appris la raiſon du
des poumons, & de la
n eſt la ſuite, on ſera
bien-aiſe de ſçavoir
ſuivant le même Au-
ıſe qui empêche l'air
la poitrine, ou des
Cette queſtion même
le pure curioſité, puiſ-
ırs qu'on peut donner
ne peuvent leur être
ant qu'ils ſont propres
bſtacles que les fonc-

vitales trouvent à leur exé-
n. Or M. Detharding, après
er, prétend que l'épiglotte,
valvule, ou souspape, que la
e a placée à l'entrée extérieu-
u larynx, pour empêcher en
uchant sur l'ouverture de la
e tous les corps solides, ou
des, qui se trouvent dans la
he de descendre dans le canal
respiration, abaissée & collée
ement sur la glotte, est l'obs-
qui se rencontre à la sortie
air contenu dans les poumons;
es Auteurs veulent que cet
ssement opiniâtre, & convul-
vienne de l'extension contre
ure des fibres des membranes
larynx, qui revêtent l'épiglot-
Or ils attribuent cette exten-

sion contre nature à
violente inspiration
peur dans ceux qui c
de se noier. Car, c'e
ment de M. Dethar
» toutes les espèce
» & de terreurs, o
» tamment que la
» dérange; c'est-à-c
» piration est plus
» plus long-tems,
» traire l'expiratio
» & en conséquen
» & assez courte, l'
» doit-elle pas être l
» forte, & l'air ne c
» attiré en bien plu
» tité, quand on s'a
» est menacé de la
» sion de l'eau q

e nature à la grande, &
nſpiration que cauſe la
ceux qui courent riſque
r. Car, c'eſt le raiſonne-
I. Detharding: » Si dans
les eſpeces de craintes,
rreurs, on obſerve conſ-
nt que la reſpiration ſe
e; c'eſt-à-dire, que l'inſ-
n eſt plus vîte, & dure
ng-tems, & qu'au con-
l'exſpiration eſt coupée,
conſéquence incertaine,
z courte, l'inſpiration ne
lle pas être beaucoup plus
& l'air ne doit-il pas être
en bien plus grande quan-
uand on s'apperçoit qu'on
nacé de la mort à l'occa-
le l'eau qui doit dans le

t remplir l'espace qui
oit être occupé que par
e de l'air ? »
ſez ſingulier que Mrs Bec-
etharding ne raiſonnent
des conjectures, quand
tions qu'ils ont faites de
pouvoient les mettre en
juger par les ïeux de la diſ-
n de l'épiglotte dans ces in-
s. Je dirai même plus : il ne
oit pas, à ce que je crois,
e de leur faire des objec-
, auſquelles ils ne répon-
it pas fort aiſément ; mais
ne il faudroit entrer dans des
s, qui ſeroient déplacés dans
ıvrage fait pour être mis en-
s mains de tout le monde, &
eſt d'ailleurs conſtant, quelle

qu'en ſoit là cauſe,
inſtitution de la natu
ſoins de l'œconomie
poumons reſtent go
Noyés, & la poitri
l'inſpiration, les ré
Detharding ſur les
peut donner utilem
ne perdent rien de
pour avoir été inſpi
raiſon peut-être ſau
nomene conſtant, c
juger ſainement du
tique.

Elle ſe renferm
points, 1°. de place
e convenable le
l'eau ; 2°. de comp
tre en même tem
frictions ſur le d

. cauſe, que contre
de la nature, & les be-
:onomie animale, les
ſtent gonflés dans les
ı poitrine dans l'état
, les réflexions de M.
ſur les ſecours qu'on
utilement aux Noyés
ien de leur juſteſſe,
té inſpirées par une
:tre fauſſe, d'un phe:
tant, qui ſuffit pour
:nt du fond de ſa pra-

nferme dans quatre
placer d'une manie-
le le corps tiré de
omprimer le bas ven-
tems qu'on fait des
le dos; 3°. de cauſer

rritation dans le gosier ; faire une incision à la tra-rtere. Il est bon d'observer Dethardingparle desNoyés squels on ne remarque plus esde vie. Nous allons le sui-our venir ensuite à ceux qui ns un état moins critique.

s avons remarqué *Part. I.* que c'est un moien inutile, ne extrêmement propre à dre auxNoyés le peu de vie r reste que de les suspendre ieds. Becker, qui est fort de le conseiller pour faire l'eau qu'on prétend entrer poitrine de ceux qui se l'adopte par une autre rai- pour que le poids de tous es du bas ventre repousse

le diaphragme dans la p comprime les poumons, nant plus de ressort à l'air faire contre l'épiglotte qui la releve.

M. Detharding, doute de l'effet que pe cette situation contre circulation dans les pa tieres, effet que nou pliqué p. 192; frappé tion de Ranchin de c. XI, adoptée par N son Traité de l'Apo XLIV, que cette situ mode & nuisible a tines, à qui elle ôte pourroit bien être aux Noyés, & fair feroit très prompt

;me dans la poitrine,
les poumons, &c, don-
le ressort à l'air, lui fasse
'e l'épiglotte un effort
e.
harding, frappé sans
effet que peut produire
ion contre nature sur la
dans les parties supe-
fet que nous avons ex-
92; frappé de la réfle-
anchin *de Morb. subit.*
ɔtée par Nymman dans
de l'Apoplexie Chap.
cette situation, incom-
ıuisible aux personnes
ıi elle ôte la respiration,
ien être insupportable
;, & faire que le malade
promptement suffoqué;

ling, dis-je, veut feule-
les place dans une situa-
e, où la tête fera en em-
omme il obferve que la
fe fait plus difficilement
ft couché fur le ventre,
n les couche fur le dos,
fe une forte compref-
ventre, en remontant
du pubis jufqu'à l'efto-
'on ne fe laffe pas. Il
eft avantageux, tant
ette compreffion, que
tions dont nous allons
frotter les mains de
ile, qui viennent au
frequent maniement
aux fibres que le froid
ont roidies, la fou-
ir eft néceffaire pour

executer les mouveme
piration.
Pechlin remarque qu
l'ufage en Suede de
tions à ceux qu'on tir
emploier à l'exter
s chauds, & fpiriti
mer la chaleur in
eiller plus puiffamm
ence du fang. Borel
Obf. 11. recommanc
rougiffe la peau à
tions, & cela dans u
Joly, Medecin des
gne, dans des Obfer
dans le Journal hif
de novembre 174
les frictions deva
avec des linges
ne de rechauff

mouvemens de la ref-

marque qu'on est dans
uede de faire des fric-
qu'on tire de l'eau, &
à l'exterieur des reme-
& spiritueux, pour ra-
aleur interne, & re-
uissamment l'effervef-
ig. Borel *Hist. Cent. II.*
ommande aussi qu'on
peau à force de friç-
a dans un lit chaud. M.
cin des Etats de Breta-
s Observations inserées
nal historique du mois
e 1743, conseille aussi
devant un grand feu
ages brûlans, dans la
auffer le Noyé le plus

ptement qu'il ſera poſſible.
etharding veut, & c'eſt le ſe-
des ſecours qu'il croit effica-
:ependant avec le concours
compreſſion du bas ventre,
t, dis-je, que ces frictions ſe
t ſur le dos, depuis la nuque
l juſqu'aux feſſes; parce que
e des muſcles qui ſervent à
iration eſt attachée à l'épine
is, & les tendons aux côtes,
e cette friction en facilite le
. quoi contribuent les huiles
on ſe ſera frotté les mains,
ı ſoupleſſe qu'elles donnent
ores.

ur moi je trouve les frictions
devant le feu avec des étoffes
les, imbibées d'huiles, ou
x ſpiritueuſes utiles, par un

autre endroit; c'eſt qu
dos eſt l'origine de preſ
nerfs, & par conſéque
vemens qui s'execut
corps; ce qui ne peut
mettre tous les reſſo
même tems qu'on re
pleſſe aux fibres nerv
culaires, & du mouv
queurs rallenties, ou
coagulées. C'eſt ce q
frictions, & les douc
vent tant de ſuccès
rie. Mais je ne vois
il eſt poſſible de fair
ſur le dos, ſi le Noy
ce côté, comme I
le veut. Il eſt plus
compreſſion ſur le
mande, le Noyé
cette partie.

; c'eſt que l'épine du
ne de preſque tous les
conſéquent des mou-
s'executent dans le
ne peut manquer de
les reſſorts en jeu, en
qu'on rend de la ſou-
res nerveuſes & muſ-
u mouvement aux li-
ıties, ou totalement
'eſt ce qui fait que ces
les douches, ont ſou-
ſuccès dans l'apople-
ıe vois pas comment
: de faire ces frictions
le Noyé eſt couché de
mme M. Detharding
ſt plus aiſé de faire la
ſur le ventre qu'il de-
Noyé étant couché ſur

ıe de passer plus avant,
:rai que M. Detharding
qu'on mette les Noyés
neau, ou cuvier rond,
le, non pour leur faire
au qu'ils ont avalée, mais
l'on ne peut manquer de
ıer, & de secouer par ce
ıent le bas ventre d'un
ıi y est couché sur le ven-
ļui comprime cette cavité,
ısse de toutes parts vers le
ıgme les visceres qu'elle
ıt. Mais Forestus dans la
IIIe Observation de son VIe
d'Observations Chirurgi-
& dans la XXVIe du XVe
s Observations Medicinales,
prouve pas plus cet expedient
celui de suspendre le Noyé par

des signes de la
les pieds, parce qu'il
ment la mort à quelq
qui n'ont pu suppor
ment violent, ce tou
tête, & le vomissem
ensuivi, non plus
ment de tout l'inter
loly n'approuve
qu'on mette les I
tonneau ouvert par
qu'on roule pendan
en différens sens,
dans l'Avis que j'ai
la premiere Partie,
nuisible que saluta
Il ne paroît pas
ding ait regardé c
ressante la prati
de garantir les co
l'eau du contac

parce qu'il a causé subite-
ort à quelques personnes
pu supporter ce mouve-
ent, ce tournoiement de la
le vomissement qui s'en est
non plus que le boulverse-
tout l'interieur du corps. M.
approuve pas davantage
mette les Noyés dans un
u ouvert par les deux bouts,
oule pendant quelque tems
érens sens, moien proposé
Avis que j'ai inseré à la fin de
miere Partie. Il le tient plus
le que salutaire.
ne paroît pas que M. Dethar-
ait regardé comme fort inte-
nte la pratique des Suedois
arantir les corps qu'on tire de
du contact de l'air, & de les

s un lieu chaud. Le pre-
e ces peuples eſt pour-
'echlin, de les envelop-
ſes ſeiches. Langelott
on le fait exactement,
t appris par une longue
qu'on ne rechappe au-
quand on le laiſſe ex-
ibre en ſortant de l'eau.
dec. I. ann. 6. Obſ. 20.
veut qu'on ne laiſſe le
rivage que le tems né-
· ôter ſes habits, qu'on
ne, afin qu'il ne ſoit
ong-tems à l'air froid.
*ul inſtant de froid dé-
de la vie à la mort.*
r adopte en conſé-
principe la pratique
eut » qu'auſſi-tôt que

» le Noyé ſera dépou
» veloppe de couve
» d'autres habilleme
» *chauds* qu'on aur
» qu'enſuite on le tr
» la maiſon la plus
» ſage, où, après
» é des *frictions*
» grand feu avec de
» ains, il ſera mis da
» chaud. On aura ſ
» pratique eſt eſſent
» mettre aux pieds,
» ſes, aux hanches
» aiſſelles, des cylin
» appellés vulgairen
» ou à leur deffaut
» de terre remplie
» aute, & garnies
» pour leur ſubſtitu

ſera dépouillé, on l'en-
de couvertures, ou
habillemens les plus
qu'on aura pour lors;
te on le tranſporte dans
a la plus voiſine du nau-
ù, après lui avoir don-
frictions devant un
u avec des linges brû-
era mis dans un lit bien
On aura ſoin, & cette
eſt eſſentielle, de lui
ux pieds, entre les cuiſ-
hanches, & ſous les
des cylindres d'étain,
vulgairement moines,
r deffaut des bouteilles
remplies d'eau bouil-
garnies de linge. » On
ſubſtituer des briques

des, ou autres équivalens. ſerverai cependant que M. Jo- éloigne de la pratique Suedoiſe n point qui me paroît impor-, par les raiſons que j'ai expli- es *Par. I. p.* 185. Car les Sue- s ne réchauffent que peu à peu, à un feu doux, les corps des yés. Qu'on ſe rappelle l'effet ne chaleur trop vive ſur les poiſ- ns qui ont été trouvés comme orts par la gêlée dans les rivie-, & la fin malheureuſe du Mar- is de Briquemau, on verra ſen- lement que la pratique Suedoiſe érite la préference. Je finirai ſur t article en obſervant que Nym- an & Ranchin recommandent uſſi de mettre les Noyés dans un u chaud; ce qui eſt ſur tout né- ceſſaire

hiver, selon la remar-
emier.
e l'enchaînement des ma-
is a fait pour un moment
pratique de M. Dethar-
us continuerons de passer
tous les secours qu'on
ux Noyés pour les rappel-
blement à la vie. Nous
cerons par la fumée du
ont l'effet est prouvé par
p d'observations, & entre
ar la suivante.
'homas, Chirurgien juré à
tant à Passy, attendoit dans
eau que la voiture fut com-
Pendant ce tems il en abor-
ui n'avoit fait que traverser
re. Il en sortit un homme,
ettant pied à terre avec les

s paſſagers, demanda ce que
me étoit devenue, ſans que
ne put lui donner de répon-
' un enfant fort jeune, comme
ite va le faire voir, qui, lui
trant la riviere, lui dit qu'elle
oit cachée là. Elle y étoit tom-
de la pouppe du batteau où elle
oit tenue dans la traverſée, ſans
aucun autre que l'enfant. s'en
apperçu. Le mari rentre ſur le
mp dans le batteau, n'aiant
r tout guide que l'enfant, &
rouſſant chemin trouve ſa fem-
e dans un endroit peu profond,
is plein de vaſe. On la retire, &
l'amene ſur le rivage ſur lequel
n l'étend. Dans le tems que les
ns conſeilloient de la pendre par
s pieds, & d'autres d'autres prati-

oldat passant la pipe à la
pprocha pour sçavoir ce
loit tant de monde. Insf.
it il dit au mari de sei-
rmes, & que dans peu
eroit vivante; puis don-
pe au mari, il lui dit de
oduire le tuiau dans l'a-
y souffler de toutes ses
mée, en mettant dans la
fourneau couvert d'un
:é de plusieurs trous. A
ne gorgée de fumée on
ans le ventre de la fem-
.iillement considerable;
de l'eau par la bouche,
ient après la connoissan-
nt. On la mit sur son
pendant le batteau du
nas se trouvant plein, il

ait en route après avoir assuré mari que la vie de sa femme oit en sûreté. Il tourna plusieurs is la tête pour voir la suite de l'a- nture, & vit enfin emmener la mme dans un cabaret du voisi- age, où elle acheva de prendre s forces nécessaires pour revenir ez elle.

M. Joly, qui préfere la métho- e précedente d'introduire la fu- ée de tabac dans les intestins, à lle dont il est parlé dans l'Avis r les Noyés, parce que la fumée tre dans le corps en plus grande ondance & plus chaude, dit que e secours, comme les lavemens, lui paru faire très peu d'effet sur les oyés. Au reste il convient qu'il ne ut qu'être utilement emploié, &

il n'est pas difficile
ce secours ne peut
geux, même dans
Becker. Car l'irri
sent aux intestins
l'âcreté de la fum
luit dans les mus
un reflux des espr
gent de faire une c
lente, laquelle surm
ce que l'air conte
trine trouvoit à sa
de la fumée est pro
vation même que
porter, puisqu'el
missement de l'ea
avoit avalée ; or
est produit par la
multanée du dia
muscle transvers

difficile de prouver que
ne peut qu'être avanta-
ne dans le sentiment de
ar l'irritation que cau-
nteftins la chaleur &
la fumée du tabac, pro-
es muscles exspirateurs
des esprits, qui les obli-
ce une contraction vio-
elle surmonte la resistan-
r contenu dans la poi-
oit à sa sortie. Cet effet
e est prouvé par l'obser-
me que je viens de rap-
uisqu'elle excita le vo-
de l'eau que la Noyée
ée; or le vomissement
t par la contraction si-
du diaphragme & du
ansverse du bas ventre,

qui, mettant l'estomac à l'étroit, l'oblige de se décharger de ce qu'il contient du côté où il y a moins de résistance, & par conséquent de son orifice superieur. Il est bon d'avertir que toute fumée produite par des âcres doit produire le même effet. Ainsi on peut emploier, comme l'a fait aussi M. Joly, la sauge, & toute autre plante analogue. Je crois aussi que les lavemens de coloquinte, ou de tabac, feroient au moins un aussi bon effet. Mais dans un cas pareil il faut préferer les moiens les plus expeditifs.

Les nerfs olfactifs étant de tous les plus exposés à l'action des corps, & aiant une communication intime avec ceux qui servent

ouvement des muscles desti-
à la respiration, il n'est pas
eux qu'il ne soit très utile de
riter, & par conséquent que
rnutatoires, ou remedes pro-
procurer l'éternuement, ne
nt faire un très bon effet;
l ne faut pas s'amuser à ceux
a vertu est mediocre. Le ma-
nde, l'euphorbe même, in-
s dans le nés, ou même
, dans le cas où ils n'opere-
pas de la premiere maniere,
ien de redoutable dans les
ances. S'ils agissent, ils pro-
une exspiration violente,
vant toutes les apparences,
obstacle que l'air trouve à
Aussi M. Joly en recon-
utilité, comme des injec-

tions spiritueuses. Mais je préfererois au sel volatil ammoniac présenté aux narines des Noyés, l'injection de son esprit.

Presque tous les Auteurs qui
parlent des secours qu'on peut
donner à ces infortunés veulent
qu'on les fasse vomir, pour dégager leur estomac de l'eau qu'il con-
tient. C'est la doctrine de Codron-
hus, de Forestus, de Camerarius,
e Ranchin, & même de M. Joly,
ui regarde, comme ses devanciers,
eau qui est dans l'estomac des
oyés comme une cause de leur
ort. Pour exciter le vomisse-
ent, ils ont communément re-
urs au chatouillement qu'on ex-
e dans le gosier au moien des
bes d'une plume. Quant à Mrs

Becker,

Detharding s'ils adop-
›duction d'une plume
ıage, ce n'eſt que dans
iter dans l'épiglotte un
t qui ne peut ſe faire
r iſſue à l'air renfermé
:rine. Mais nous avons
n parlant de l'effet de la
abac, que le vomiſſe-
›it rendre la liberté à la
. Or tout le monde ſçait
›es d'une plume, en ir-
›hage, procurent ordi-
le vomiſſement. On ob-
pendant que M. Joly
ne faſſe vomir le Noié
l il eſt revenu à lui. Mais
utilité ſera le vomiſſe-
n'y a rien dans l'eſto-
u'il n'y ait qu'une quan-

é d'eau moindre que celle que it tous les jours une perſonne al-ée? Quant aux vomitifs liquis, ils paroiſſent être d'un effet très uteux, puiſque l'éſophage eſt ut être dans un état convulſif i empêche la déglutition. C'eſt moins le ſentiment de Mrs Becer, & Detharding. Ce dernier, i donne cette irritation du gor comme un ſecours ſur lequel croit qu'on peut compter, préce à la plume un inſtrument innté en Allemagne, où on l'aplle *la ratiſſoire*, ou *le balai de l'eſtoac*. On en trouvera la figure dans Chirurgie de M. Heiſter.

Les Suedois, au rapport de chlin, font dans l'uſage de faire Noiés des fomentations avec

des remedes ant
c'eſt-à-dire chau
Borel s'eſt ſervi
ſuccès de rôties
d'eau-de-vie cha
quoit ſur la reg
qu'on changeoi
Il Centurie de ſ
11. Nymman da
l'Apoplexie ch. 4
plique aux narine
remedes odorifera
de remettre les eſ
ment, & de reveill
& du cerveau, co
ou la rhue, imbibé
ple, ou de mugu
ſur la region du
mes avec les baur
de rhue, de mar

des anti-apoplectiques,
e chauds, & spiritueux.
t servi avec beaucoup de
rôties de pain pénetrées
vie chaude qu'on appli-
la region du cœur, &
angeoit souvent. V. la
rie de ses histoires, Obs.
man dans son Traité de
ie ch. 44. veut qu'on ap-
x narines des Noiés des
odoriferans, & capables
te les esprits en mouve-
e reveiller celui du cœur,
eau, comme le pouliot,
imbibés de vinaigre sim-
e muguet; qu'on mette
ion du cœur des épithe-
es baumes, apoplectiques,
le marjolaine, de succin,

anelle, de lavande ; comme exemple,

℞ De bonne eau de roses, une on-
& demie ; eau de melisse, deux
es & demie ; eau de romarin, une
ce ; vin de malvoisie, une once &
mie ; suc de citron, une once ; pou-
e de gerofle, un scrupule ; thériaque,
gros ; camphre & saffran, de cha-
un demi gros. Mêlés, & trempés
ne éponge, rôtie, ou compresse, dans
ette liqueur, pour l'appliquer sur
region du cœur.

Comme on a remarqué que les
arties naturelles des deux sexes
nt une correspondance trèsétroi-
avec le cœur, ce que prou-
l'effet des cordiaux qu'on y ap-
ique dans la défaillance, & au-
es affections du cœur, Nymman

des signes de
veut qu'on y fa
tions avec du vi
aura fait bouillir
gerofle, de la m
lisse, & autres co
n trouver sous
Mais s'il y a
peter de ces rem
lorsque les frict
cours, font pé
queurs leurs pa
ne fais aucun de
ment de l'expé
qu'ils ne puiss
but que M. D
c'est-à-dire,
ion. Car si l
spiritueuses
cours des e
fait nécess

n y fasse des fomenta-
: du vin chaud, où l'on
ouillir de la canelle, du
e la muscade, de la me-
res cordiaux qu'on pour-
sous la main.
l y a quelque succès à es-
:s remedes, c'est sur tout
; frictions, venant au se-
nt pénetrer dans les li-
rs parties volatiles; & je
un doute, indépendam-
expérience des Suedois,
puissent même servir au
. Detharding se propose,
e, à procurer l'exspira-
si le mêlange des parties
es des cordiaux ranime le
esprits, & du sang, il
ssairement que tous les

se portent en plus grande tité dans les muscles destinés xspiration, & qu'à la fin elle ede à l'inspiration.

Tels sont les remedes les plus caces qu'on ait imaginés pour peller les Noiés à la vie; laissons x qu'on emploie pour les y intenir, & reprenons la doc-ne établie dans la Lettre de M. etharding.

La derniere ressource qu'il ait aginée est l'opération nommée mmunément *Laryngotomie*, ou *onchotomie*, & qui, selon la re-arque de M. Heister dans sa Ch rgie, seroit nommée avec plus raison *Trachéotomie*, puisqu'il s'agit pas de faire une incision larynx, ou aux bronches, mais

à la trachée artere tion se pratique sur donner issue à l'ai ment opiniâtre d tient dans les pou rement elle a ét faire l'extraction tranger qui sero trachée artere, ou trée à l'air dans les que l'inflammation inconsidérable dan qu'ils ferment l'o glotte.

Ce secours, dit l a tous les avantag souhaiter; il r promptement, su ment.

Promptement;

-e artere. Cette opéra-
ique sur les Noiés pour
e à l'air que l'abbaisse-
iâtre de l'épiglotte re-
les poumons. Originai-
e a été inventée pour
action de quelque corps
ui seroit entré dans la
ere, ou pour donner en-
dans les poumons, lors-
mmation des muscles est
able dans la squinancie,
nent l'ouverture de la

urs, dit M. Detharding,
; avantages qu'on peut
; il remedie au mal
nent, surement, & agrea-

tement; puisqu'il n'y a pas

oien plus expeditif de donner
à l'air, qui par son ressort na-
, & la compression continuée
pas ventre, ne peut se dispenser
filer ce chemin. Or il ne peut
happer des vesicules du pou-
n qu'elles ne s'affaissent, qu'el-
n'expriment dans la veine le
g qui étoit entré dans l'artere
l monaire; ce qui ne peut se faire
s que le sang arteriel n'ait plus de
ilité à circuler. Or le sang abor-
nt à l'oreillette gauche, & de là
ventricule, donne occasion à une
uvelle contraction du cœur, & la
culation se retablit, & la vie se
t reconnoître à des signes mani-
tes, & notamment par la respi-
ion.

S*urement*. Car il y a longtems

qu'on ne redout
seroit nécessaire
l'incision des ca
Anciens croioie
consolider, att
osseuse. On ne c
l'hémorrhagie; j
deux gouttes de
membrane qui
neaux de la trach
n'y a point dans le
seaux considérab
mal-adroite puis
point de risque
dice à la formatio
qu'on ne peut
muscles du lary
point de nerfs de
puisse déranger
fa il n'est point

edoute plus, quand elle
ffaire, ce qui n'eſt pas,
des cartilages, que nos
roioient incapables de ſe
, attendu leur nature
n ne craint pas davantage
agie; puiſqu'il ne ſort pas
tes de ſang en ouvrant la
e qui attache les an-
a trachée artere, & qu'il
dans le voiſinage de vaiſ-
ıſidérables qu'une main
te puiſſe bleſſer. Il n'y a
riſque de porter préju-
ormation de la voix; puiſ-
peut endommager les
du larynx, & qu'il n'y a
nerfs dont le déchirement
ranger le ſentiment. En-
t point difficile de fermer,

& de consolider, la plaie. Tout succede à souhait, & sans embarras, au moien d'un emplâtre, ou de quelque onguent, balsamique.

Agreablement. Car cette opération ne peut être douloureuse à un Noié dont les sens sont extrêmement engourdis. Ainsi on a l'avantage d'opérer sans craindre les cris, ni les gémissemens, ni les mouvemens, que la douleur pourroit causer au malade ; de sorte que si la timidité empêchoit les Chirurgiens d'entreprendre cette opération en général, ce seroit une occasion de s'enhardir à l'executer.

Afin de ne laisser rien à desirer sur cette matiere, nous allons décrire cette opération d'après M. Heister.

.e sujet étant couché sur le
, un serviteur, qui est par der-
:, lui assujettit la tête, & le
:urgien fait avec le bistouri
incision longitudinale depuis
rtilage thyroïde, ou la pom-
l'Adam, jusqu'au sternum,
oupant à la fois la peau, la
e, & les muscles. On écarte
les lévres de la plaie, qu'on
ie, s'il en est besoin, avec
:ponge humectée d'eau de
ou de vin, chauds, & l'on
e le bistouri dans la trachée
entre deux anneaux, de
re qu'on n'en coupe qu'un.
on coule une sonde dans la
& sur cette sonde une ca-
-ebords, ou anneaux, qu'on
: derriere le col.

M. Dekker, ci-devant Professeur en Medecine à Leyde, a imaginé une maniére de faire plus promptement la même opération. C'est de plonger dans la trachée artere un poinçon triangulaire, nommé *trois quarts*, ou *trocart*, garni de sa canulle, qu'on laisse dans la plaie en retirant le poinçon.

M. Detharding conseille, pour éviter plus surement de blesser la glande thyroïde, de faire l'incision entre le troisiéme & le quatriéme anneau, en commençant à compter du cartilage annulaire. Il dit, par rapport à la canulle, que son introduction lui paroît assez inutile dans le cas présent, où il ne s'agit pas de donner à une

lammation le tems de se résou-
e, comme dans la squinancie,
où la respiration ne tardera pas
se rétablir. Au reste, il ne pré-
nd pas décider combien de tems
faudra pour que la respiration
rétablisse parfaitement, ou que
piglotte reprenne la mobilité
ii lui est naturelle ; mais le moien
en juger est de boucher de tems
autre l'ouverture faite à la tra-
iée artere, afin que l'air que le
oumon renvoie s'accoutume à
eprendre son ancien chemin. On
ourroit même, si les forces du
nalade, & la connoissance le lui
ermettent, lui ordonner de tous-
er.

Quand l'épiglotte sera revenue
son état naturel, & qu'il sera

question de consolider la plaie, on en frottera les lévres avec un baume vulneraire, & on les rapprochera au moien des emplâtres agglutinatifs, qu'on couvrira d'une compresse, soutenue d'un bandage convenable. On engagera le malade à pancher la tête en devant, ou bien on la tiendra dans cet état par quelque moien, qui n'est pas difficile à imaginer. En continuant ce pansement le malade sera bientôt gueri. Quelques Praticiens veulent que pour aider la peau à se reprendre, on fasse la suture enchevillée. Mais à propos de quoi causer au malade une douleur qu'on peut lui épargner, sans nuire à sa guérison ?

M. Detharding ne dit pas po-

ivement qu'il faille donner à la
trachéotomie la préference sur
us les autres secours convena-
es aux Noiés ; mais il insinue
ez que telle est sa pensée, en
tant : » Alexandre à demi noié
ne *vouloit ni remedes lents, ni*
Medecins temporiseurs ;&c, si les
Medecins trouvent quelque se-
cours, quelque ressource, dans
leur Art, les circonstances de-
mandent qu'ils l'emploient au
plutôt, *puisque chaque moment*
qui s'écoule augmente le danger où
se trouve la vie. » Il n'en est pas
e même de M. Joly. Il dit que la
ronchotomie doit être la dernie-
e ressource, lorsqu'on aura tenté
nutilement les autres remedes in-
liqués. Nous finirons cet article

par les propres paroles de M. Heiſ-ter. » Si quelques Noiés ſont exſpi-
» rés, mais ſeulement depuis peu
» de tems, il faut leur ouvrir au
» plutôt la trachée artere, ſoit
» avec le biſtouri, ou de quelque
» autre maniere que le Medecin
» jugera la plus convenable, &
» ſouffler dans l'ouverture avec la
» bouche, ou mieux encore avec
» un tuiau, ſi on en a ſous la main,
» parce qu'il y a un péril extrême
» dans le retardement. (On ſup-poſe que celui qui ſoufflera ait la bouche ſaine) Par ce moien,
» comme l'enſeigne le célebre M.
» Detharding, ci-devant Profeſ-
» ſeur à Roſtoch, & maintenant
» à Copenhague, dans une Diſſer-
» tation que nous avons déja ci-
» tée,

:ée ; on voit quelquefois reve-
ɔir à la vie, comme par miracle,
ɔourvu qu'on s'y prenne assez
:ôt, ceux qui paroissoient en-
:ierement morts. Aussi loin de
lissuader dans ces occasions
l'emploier ce secours, je suis
l'avis qu'on se presse d'en fai-
·e usage. »
Ce passage de M. Heister fait
tre deux réflexions. M. Dethar-
g ne dit pas dans sa lettre qu'il
jamais fait user de la Laryngo-
nie pour secourir les Noiés. Au-
t-il fait des experiences qui se-
ent venues à la connoissance de
Heister, & que ce célebre Pro-
ſeur auroit cru être dans la let-
de M. Detharding, qu'il auroit
ée de mémoire? M. Detharding
S

ne parle pas auſſi de ſouffler dans le poumon par l'ouverture faite à la trachée artere. Fait-il mettre ce moien en uſage ? Il me paroît au reſte qu'il ne peut être qu'avantageux. L'experience du Docteur Hook fait connoître que de l'air nouveau, introduit dans le poumon au moien d'un ſoufflet, rétablit la circulation, en réſolvant le ſang que l'arreſt de la circulation avoit coagulé. C'eſt ſans contredit le cas de celui des Noiés ; & par conſéquent l'expedient propoſé par le Docteur Heiſter ne peut que faire un bon effet. On en peut juger par l'experience ſuivante de Becker, qui a peut-être donné lieu à l'addition, ou à la mépriſe, de M. Heiſter.

Becker pendit un chien, & le
a pendu jusqu'à ce qu'on ne
it plus le mouvement du cœur.
ès l'avoir laissé sur la terre pen-
t un demi quart d'heure, il lui
fla dans la gueule sans succès.
conséquence il lui fit la Larynx-
omie, &, après avoir fortement
flé par trois fois de l'air dans
oumons, la poitrine du chien
mença à s'élever; à la cinquié-
remua la queue, & les pieds;
seigna de la gorge pour don-
du jour au sang, & il jetta
ques cris enroués. Il conserva
espece d'aboiement pendant
n que l'Auteur l'a vu à Wir-
erg. Ranchin *de Morb. subit.*
I. parle aussi de l'expedient de
er dans la bouche des Pen-

dus, comme vanté par quelques personnes. Si la cause de la mort des Noiés & des Pendus est la même, pourquoi le même secours ne leur seroit-il pas utile ?

Le Noié aiant repris l'exercice de la vie, M. Joly veut qu'on » le » rechauffe intérieurement, en » lui faisant prendre de quart en » quart d'heure un demi verre de » quelqu'un des cardiaques sui- » vans ; comme l'eau de melisse, » l'eau de canelle, l'eau imperia- » le, l'eau theriacale, l'esprit de » vin ; enfin quelques eaux spiri- » tueuses que ce soit, tant les sim- » ples que les composées, l'eau-de- » vie même, si l'on n'est pas à por- » tée d'en avoir d'une autre es- » pece.

n pourra aussi remuer, &
menter le malade de plu-
:s façons différentes. Il est
même de le lever de tems en
s enveloppé dans des cou-
ures chaudes, & de le met-
:ntre les bras de quatre hom-
: qui l'agiteront en tous sens
ant un grand feu, tandis
ın cinquiéme lui soutiendra
ête. »
idée de M. Joly est de rendre
g par ces mouvemens la flui-
u'il a perdue, & de prévenir
gulation, il n'est point dou-
que les frictions ne fassent le
e effet avec beaucoup moins
barras, & de fatigue, pour les
ıns, & les malades. Et l'on
vera pour lors dans la saignée

de la jugulaire un préservatif très efficace contre l'épaississement du sang, & l'engorgement du cerveau, que l'amas de cette liqueur a disposé aux obstructions. C'est sans doute lorsque le mouvement du cœur indique que la circulation se retablit, ou quand il n'y a pas un tems fort long que celui qu'on traite a été noié, qu'on conseille dans l'*Avis* qui est à la fin de la premiere partie de mettre ce remede en usage.

Il ne nous reste plus que quelques mots à dire sur des remedes dont quelques Praticiens font beaucoup d'éloge, mais qui pourroient bien être impraticables, si M. Detharding a raison de penser qu'on ne peut rien faire avaler aux

t le rétabliſſement de la
;ou du moins qui ne fe-
peu d'effet, s'ils n'en
avaler une ſuffiſante
Celle eſt la décoction de
amomille dans la bierre,
elle Foreſtus, *Obſerv.*
XV. Obſ. 26. dit qu'il a
grande quantité de per-
e la chute d'un pont fit
ans une riviere, & no-
ne fille de vingt ans, qui
tems ſans parole, & ſans
nce. Ce remede leur pro-
le lit une ſueur abondan-
in & Nymman conſeil-
l'uſage du même remede
même but.
t aux diuretiques, & aux
s, ils paroiſſent aſſez inu-

tiles, puiſqu'il eſt certain qu'il n'eſt point entré d'eau, non-ſeulement par la bouche, mais même par ce que M. l'Abbé Desfontaines appelle *les pores tranſmiſſoires de la peau faits en entonnoir*. Car le gonflement des Noiés ſe diſſipe dès que la reſpiration a repris ſon cours, & quand la circulation ne ſe fait pas, il eſt difficile de concevoir que l'eau puiſſe pénetrer bien avant dans le corps. Au reſte Haly Abbas & Ranchin conſeillent la décoction de poix chiches rouges; auſquels le dernier veut qu'on ajoute les racines aperitives, qui ont ſans doute plus de vertu. Je ferois plus de cas des fumigations aromatiques que conſeille Foreſtus, parce qu'elles peuvent contribuer

ranimer les eſprits. Mais
ıu'il faut s'en garder s'il
ɪn de filles, ou femmes
:s, ou vaporeuſes.
ıchus prétend que, quoi-
rétabli la reſpiration des
quantité d'eau qu'ils ont
& qui s'eſt nichée dans
artie de leur corps, (c'eſt
: curieuſe à voir que le
ıu'il lui fait faire) leur
ievre, & d'autres mala-
ɔn ne la leur fait rendre
nent.
ly parle ainſi de quatre
:'il a rappellés à la vie. »
ce qui leur arriva avant
euſſent donné des ſignes
&après. Les uns vomirent
ɔup, & les autres beau-

» coup moins. Aucun d'eux, lorſ-
» qu'ils purent parler, ne ſe ſou-
» venoit de ce qui venoit de leur
» arriver. Quelques-uns urine-
» rent toute la nuit, & les autres
» eurent un léger devoiement ;
» mais ils ſe plaignirent tous la
» nuit, & le jour ſuivant, de maux
» d'eſtomac, & de coliques, & ils
» eurent tous quatre un enroue-
» ment, que j'attribuai, auſſi-bien
» que le devoiement, le flux d'u-
» rine, la colique, & les maux
» d'eſtomac, à la quantité, & plus
» encore à la ſalure, de l'eau de
» mer. »

Comme ces accidens, & ceux dont parle Codronchus ne demandent point de celerité dans le traitement, ils n'entrent point dans

que je me suis proposé. Ils
ont pourtant presque tous
medes dans ceux dont j'ai
umeration. Terminons ce
e, que les amis du genre hu-
e trouveront pas trop long,
mportantes paroles de M.
qui sont un commentaire
de quelques mots de la
de M. Detharding.

ar cette pratique, dont l'e-
ation est aussi simple que fa-
, on aura la satisfaction de
ener à la vie des personnes
paroissoient aux portes du
pas. Mais il est important de
se point rebuter. Ce n'est
'en continuant quelquefois
sieurs heures à leur donner
us ces secours, lors même

» qu'on les regarde comme morts,
» qu'on peut les ranimer. L'expe-
» rience confirme ce que j'avan-
» ce ; puisque de cinq Noiés que
» je traitai à l'Hopital, quelques-
» uns ne donnerent des signes de
» vie, qu'après plus d'une heure.
» L'exemple suivant en est une
» preuve plus forte, mais en mê-
» me tems plus fâcheuse. Plusieurs
» Noiés furent portés malheureu-
» sement dans des maisons par-
» ticulieres. La plûpart parloient
» encore ; mais il leur survint des
» foiblesses ; on les crut morts, &
» on les laissa pour tels, après leur
» avoir donné quelques foibles se-
» cours de peu de durée.... Il
» est à remarquer que lorsqu'un
» Noié a jetté un soupir, ou don-

e moindre signe de vie, on
âr de le soustraire à la mort,
continuant à l'échauffer par
ors, & par dedans. C'est
observation que j'ai faite
sieurs fois. » Nous souhai-
le tout notre cœur qu'on
en usage les moiens indi-
par Mrs Detharding & Heis-
puisqu'ils peuvent rappeller
ie ceux qui sont déja exspi-
u reste que risque-t-on d'en-
endre toutes choses sur un
me dont la mort paroît bien
lée ?



CHAPITRE III.

Des ſecours qu'on peut donner aux Pendus.

IL y a beaucoup d'exemples de Pendus rappellés à la vie, outre celui dont parle M. Winſlow dans le Ve §. de ſa Diſſertation. Nymman en cite pluſieurs dans ſon Traité de l'Apoplexie ch. 44, & dit que *comme les Medecins ne ſont point inſtitués pour ôter la vie aux hommes, mais pour la conſerver*, on a fort bien fait de les ſecourir. » Je ne prétens pourtant pas, » ajoute-t-il, que les Medecins » doivent beaucoup s'embarraſſer » de rappeller les Pendus à la vie, » & je ne rapporte ces exemples

pour prouver que la vie eſt
. quefois inſenſible chez eux;
›n peut la ranimer par des
ıedes convenables; & qu'afin
: tout le monde, voiant qu'on
t les rétablir, pourvu qu'ils
ſoient pas entierement
›rts, connoiſſe les reſſources
on trouve dans la Medecine,
dans les remedes qui ſont de
ı reſſort. »

: n'eſt pas ſans raiſon que
ıman dit que les Medecins ne
ent pas beaucoup s'embar-
:r de rappeller les Pendus à la
s'il s'agit de ceux que la Juſti-
retranchés par ce ſupplice d'u-
ſocieté dont elle a enfraint les
ĸ les plus ſacrées. C'eſt en quel-
: maniere ſe rendre complice

de leurs crimes que de les ſouſtraire à la punition qui leur eſt dûe. D'ailleurs c'eſt preſque toujours peine perdue ; car il eſt conſtant que *le gibet ne perd jamais ſes droits*, pour me ſervir d'un de nos proverbes, qui répond à celui des Latins *fruſtra ſubmergitur quod corvis debetur* ; & qu'une bonne partie de ceux à qui on a rendu la vie ſe ſont fait pendre une ſeconde fois, ou ſont morts de ſupplices plus terribles, comme nous le prouverons par pluſieurs hiſtoires. Mais il y a une eſpece de Pendus qui méritent aux ïeux des particuliers plus de pitié que d'indignation, & qui ne ſe ſont point rendus indignes des ſoins de la Medecine, pour avoir ſuivi les tranſports fougueux d'u-

;ination dereglée qui leur
hercher dans les bras de la
n repos qu'ils s'imaginent
les fuir conſtamment pen-
ette vie ; & même qui méri-
'autant plus les ſoins de la
cine qu'en ſauvant le corps,
; met dans le cas de reparer le
ue le déſeſpoir a cauſé à leur
, qu'elle garantit d'ailleurs
juſte punition de la temerité
ui fait empieter ſur les droits
ouverain maître de nos jours.
on ne peut examiner les ſe-
s qui conviennent dans ce cas,
inſtruire des moiens qui peu-
t ſauver les victimes de la vin-
e publique. Voions donc la
ſe de la mort des Pendus, pour
er des ſecours les plus propres à
prévenir.

Nous avons déja remarqué *Part. I. p.* 193. que les Pendus meurent d'une apoplexie de ſang, cauſée par l'arreſt de cette liqueur que la corde produit dans les veines jugulaires, tandis que les arteres, plus libres de compreſſion, continuent d'en porter au cerveau. On peut juger de l'effet de la compreſſion des jugulaires par le paſſage ſuivant, tiré d'Alexander Benedictus, Liv. II. chap. XXXIII. » Lorſque l'abondance du ſang » obſtrue les canaux arteriels & » veineux, & intercepte la libre » circulation des eſprits, le malade tombe comme s'il étoit » étranglé. Les Aſſyriens mettent quelquefois les perſonnes » ſaines dans un ſemblable état,

orſqu'ils veulent circoncire des
ommes faits, ou de jeunes
ens. Les aiant couchés ſur le
os dans un bain, ils compri-
nent les veines jugulaires, &
auſent preſque dans le mo-
nent une ſtupeur du mouve-
nent & du ſentiment, &, pro-
tant de cette circonſtance, ils
etranchent le prépuce, com-
ne ſi l'on étoit en apoplexie.
l en eſt de même de ceux
qui ſe pendent, qu'on trou-
ve ſouvent ſuffoqués, bien
que leurs pieds touchent la
terre ».

Telle eſt auſſi la doctrine de
ymman au XIVe. chapitre de
Traité de l'Apoplexie. » Les
fonctions du cerveau, dit-il,

ſe détruiſent ſans léſion des eſprits animaux & des nerfs, comme il paroît par la ſyncope. Autant en arrive aux Pendus, qui ne ſont pas plutôt attachés à la potence, pourvu qu'un bourreau expert ſerre & lie exactement de toutes parts les vaiſſeaux du col, qu'ils deviennent immobiles comme une ſouche, ſans même remuer les pieds; & cependant le cerveau, ni l'origine des nerfs, ne ſouffrent rien chez eux, deffendus qu'ils ſont par le crâne & les vertebres que la corde ne peut jamais endommager... On ne peut auſſi ſeulement accuſer de leur mort l'interception de la reſpiration; puiſqu'en bouchant

ment la bouche, & les na-
s d'un animal, de maniere
n empêche l'air d'entrer dans
oitrine, comme le cerveau
t encore de ſon eſprit vital,
oppoſera de toutes ſes forces,
peril imminent de la ſuffoca-
n par un agitation très-vio-
te du corps, & un mouve-
nt très-vif des pieds, qu'on
remarque dans aucun Pen-
».

n voit par ces autorités la
nptitude de l'effet de la com-
ion des jugulaires. En voici
uite tirée de la I. Centurie
Hiſtoires de Bartholin, hiſt.
XII. chap. I. §. 31. » Feſant,
dit-il, la diſſection d'un hom-
me d'une haute ſtature, d'un

at sanguin , & vi-
qui avoit été pendu
je trouvai les pou-
grands que nature,
, bleuâtres , veinés
comme du marbre,
spongieux , si pleins
écumeux , que non-
: on voioit de toutes
la membrane qui les
s veines gonflées, mais
n'embarrassoient dans
tion du cœur. Les
les du cerveau étoient
'une grande quantité
insi que le commence-
es nerfs qui entroient
pine. Le plexus choroï-
re les vaisseaux gonflés,
aucoup de vesicules ».

La perte su
sance dans les
core la mêm
est attestée pa
portée par Ca
Hist. 40. U
abandonné a
que, après a
rappellé à la
cume dont sa b
symptome qu'
comme un sig
mort inévitab
elle est opiniâ
l'histoire prése
un accès de ma
pris. Revenu
qu'il ne pouv
de ce qui s'éto
sion; qu'il sçai

La perte subite de la connois-
ce dans les Pendus prouve en-
e la même vérité ; & cette perte
attestée par une Histoire rap-
tée par Camerarius, *Cent. VII.*
q. 40. Un voleur aiant été
ındonné au coûteau anatomi-
e, après avoir été pendu, fut
ıpellé à la vie, nonobstant l'é-
ne dont sa bouche étoit pleine,
nptome qu'on regarde pourtant
mme un signe infaillible d'une
ort inévitable, surtout quand
e est opiniâtre, comme dans
istoire présente ; & nonobstant
ı accès de manie, dont il fut sur-
is. Revenu à lui-même, il dit
ı'il ne pouvoit se rappeller rien
: ce qui s'étoit passé à son occa-
on ; qu'il sçavoit seulement qu'on

ertitude

1ambre Crimi-
n'avoit aucun
1i s'étoit passé
ut pendu une
r beaucoup de
merarius parle
XXVIII, qui
x fois ; & dans
l'un troisiéme,
le Vienne sau-
mais sans ajoû-
. ses habitudes

Bacon dans so
& de la Mort,
, rapporte une
ve, comme celle
. perte de con-
dus. Un jeune
on, curieux de
sçavoir

des signes de

sçavoir ce que so
dus, se pendit lui-m
en bas d'un tabou
noit pouvoir rat
le jugeroit à pro
inutilement qu'i
roit été entiérem
un ami présent à
qui le secourut. Lu
où il avoit senti du
dit nulle part ; mais
lieu il avoit eu deva
espece de feu, ou
ensuite une extrêm
d'épaisses ténébres
peu de bleu pâle,
ver, tel qu'il se pr
aux ieux de ceux
défaillance. Bacon
lui dire d'un M

avoir ce que souffroient les Pen-
ıs, se pendit lui-même, en se jettant
bas d'un tabouret, qu'il s'imagi-
ıit pouvoir rattrapper quand il
jugeroit à propos ; mais ce fut
ıtilement qu'il l'essaia ; & il au-
t été entiérement suffoqué, sans
ami présent à cette expérience
i le secourut. Lui aiant demandé
il avoit senti du mal, il répon-
nulle part ; mais qu'en premier
ı il avoit eu devant les ïeux une
ece de feu, ou d'embrâsement ;
uite une extrême noirceur, ou
paisses ténébres ; enfin une es-
e de bleu pâle, ou de verd de
, tel qu'il se présente souvent
ïeux de ceux qui tombent en
ıillance. Bacon ajoute qu'il a
dire d'un Medecin encore
V

uvé au moien
bains chauds,
ıe qui s'étoit
: resté une de-
ce posture. Ce
qu'il ne fesoit
ne put rendre
tous ceux qui
té pendus plus
ı que l'effort de
ne leur eut pas
lu col.
hsament établi
rt des Pendus,
e de juger des
ıt les rappeller

es bains chauds,
n mouvement,
gulation ; ils ne

peuvent donc qu
effet. Pechlinau d
Traité de Aer. &
porte une observa
dans cette occasic
l'esprit de sel a
» connu, dit-il, t
» glée, à qui un
» hazard amena l
» sans pouls, & sa
» les lévres couve
» signe qu'on regar
» la marque infail
» de toute espéra
» qu'elle paroissoi
» cessaire de la mo
» je, le Medecin r
» lui fesant aval
» quantité d'espr
» niac ». Tout

euvent donc que faire un bon
ffet. Pechlin au chap. VII. de son
`raité *de Aër. & alim. defect.* rap-
orte une observation, qui prouve
ans cette occasion l'efficacité de
esprit de sel ammoniac. » J'ai
» connu, dit-il, une femme étran-
» glée, à qui un Medecin, que le
» hazard amena lorsqu'elle étoit
» sans pouls, & sans respiration,
» les lévres couvertes d'écume,
» signe qu'on regarde seul comme
» la marque infaillible de la perte
» de toute espérance; en un mot
» qu'elle paroissoit la victime né-
» cessaire de la mort; à qui, dis-
» je, le Medecin rendit la vie, en
» lui fesant avaler une bonne
» quantité d'esprit de sel ammo-
» niac ». Tout le monde con-

& combien il eſt propre à reſoudre le ſang coagulé : on ne ſera donc point ſurpris de l'effet qu'il a produit dans cette circonſtance. Pechlin ajoute : » Et je ne ſais » aucun doute que ſi l'on s'y prenoit de bonne heure, on ne put arracher des bras de la mort » beaucoup de Pendus, de ceux » même que le jugement de tout » le monde, & le témoignage » des ſens condamnent à la mort; » ſi l'on rendoit la fluidité à leurs » liqueurs par la ſaignée, les frictions, l'adminiſtration des remedes ſpiritueux & chauds, ou » quelque traitement analogue; » ce qui eſt arrivé à Joubert, & » depuis peu à Thruſton ».

Il est aisé de concevoir com-
ent la saignée, & les remedes
irituеux & chauds réussissent
ns le cas. Nous avons expliqué,
rt. I. p. 193. l'effet de la saignée.
uant aux remedes spiritueux, ils
issent également sur le sang, &
r les vaisseaux, en rendant du
ssort à ceux-ci, & divisant les
queurs. On trouvera ces reme-
s indiqués dans le Chapitre pré-
dent.

Schenkius dans le second Li-
e de ses Observations, *Lit. de*
uffocat. art. de Suff. ex laqueo,
eut qu'on fasse avaler aux Pendus
u vinaigre avec du poivre; de
oxymel avec la poudre de pou-
ot; qu'on les excite à vomir avec
ne plume trempée d'huile; &

loppe le col de
.uile chaude, &
'iris.
'oxymel, ou du
avec le poivre,
r une Obſerva-
e de Vega, *Art.*
V. c. 8. Tous les
que le vinaigre,
oit pas pris avec
olutif puiſſant;
âcre également
re les coagula-
er les fibres par
eur cauſe. La
eſt auſſi un âcre
l'effet doit être
ne que celui du
vomiſſement,
s circonſtances

plus dangereu
cation par l'e
contractions
teurs puiſſen
blir l'exſpirati
gée, comm
dans le Chap
que le gonfle
de *la poitrine*
preuve qu'ils
d'inſpiration ſ
dangereux de
grande quantit
qui en eſt déj
me les hiſtoire
ce Chapitre,
du viſage ne le
On ne peut pc
que les ſecou
ment donne

lus dangereux que dans la suffo-
ation par l'eau. Car, bien que les
ontractions des muscles exspira-
eurs puissent contribuer à réta-
lir l'exspiration, qui est déran-
ée, comme on l'a remarqué
ans le Chapitre précedent, puis-
ue le gonflement du ventre, &
e la poitrine des Pendus est une
reuve qu'ils sont dans un état
'inspiration forcée; il me paroît
angereux de porter une plus
rande quantité de sang à la tête
ui en est déja surchargée, com-
ne les histoires qui commencent
e Chapitre, & la couleur livide
u visage ne le prouvent que trop.
On ne peut pourtant disconvenir
ue les secousses que le vomisse-
nent donne à toutes les parties

ent très propres à diſſoudre
g; mais en cas qu'on veuille
oier ce remede, je voudrois
fut précedé de la ſaignée.

uant au remede topique con-
é par Schenkius, ſon effet eſt
éſoudre le ſang qui a pu s'a-
rer dans la peau, & les muſcles
col, & de relâcher les parties
la corde a fatiguées.

ſner emploia avec ſuccès
r une fille qui s'étoit pendue, la
dre de caſtoreum, qu'il lui fit
er dans du bouillon chaud; ce
de eſt encore un volatil réſo-
& Joubert Liv. IV. *de Affect.*
ac- *c. I.* a ranimé pluſieurs
us avec moins de façons. Il
on tenté de les ſaigner, & de
aire avaler du vin pur.

Ranchin

Ranchin, dans son Traité des
Maladies subites ch. XII, conseille
l'exterieur l'huile d'iris, ou de
s; intérieurement un gargarisme
vec le sirop violat dissout dans
eau chaude, ou l'eau d'orge; le
omissement excité avec une plu-
ne, *pour élargir davantage les
ssages*; le poivre, & le pouliot
ans le vinaigre, l'oxymel, le vin,
u l'eau céleste. Mais la saignée est
principale ressource. Les huiles,
le sirop ne sont faits que pour
ausser un relâchement. J'observe-
ai par rapport au gargarisme que
remede ne peut être de mise
ue quand le Pendu est revenu à
i. Le poivre, &c. sont faits pour
nimer la chaleur naturelle.

Aëtius *Tettrab. Serm. VIII. c.*
X

49. veut qu'au vinaigre, & au poivre on joigne la graine d'ortie; autre âcre. Il dit que quand la rougeur qui eſt autour du col eſt diſſipée ., les Pendus ouvrent ſur le champ les ïeux,& que les parties ſe relâchent. Auſſi ne veut-il pas qu'on épargne les fomentations ſur le col avec les huiles chaudes,ou le cerat, & la laine.

Ranchin dans l'endroit cité plus haut, vante d'après d'autres Auteurs un remede que bien des Lecteurs trouveront ſans doute auſſi ſingulier que déſagreable à adminiſtrer,c'eſt de ſouffler dans la bouche du Pendu, pourvu qu'on ait dans la ſienne une muſcade broiée, de la cannelle, ou des clouds de gerofle, ou de la ſemence de carvi.

Comme il est certain que ces aromates n'ont ici d'autres effets que de charger l'air de quelques parties volatiles propres à ranimer le mouvement des liqueurs, il n'est point douteux que ce ne soit du souffle que dépende la principale vertu de cette pratique. Il s'agit maintenant d'examiner si l'on peut asseoir sur elle des espérances fondées ; & je n'en fais aucun doute, en conséquence de trois experiences rapportées au N°. XXVIII. des Transactions Philosophiques de la Societé Roiale de Londres.

I. EXPERIENCE. Le Docteur Croon, Professeur au College de Gresham, étrangla un poulet en presence de la Societé Roiale, en sorte qu'il ne donnoit plus au-

cun signe de vie. Soufflant ensuite dans la trachée artere, il ranima si bien le mouvement des poumons, que le poulet en revint.

II. Experience. Le Docteur Walther Needham pendit un chien en présence de Mrs Boyle, & autres, & le laissa pendu jusqu'à ce que le mouvement du cœur ne se fit plus sentir. Il ouvrit très promptement le bas ventre du chien, & soufflant dans le canal thorachique, il remit le sang en mouvement ; aussi-tôt après le cœur recommença à battre, & le chien recouvra la vie.

III. Experience. Le Docteur Hook, en presence de la Société Roiale coupa les côtes, le diaphragme, & le pericarde, à un

il fit ensuite une incision au
e la trachée artere dans la-
il introduisit le tuiau d'un
t. Lorsqu'il soufffloit dans
mons, le chien revenoit en
tomboit en défaillance lorf-
essoit de souffler. Il le fit
ivre, & mourir alternati-
pendant long-tems; tant
ut à la Compagnie.
itons à ces experiences cel-
t Becker sur un chien qu'il
& ressuscita, après lui avoir
pération de la laryngoto-
avoir soufflé dans les pou-
par l'incision; experience
ée dans le chapitre préce-
ceux qui sont initiés aux
s de la nature verront sans
ue la pratique dont parle

Ranchin n'eſt point du tout à négliger.

En effet la premiere & la quatriéme experiences ſont abſolument les mêmes que conſeille cet Auteur. Or pourquoi ce qui a réuſſi deux fois ne réuſſiroit-il pas plus ſouvent ? Les deux autres experiences ne prouvent pas ſi directement la même vérité, mais il n'eſt pas difficile de l'en déduire. Car il ſuit de la ſeconde que l'air n'eſt point ſeulement néceſſaire à la circulation, parce qu'en dilatant les poumons il donne au ſang la liberté de paſſer d'un ventricule du cœur à l'autre, mais pour tenir le ſang en diſſolution, diſpoſition néceſſaire à la circulation. Or en ſoufflant l'air dans les poumons on

nfle les vesicules ; ce qui
it le premier avantage de la
ation ; & l'air insinué dans le
par cette voie résout sa coa-
ion. En consequence de cette
cation il est aisé de voir com-
l'experience du Docteur
x est favorable à la doctrine
anchin.

oncluons donc, 1°. que c'est
pratique fort avantageuse de
ler dans la bouche des Pendus
les rappeller à la vie; 2°. que
n ne réussit pas par cette voie,
eut leur faire l'opération de la
néotomie, & souffler l'air dans
oumons par l'incision qui aura
faite ; 3°. qu'il ne faut pas se
ter de quelques tentatives inu-
, puisque ce qui n'a réussi à

Becker qu'à la cinquiéme fois pourroit ne réussir que plus tard dans d'autres circonstances ; 4°. qu'il ne faut pas négliger en même-tems l'application des secours qui peuvent contribuer à rendre d'ailleurs au sang la fluidité qu'il a perdue ; 5°. que si la mort ne suit pas l'étranglement, c'est moins l'heureux effet de la roideur des cartilages dont le larynx est composé, ou de la *laxité* de la corde, comme le prétend le Medecin dont j'ai rapporté les objections dans l'Avant-propos, que d'une disposition du sang à reprendre aisément son mouvement de fluidité ; 6°. qu'il y a tout lieu de croire qu'un secours très efficace pour rappeller les Pendus à la vie, seroit

injecter de l'air dans le
l'introduisant dans quel-
ne par le moien d'un tuiau.
elle difference de l'y faire
par le canal thorachique,
un autre endroit? La seule
n que je demanderois est
hoisit les veines les plus
du cœur. Or par cette
par la facilité de les trou-
par la grosseur du canal, je
point de plus propres que
aires externes.

ARQUE. Nous avons
rvé que la cause de la
Noiés, & celle des Pen-
même; par conséquent
nent fait aux uns peut
parfaitement aux autres.
erverons encore qu'il y a

une telle analogie entre les différens états auſquels nous indiquons des ſecours dans ce Traité, qu'il n'y a point de chapitre où il ne s'en trouve quelqu'un qui ne puiſſe être appliqué dans d'autres circonſtances que celles où nous ſemblons en déterminer l'application. Ainſi la lecture de l'Ouvrage en entier eſt néceſſaire pour ſuppléer à ce qui pourroit manquer à chaque chapitre; le tout ſans préjudice de ce que les Medecins amis de la Societé pourront imaginer d'ailleurs.

Terminons ce chapitre par quelques hiſtoires, dont les trois dernieres prouveront, 1°. combien peu les criminels méritent les ſecours de la Medecine, & combien

s ſupplices ſont propres à
ire perdre le goût du crime;
il n'y a gueres de Pendus
ıe put rappeller à la vie, ſi
ouloit en prendre la peine.
à la premiere, & à la der-
on en doit conclure qu'il
ſujets dont le ſang a bien
de diſpoſition à la coagula-
e celui des autres.

tiens cette hiſtoire de M.
r. Je me plais à citer ceux
témoignage ne peut être
, à cauſe de leur probité
, & de la juſtice que tout
e rend à l'étendue de leurs

on pere avoit un cocher
, qui, aiant pris querelle à
ns un mauvais lieu, y tua

une perſonne. Il fut arrêté ſur le champ, & condamné à être pendu ; ce qui fut fait. Les Chirurgiens de la ville aiant obtenu ſon corps pour faire une anatomie, il fut porté dans une chambre, & laiſſé ſur une table. Lorſqu'on vint le lendemain pour le diſſequer, on le trouva piſſant dans la cheminée, & on le fit ſauver.

Cet homme n'avoit pas eu beſoin de remedes, ſans doute parce que la circulation n'avoit pas été aſſez long-tems ſupprimée pour ne pouvoir ſe rétablir d'elle-même. Au reſte comme il n'étoit point aſſaſſin par état, il pouvoit mériter les attentions de la Medecine, & être corrigé de ſa violence par la peine dont elle avoit été pu-

. Falconet n'a pu me dire ce
:oit devenu.
Oswald Gabelchover rap-
ans une de ses Observations
ıns celles de Schenkius *Lib.*
uffoc. art. de Suffoc. ex la-
'bs. I. l'histoire d'un mar-
surnommé *Landthtaler* qui
du à un arbre pour quel-
ponneries. Il y resta une heu-
re, tant qu'une troupe d'in-
fut à défiler. Les valets qui
ient aiant coupé la corde,
rqué quelques signes de
mirent sur une voiture, &
llerent à la vie. Il a souvent
n'avoit pas senti plus de
aux ieux, & à l'extrêmité
ts des pieds. Aiant recom-
lix-huit ans après les mê-

mes manœuvres qui l'avoient fait pendre en premier lieu, le Prince Charles d'Aremberg le fit pendre une ſeconde fois, & il en mourut.

III. Ceſarienſis *Illuſtr. Mirac. L. VI. c.* 24. raconte l'hiſtoire d'un voleur qui venoit d'être pendu, lorſque le valet d'un Chanoine de Cologne paſſa près de la potence. S'appercevant qu'il palpitoit encore, il fut touché de compaſſion, il coupa la corde, & fit revenir le patient avec de l'eau fraîche puiſée dans un ruiſſeau voiſin. Le voleur, aiant repris peu à peu ſes forces, ſuivit ſon liberateur qui alloit à la ville la plus prochaine, &, tout en cauſant avec lui, jetta la main ſur la bride de ſon cheval en criant que le cheval lui appartenoit, & que

t le lui avoit volé. Ce débat
ttiré beaucoup de monde,
nation dont ils furent saisis
erminoit, sans écouter ce
soit pour sa justification, à
le malheureux jeune hom-
s la potence dont il venoit
acher le voleur, lorsque
rmit que des gens de la vil-
ie aiant vu le concours de
qui alloit au lieu de ce sup-
ii étoit commun aux deux
'approchassent pour savoir
il s'agissoit. Laissant alors
la liberté de parler, il con-
anture, & la maniere dont
mpensoit le service qu'il
du au voleur. Ce dernier
reconnu, on le ratta-
oteau, où il fut si bien
que mort s'ensuivit.

IV. Voici une autre hiſtoire aſſez ſemblable pour le fond, mais différente en pluſieurs circonſtances, dont une eſt remarquable pour les Medecins, c'eſt le long tems que le criminel reſta pendu ſans en mourir.

Un Meûnier des environs d'Abbeville, paſſant près d'un endroit où étoit expoſé un voleur qui avoit été pendu la veille, crut remarquer qu'il n'étoit pas mort. Un mouvement de compaſſion l'aiant engagé à éclaircir ſon ſoupçon, qui ſe trouva bien fondé, il le détacha à l'aide de ſon chartier, le mit dans ſa charrete, & l'emmena chez lui. Il emploia ſes ſoins pour le rappeller à la vie avec tant de ſuccès, qu'au bout de quinze jours ſon

l hôte avoit récouvré une
›arfaite. Il pensoit à le con-
avec quelque argent, lors-
ıt par malheur differé trop
nps de le faire, il le laissa seul
maison un Dimanche. Ce
le, oubliant ce qu'il de-
›n liberateur, mit à profit
é qu'on lui laissoit; cro-
ıe armoire; & emporta
·genterie, & le comptant
: trouver. Le Meûnier
t en entrant qu'il étoit
n'eut pas de peine à de-
ı partoit le coup, quand
son ressuscité étoit éclip-
·ut après le voleur avec
ils, & son chartier. Ils
ent à une lieue de là, &,
ıené sur le champ au po-

teau d'où on l'avoit détaché, ils le rependirent, & le ſecouerent ſi bien cette fois, qu'ils lui ôterent le pouvoir de commettre davantage le crime. Le Procureur du Roi au Bailliage d'Abbeville informé du fait, fit décreter de priſe de corps le Meûnier, & ſes complices, à qui l'on conſeilla de prendre la fuite, & de demander des Lettres de Remiſſion. Elles furent dreſſées par M. Guiſain Secretaire du Roi, lequel les préſenta à M. le Chancellier, qui ne voulut pas les ſceller ſans avoir regalé le Roi de cette hiſtoire, & qui les ſcella enſuite.

Il y a environ ſoixante ans que cette hiſtoire eſt arrivée, & je la tiens de Mrs Guiſain, tous deux Avocats au Parlement, l'un fils,

petit fils du Secretaire du
qui m'ont aſſuré avoir lû
ne fois la minute des Let-
Remiſſion.

HAPITRE IV.

mes qui meurent encein-
des enfans reputés morts
ant au monde,

mbats dans ce chapitre
abus également préjudi-
la Societé, contraires à
é, & reprouvés par la Re-
it le premier eſt condam
par les loix paiennes,
rrer les femmes qui meu-
ntes, ſans leur faire l'o-
céſarienne ; le ſecond
ner à la mort ſans

…ur donner de ſecours les en-
…ns qui paroiſſent morts en naiſ-
…nt.

Le premier de ces abus eſt fon-
…é ſur deux erreurs, la premiere
…ue les enfans ne ſurvivent pas à
…urs meres quand elles meurent
…ès du terme de leur groſſeſſe; la
…conde que la vie des enfans eſt
…ns une dépendance abſolue de
…lle des meres. Or ces deux er-
…urs ſont détruites par pluſieurs
…iſtoires, qui prouvent que la mort
…e la mere n'entraîne pas néceſſai-
…ment celle de l'enfant.

Caſpar à Reies dans ſon Ou-
…rage intitulé *Elyſius Campus ju-*
…ndarum queſtionum. q. 9. rappor-
…e après Cornarius, » qu'une fem-
…me de Madrid, de l'illuſtre fa-

de Laſſo, aiant été reputée
e après trois jours d'ago-
fut miſe dans le tombeau
famille ; lequel aiant été
t après quelques mois,
uva le cadavre tenant un
t mort ſur le bras droit.
ajoute l'Auteur, la fem-
oit groſſe, & près de ſon
, quand elle fut enterrée
e morte ».
nouement de l'hiſtoire
eſt plus favorable. Je la
du même Auteur, qui la
ne perſonne de conſide-
e la ville de Segovie,
n de Barrientos.
femme de François Are-
de Suaſſo tomba malade
ette Ville, dans les der-

niers mois de sa grossesse. Étant morte en peu de jours, ou aiant été réputée telle, on l'enterra. Le mari, qu'on avoit envoié chercher en diligence dans un endroit éloigné, où il étoit allé pour affaires, arriva vers le milieu de la nuit. Apprenant que sa femme, qu'il aimoit beaucoup, étoit morte & enterrée; il voulut se procurer la satisfaction de la voir encore une fois. Il va à l'Eglise, & la fait exhumer. A peine eut-on ouvert le cercueil, qu'on entendit les cris d'un enfant. Tout le monde est saisi d'étonnement; on appelle la Justice; les Prêtres, & beaucoup d'autres prennent des flambeaux, & accompagnent

…ri ; on leve le ſuaire, & on
…a roître la tête de l'enfant,
…ſoit effort pour débarraſ-
…reſte de ſon corps. Non-
…ment on le tira vivant &
…mais il a vêcu long-tems
… avec le ſurnom de *fils de*
…e, que tout le monde s'ac-
…à lui donner. L'Eſpagnol
… avec ſerment qu'il l'avoit
…puis Lieutenant Général
… ville de Cherez de la
…ere ».

…es tire de ces hiſtoires les
…nces ſuivantes : » Il eſt
…t que les enfans ne meu-
…as avec leurs meres, lorſ-
…elles-ci meurent vers le
… de leur groſſeſſe. Sennert
…me, non-ſeulement qu'ils

vivent quelque tems après que les meres sont mortes, mais qu'on peut les tirer vivans de leur sein, & même qu'on le doit. Daniel Vincelius a composé des Traités exprès pour prouver les mêmes vérités, qui sont aussi établies dans les Dissertations de Nymman, *de vita fœtus in utero*, où l'on trouvera, ainsi que dans d'autres Auteurs qu'il cite, beaucoup d'histoires semblables, & d'autres de femmes qui sont accouchées après leur mort. On peut aussi consulter le Traité de Theophile Raynaud, *de ortu Infantium contra naturam*, c. 2. Il suit delà qu'il ne faut pas se presser de donner la sepulture aux fem-

» mes

n cet état, ni le faire à la
. Je ne ſçai ſi celles dont
it dans les hiſtoires que
ontées étoient mortes ou
ces dans le tems de leur
ure, (il paroît pourtant
par les circonſtances que
re fut enterrée vivante)
rſtius prouve par un au-
que celles qui ſont mor-
ivent accoucher. Il ra-
n effet qu'une femme
aiant été pendue avec
ri par des ſoldats Eſpa-
entre Deventer & Zut-
mit au monde quatre
après ſa mort deux ju-
vivans ».
s Bartholin, *Act. Hafn.*
. raconte une hiſtoire

ui prouve la même vérité ; c'est elle d'un enfant venu au monde rès de deux jours après la mort e sa mere, survenue dans un tra- ail, où trois sages-femmes avoient puisé leur art. On est si convain- u, & l'expérience seule a pu don- er lieu à cette conviction chez es personnes ignorantes, que les mmes peuvent accoucher après ur mort, que par une supersti- ion fort ridicule : » Les femmes » qui ensevelissent celles qui meu- » rent grosses, enferment dans le » cerceuil une aiguille, des ci- » seaux, & du fil ; comme si les » Manes avoient besoin de ces » instrumens pour lier & couper » le cordon ombilical de l'enfant » qui doit naître. En effet, on a

-qué qu'il en étoit venu
uefois dans le cercueil des
es qui meurent grosses ».
ême Auteur parle ensuite
mme de Bruxelles, qui en
e jeudi sur les neuf heures
, mourut de convulsions
ques. Le vendredi il lui
l'écume de la bouche,
endit comme des cris de
& l'on remarqua un mou-
sensible dans le ventre de
Le samedi sur les dix heu-
tin la femme perdit beau-
ang ; on fut obligé de lui
de linge ; &, en dépouil-
orps, on trouva l'enfant
haud entre les cuisses de
Bartholin ajoute que les
s de la ville jugerent que

femme n'étoit morte que lorſ-
e ſa bouche s'eſt remplie d'écu-
e, ſans quoi l'enfant n'auroit pû
vre long-tems.

Les Melanges des Curieux de Nature rapportent pluſieurs toires dans le même goût. On uve dans l'Obſervation 318. de Ile année, qui eſt de Reſler, emier Medecin du Prince de ieg, que la Dame de Hanne-rg s'étant trouvée mal à la fin huitiéme mois de ſa groſſeſſe, ourut en moins d'une demie ure. On trouva ſur la partie ſu-rieure de ſon ventre des traces ires très-diſtinctes. Le troiſié-jour elle fut délivrée d'elle-me d'un enfant mort. On lit s le Scholie que l'accouche-

près la mort de la mere est
, si le fœtus est vigoureux ;
voie les curieux d'exem-
nblables à une réponse de
as Hildanus à Doringius ;
croit que cet enfant, qui
qu'affoibli, a cherché &
un passage, & qu'il n'est
ie faute de secours.
as, dans la 42° Observation
année des mêmes Melan-
le d'une femme morte de
gue, aux pieds de qui deux
ès on trouva dans sa bier-
fant mort.
as *Decur. II. ann. V. Obs.*
le d'une femme morte le
mois de sa grossesse,
nfant avoit des mouve
sibles douze heures après,

qui ne fut pourtant pas sauvé, ...ite de Medecin, & de Chirur-...ien.

Hoyer *Decur. II. ann. III.* parle ...une femme morte en travail, ...ise dans le cercueil, & prête à ...re enterrée, qui le troisiéme jour ...près sa mort rendit avec bruit ...n fœtus, & une grande quantité ...humeurs, aiant la bouche ou-...rte, & la langue sortant. L'Au-...ur attribue la sortie de l'enfant ... relâchement des parties de la ...ere, & à la fermentation des ...meurs, qui le chassa comme la ...oudre fait le boulet.

Enfin Hartmann dans la 83. ...bservation du même volume, ...arle d'un enfant sorti de lui-mê-...me de sa mere le lendemain de sa

& rapporte un certificat
des Magiſtrats de la Ville
it eſt arrivé.
terminerons ces hiſtoires
Obſervation détaillée, ex-
la ſeconde Centurie des
:s de Thomas Bartholin,
. Voici le texte de l'Au-
en françois.
femme de Nicolas, gar-
raſſeur, étant morte ſix
nes avant ſon terme dans
tal qui eſt hors de la
ſeptentrionale de Copen-
, on crut auſſi que ſon
t étoit mort. En conſé-
e on diſpoſe tout pour
rrement; on lave le corps,
ıveloppe d'un ſuaire, que
oud de maniere qu'il ſer-

re le corps ; comme c'eſt l'uſage, &, ces préparatifs étant faits, on attend paiſiblement le jour de l'enterrement. Quarante-huit heures après la mort, le bas ventre, & la poitrine de la morte ſe glonflent, le ſuaire ſe déchire, & l'on s'apperçoit que les vuidanges coulent en abondance. Les femmes qui étoient préſentes, & occupées de tout autre ſoin, s'approchent tout étonnées, &, écartant les cuiſſes du cadavre, trouvent un petit enfant mâle, entiérement formé, qui venoit de ſortir, & dont l'arriere-faix étoit reſté au paſſage. L'enfant fut enterré avec ſa mere dans le cimetiere de l'Egliſe neuve du fauxbourg ».

uteur, qui autorise la
qu'il donne de plusieurs
ages qui constatent sa
, cite, entr'autres exem-
emblables évenemens, ce
rivé à Weissembourg, où
sortit après l'enterrement
re, laquelle fut exhumée
que poussa l'enfant, qui
ong-tems.

emiere réflexion que je
ecteur de faire en consé-
e ces Observations, est
lemagne on ne donne la
que le troisiéme jour,
uit qu'on devroit bien se
en France sur cet exem-
ne peut avoir de source
Observations, qui prou-
moins pendant ce tems

l'incertitude des ſignes de la mort.

Je remarquerai en ſecond lieu, que de toutes ces hiſtoires il n'y a peut-être que celle de la femme pendue, dont la mort ſoit à préſumer avec quelque apparence ; encore eſt-elle incertaine ; puiſqu'on a vu dans le Chapitre précédent que la vie peut reſter longtems cachée dans les Pendus, comme dans les malades de maladies longues. Mais en feſant cette réflexion, je ne prétens pas autoriſer l'erreur de ceux qui penſent que le fœtus ne peut ſurvivre à ſa mere. Il eſt prouvé par tant d'Obſervations que la vie du fœtus ſe ſoutient par une circulation qui lui eſt particuliere; que les arteres ombilicales qui ſe perdent dans le

, ou arriere-faix, y por-
ſang qui eſt rapporté par
, ſans paſſer à la mere; &
ſang reçoit quelque chan-
c'eſt ſeulement de la part
queur lymphatique, ou
, que les racines du pla-
ont puiſer dans les vaiſ-
l'uterus; ces vérités, diſ-
ſi bien établies que per-
en doute aujourd'hui. Il
par conſéquent, pour que
de la mere entraînât né-
ient celle de ſon fruit,
, 1°. que la liqueur laiteuſe
ſe philtrer immédiate-
près la mort de la mere;
a ſuppreſſion de cette phil-
eſt une cauſe de mort in-
, ou même néceſſaire;

prouver par conséquent qu'à chaque circulation les liqueurs du fœtus sont épuisées de toutes leurs parties nourricieres, & vivifiantes, & que le fœtus est incapable de soutenir dans l'uterus un jeûne qu'il soutient quelquefois pendant plusieurs jours après en être sorti. Or comme on ne peut prouver ces propositions, il est donc certain qu'on ne peut prouver que la mort de la mere soit nécessairement suivie de celle de son fruit ; il est donc certain que c'est s'exposer à un homicide manifeste que d'enterrer les femmes grosses, sans leur avoir fait l'operation cesarienne.

Cette vérité n'est point une découverte nouvelle. La preuve s'en tire du Digeste, L. XI. tit. VIII.

ẑ Roiale deffend d'enter-
ʻ femme morte enceinte,
·u'on l'ait accouchée par l'o-
ɀ cesarienne. Ceux qui fe-
contraire paroissent avoir
avec la femme grosse l'es-
de la vie d'un homme ».
réflexions que M. Heis-
ous avons déja cité, fait
,oi, *Act. Phys. Med. N.*
. *Obs.* 175 On croit
tte loi vient de Numa
ius, second Roi de Ro-
e est pourtant si sage, si
x si charitable, que les
:ns, de ma connoissan-
a ont jamais publié de
re. Au contraire on voit
›uleur presque par toute
tienté triompher l'oubli

» de cette loi ; ſans que les Magiſtrats, ni les Théologiens, y » aient l'œil, ou qu'on penſe ſeu» lement à la mettre en vigueur. » Loin de cela on les voit partout » permettre d'enterrer la mere » & l'enfant ſans operation pré» cedente ; comme ſans ſcrupule » de leur part, & même ſans qu'ils » balancent à donner cette per» miſſion [illegible]. Il eſt pourtant vrai » *qu'on donne la mort à ceux qu'on* » *n'a pas ſauvé, quand on l'a pu* ».

Telle eſt auſſi la façon de penſer de Nymman, *De vita fœtus in utero*, *p.* 59, qui reproche aux Chrétiens d'avoir moins de charité ſur cet article que n'en avoient les paiens mêmes, & qui cite la loi de Numa pour le prouver.

ſt point ici le lieu d'exa-
l faut toujours attendre
de la mere, pour faire
on ceſarienne. Ceux qui
eux d'approfondir cette
peuvent conſulter mes
s ſur le Traité d'Accou-
de M. de Deventer, &
l des Sçavans du mois de
4. Mais ſi nous pouvions
que cet abus vient à leur
nce, nous ſerions bien
reprocher aux Magiſ-
France, aux Eccleſiaſ-
ii adminiſtrent les fem-
meurent enceintes, & à
leur donnent les ſecours
s, la même négligence
Heiſter fait avec tant de
crime à ceux de ſon païs,

& de tous ceux qu'il connoît; & notre reproche seroit d'autant mieux fondé que notre Religion nous enseigne que le deffaut de baptême entraîne nécessairement la perte éternelle de ceux qu'il n'a pas regenerés.

On objectera peut-être que ce sera souvent une tentative inutile.

Mais quel inconvenient de la faire ? Il n'en coute qu'un coup ou deux de bistouri, & quelques points d'aiguille. Au reste cette objection prouveroit, non qu'il ne faut pas tenter l'operation cesarienne sur les mortes, mais qu'il seroit de l'interêt de la mere, & de l'enfant, qu'on la fit sur les vivantes. Car il faut, à moins de ces miracles de la nature, qui n'arri-

vent

rarement, que les fem-
ssent quand on ne peut
er par les voies naturel-
est très-risquable que les
e ne dis pas viennent, au
l'operation faite après la
ssez bon état pour vivre,
assez de vie pour que cet
it pas incertain, attendu
qu'ils ont soufferte dans
avail. Car je ne crois pas
ffaut de douleurs puisse
diciable à la mere, ou à
tant que ce dernier est
'est toute autre chose
nort de ce dernier le fait
ns une putrefaction, qui
nique aisément à la me-
e devient funeste. Dans
main d'un accoucheur

habile est une ressource infaillible.

Je reviens à l'objection tirée de l'inutilité de l'opération césarienne après la mort de la mere pour sauver la vie des enfans, & je dis que quand ils paroîtroient morts, il ne faut pas se fier à ces apparences, à moins que la putrefaction ne leve tous les doutes.

Bohn nous apprend dans la premiere Dissertation qui est ensuite de son Traité des Rapports, que la Faculté de Medecine de Wirtemberg consultée dans un procès criminel intenté contre une mere accusée d'avoir défait son enfant, répondit qu'ils naissent quelquefois si foibles, qu'ils paroissent pendant un tems considérable sans

it, mouvement, ni reſpi-
& que ce n'eſt qu'à force
emens, *vellicationes*, de
ions, ou d'aſperſions de
ſprit de vin, ou d'eau de
iqueurs aromatiques, de
avaler, ou de leur ſouf-
la bouche, & dans le nés,
urs ſpiritueuſes plus ou
mpoſées, qu'on vient à
eur faire donner par des
arques de l'entrée de l'air
oumons.
aiſé de concevoir l'effet
emens. Le genre nerveux
gane des mouvemens, &
ient, il eſt intéreſſant de
plusieurs manieres pour
n reflux des eſprits juſ-
veau, & un déſordre dans

leur distribution, qui produise des contractions machinales dans les membres, & ranime par conséquent la circulation très languissante, ou totalement supprimée. C'est ce qui fait que les frictions, surtout le long de l'épine du dos, soit qu'on les fasse seiches avec des étoffes chaudes, ou humides en frottant d'abord cette partie avec la main chauffée, puis versant dessus des liqueurs ardentes, ou aromatiques, & frottant ensuite jusqu'à ce que la peau se seiche; ne peuvent faire qu'un très bon effet. C'est ce qui fait que nous avons conseillé *Part. I. p.* 187, d'après les observations de M. de Deventer, l'usage des frictions à la plante des pieds avec des brosses

; parce que ces parties sont
de membranes, de liga-
le nerfs, de tendons; &
· distribue un rameau du
ercostal, dont les autres
s se répandent dans pres-
; les visceres destinés aux
iens vitaux.
ne dirons rien des spiri-
nples, ou composés, dont
ons expliqué l'effet dans
itres précedens, & nous
s tout de suite à un autre
ssez singulier, & dont le
érite bien d'être établi sur
Observations, c'est de su-
ummellon du teton gau-
enfant qui ne donne point
; de vie.
t en effet dans les Ephe-

merides des Curieux de la Nature *Decur. II. ann. V. Obs.* 121. une Observation de Jean-Louis Hannemann, qui dit que ce secours réussit à Kilia le 24 juin de l'année 1686. On avoit inutilement tiraillé, picqué avec du crin, soufflé dans la bouche, & dans le bas ventre de l'enfant; il s'obstinoit à ne donner aucun signe de vie. Enfin la sage-femme se mit à sucer la mammelle gauche de l'enfant; elle eut à peine commencé, que l'enfant fit connoître qu'il étoit vivant. Le remede avoit réussi precedemment sur un autre enfant de la même femme.

Le même Docteur rapporte dans l'Observation 67 de la septiéme année de la seconde Decurie

ıes Melanges, qu'aiant de-
à une ſage-femme com-
lle ſecouroit les enfans
avail laborieux avoit aſſez
pour les faire regarder
morts, elle lui avoit ré-
ue c'étoit par le ſucement
ımmelle gauche ; à quoi
ıta qu'elle avoit éprouvé
:é de ce ſecours ſur deux
reſque morts, à qui elle
lminiſtré peu de jours au-
. Une autre ſage-femme
ju'elle en avoit rappellé
vie par le même moien,
:lle n'y avoit recours que
le n'avoit point réuſſi en
çant par une friction ſur
mammelle.
:mann conſeille auſſi dans

ce cas l'application à la mammelle gauche, & à la fossette du cœur, d'une éponge trempée dans le vin chaud, ou l'eau-de-vie.

Samuel Ledelius rapporte dans l'Observation 69 des mêmes Melanges *Decur. II. ann. VI.* qu'en conséquence de la premiere Observation d'Hannemann que nous avons extraite, une sage-femme aiant inutilement emploié tous les moiens usités pour rappeller les enfans à la vie, suça trois fois avec force la mammelle gauche d'un nouveau né, encore tout degoutant des impuretés de l'uterus ; qu'à la troisiéme on apperçut un mouvement, & comme une espece de grouillement dans le bas ventre, avec des signes de vie.

Pendant

que j'écris cette Observa-
ute le Docteur, notre sa-
e vient de faire usage du
mede avec le même bon-
où il conclut qu'il est im-
qu'on instruise toutes les
mes de ses effets.
e monde connoît la sen-
la mammelle, dont tous
iennent aboutir au mam-
ai fait sur moi l'experien-
frottement violent de
e, nécessaire dans les cir-
s où je me trouvois, me
inquiétudes si vives, que
igé d'interrompre plu-
l'ouvrage. Les Anato-
observé, & je puis join-
observations aux leurs,
mmellon est si sensible,

ſurtout dans quelques ſujets, qu'il ſe dreſſe en paſſant légerement la paume de la main par-deſſus. Il n'eſt donc point ſurprenant qu'une partie ſi délicate étant irritée par le ſucement, les nerfs qui s'y diſtribuent ne reçoivent des vibrations qui ſe communiquent au cerveau, & qu'ils ne ſecouent toute la machine du corps. Au reſte je ne vois pas ſur quoi eſt fondée la pratique de ſucer la mammelle gauche plutôt que la droite. Car les nerfs des mammelles de chaque côté viennent des extrêmités des nerfs coſtaux, qui, au moien de leur communication avec le nerf appellé communément intercoſtal, communiquent avec les plexus cardiaque & pul-

, & par conſéquent avec
fications de la huitiéme
u paire vague, qui con-
avec l'intercoſtal à la for-
e ces plexus ; d'où il ſuit
: être indifférent de ſu-
, ou l'autre mammellon.
nier ſecours que je ſçache
iſſe adminiſtrer aux nou-
qui paroiſſent morts, eſt
ouffler dans la bouche.
ous avons expliqué dans
es précedens la maniere
ce ſecours, nous nous
ns de rapporter ici des
ns qui prouvent ſon ef-
ſpece.
rle ainſi *Hiſt. Cent. III.*
Comme nous appre-
ns les Livres ſaints que

» Dieu a soufflé l'ame dans le
« corps d'Adam, il a aussi accordé
» aux animaux un souffle vivi-
» fiant; tellement même qu'il y a
» dans les Indes une secte de Me-
» decins qui ne guérit toutes les
» maladies que par le seul souffle.
» C'est dans la même vue qu'on a
» coutume dans nos païs d'appli-
» quer des poules sur l'anus des
» malades, & de les y laisser jus-
» qu'à ce qu'elles y soient étouf-
» fées, & qu'elles aient, pour
» ainsi dire, exspiré leur ame dans
» le corps du malade; ce qui, à
» ce qu'on assure, réussit très sou-
» vent sur des malades désespérés.
» Mais il y a une histoire bien plus
» surprenante d'un domestique,
» qui, revenant de la campagne,

ıvant mort, & prêt à en-
, ſon maître qu'il aimoit
oup, voulut l'embraſſer
ems, & à force de pleurer
ı viſage, & de faire entrer
aleine dans ſa bouche,
pella peu à peu à la vie,
e on le dit d'un Prophete.
et autrefois les Prophetes
choient face à face ſur
'ils vouloient reſſuſciter,
ient entrer leur ſouffle
ır bouche. »
ius regardoit comme un
bonne femme l'hiſtoire
venons d'extraire, lorſ-
moin de la ſuivante rap-
rs les Melanges de l'A-
es Curieux de la Nature,
ann. X. Obſ. 44. Dans le

tems que ce Medecin préparoit les remedes convenables pour rappeller à la vie une femme tombée dans une défaillance si considérable qu'on la croioit morte, la servante de la malade, qui lui étoit fort attachée ; se jetta sur son corps, où s'étant couchée, & lui aiant soufflé dans la bouche, elle la fit revenir. L'Auteur lui aiant demandé où elle avoit appris ce secret, elle lui répondit qu'elle l'avoit vû pratiquer à Altembourg ; que Dieu avoit soufflé de la même maniere la vie dans Adam, & qu'il avoit accordé de l'efficacité au souffle des hommes, comme il paroissoit par les heureux succès dont cette pratique avoit été suivie, lorsque des sages-femmes en avoient fait

ur des enfans nouveau-
ités morts.
eur laisse la liberté de croi-
on veut de l'efficacité vivi-
e l'halcine des hommes;
nt il regarde comme cer-
il y a dans la respiration,
vertu inconnue. Je m'i-
que le problême de cette
ue vertu a été suffisament
é en parlant de l'applica-
ce secours aux Pendus;
repeterons pas ici ce qu'on
uver dans le chapitre pré-
nous nous contenterons
er que cette pratique n'est
ours suivie d'heureux suc-
mme il paroît par la pre-
es Observations d'Han-
que nous avons citée plus

haut ; d'où l'on peut aussi conclure que cette pratique usitée en Allemagne pourroit mériter d'être emploiée dans nos païs, pourvu que la personne qui souffle ait la bouche saine.

CHAPITRE V.

De la mort apparente produite par des causes externes, comme le froid, la fumée de charbon, les chutes, la foudre, les vapeurs du vin, & les exhalaisons mortelles.

§. I.

Effets & remedes du froid.

Le froid est tellement capable de causer la mort, que Linder ne balance pas à le mettre au

: des poiſons. Cardan re-
, de Rer. variet. L. VII.
principalement les parties
s qu'il attaque, & par el-
commence la deſtruction
. Auſſi ſe trouvent-elles
es dans ceux qui en ſont
C'eſt pour cela que les voia-
rapport d'Hornius, garan-
s parties avec tant de ſoin
ıtes du froid. La remar-
an eſt confirmée par la
ı que Garmann fit d'un
nme mort de froid, qui
parties génitales de cou-
nbée & bleuâtre, & diſ-
la putrefaction. V. de
ırt. Lib. II. tit. IV. C'eſt
dement que ce Medecin
comme avantageux de

faire des ſomentations ſur ces parties.

Bien que notre objet ne ſoit que de parler de la mort apparente que le froid peut cauſer, comme le traitement que demande tout un corps gelé ne differe point eſſentiellement de celui qui convient à quelque partie en particulier, nous dirons après Munnicks, *Chirurg. ad prax. Hodiern. adorn.* que quand on a quelque partie du corps gelée, il faut bien ſe donner de garde de la preſenter au feu, mais qu'il faut y appliquer de l'eau froide, ou de l'eau de neige, qui ne manque jamais de rechauffer. Car ſi l'on expoſe la partie gelée à l'action du feu, comme le mouvement du ſang eſt fort lent, ou

otalement intercepté, les
ignés qui le pénétrent,
t entierement par leur ra-
tiſſu des humeurs ; ce qui
ıpable de les corrompre,
er la deſtruction, ou le
de la partie. Au lieu que
ignées qui ſont dans la
l'eau froide, s'inſinuant
dans les pores, réveillent,
nt, les eſprits vitaux par
ment moderé. Cet Au-
ie ſon raiſonnement ſur
ce des païs du Nord, où
oloie pas d'autres reme-
l on a quelque partie du
ée. Il eſt ſi dangereux
tout d'un coup au feu
gelées, que M. Winſ-
arlé de deux perſonnes

à l'une desquelles les parties gelées se gangrenerent dans l'instant, & dont l'autre devint sur le champ aveugle.

Nous apprenons la même chose des voiageurs de Canada, à qui il arrive souvent d'avoir tout le corps gelé, ou simplement quelque partie, soit qu'ils accompagnent les Sauvages à la chasse, ou qu'il soit question de quelque expedition militaire. On enterre dans la neige celui à qui l'accident est arrivé, & on l'y laisse passer la nuit, en construisant une barraque pour le garantir des atteintes du froid, & le lendemain il est en état de se remettre en chemin.

On peut encore étaier les principes de Munnicks de plusieurs

ervations rapportées ci-
comme de la mort du
de Briquemau pour avoir
nté trop brusquement à
d feu dans le tems qu'il
op froid ; de celle des hi-
s qu'on tire de l'eau avant
le leur résurrection natu-
de celle des poissons gla-
s voici un remede égale-
é à appliquer, & qui ne
ceder en rien à ceux dont
ns déja parlé. Il est fondé
res experiences dont j'ai
l'histoire ; c'est d'enterrer
gelée dans le fumier.
s le célebre Naturaliste
Bernard Valentini, qui
la maniere suivante dans
Phys. Med. Nat. Curios.

vol. I. Obſ. 130. il ne faut rien moins que l'autorité de ce ſçavant & judicieux écrivain, pour rendre cette hiſtoire croiable. Je ne fais que traduire.

» On ne parloit il y a un an
» que d'un enfant du Comté de
» Nidda, qui eſt dans notre voi-
» ſinage, lequel étoit reſſuſcité
» avec le don de prophétie ; &
» cette ſingularité lui attiroit des
» viſites en grand nombre, de
» païs même éloignés. Comme je
» cherchois à m'inſtruire de la vé-
» rité de cette hiſtoire, je rencon-
» trai par hazard le pere de l'en-
» fant, nommé Gözius, arpenteur
» de Heſſe-Darmſtad, qui m'a-
» voua ingénument que la plû-
» part des circonſtances qu'on dé-

›it étoient fausses;& que tout
qu'il y avoit de vrai dans
stoire, est que son fils étoit
neuré en syncope pendant
elques jours, comme s'il étoit
ort, & qu'il étoit revenu à
-même en peu de tems. Au
te une observation curieuse
'a fait connoître depuis peu
tems que quelques animaux
uvent ressusciter naturelle-
ent. Car un chat aiant été
lé par le froid de l'hiver, fou-
aux pieds, & poussé comme
ort par des enfans, une ser-
ante l'enterra dans un fumier,
c le couvrit de beaucoup de
aille. Qu'arrive-t-il ? Peu de
ours après, la servante entend
pendant la nuit un grand bruit

» contre un mur, qui étoit près
» d'elle, comme si on l'eut gratté
» avec les ongles. La fille s'ima-
» gina que c'étoit un esprit. Mais
» au lever du soleil on en recon-
» nut la cause, qui étoit le chat
» en question, qui couroit de côté
» & d'autre, de maniere pourtant
» qu'il fuioit le commerce des
» hommes, & qu'il s'enfuioit au
» plus vîte, comme s'il étoit en-
» ragé, en lançant des regards fa-
» rouches, bien qu'on l'appellât
» d'un ton caressant. Je n'aurois
» pas voulu ajouter foi à cette
» histoire, si je n'avois vu de mes
» propres ïeux le chat mort, &
» ressuscité. Je ne doute donc
» point que les liqueurs conge-
» lées par le froid, & les esprits

» fixés,

, recevant une nouvelle
ıſion par la chaleur du ſu-
, n'aient été remis en mou-
nt; & ce chat ne me paroît
ıtrement reſſuſcité que les
aux & inſectes qui ſont
és pendant tout l'hiver, &
ouiſſent alors d'une vie mi-
ıne, pour parler comme
Helmont, que la chaleur
rintems & de l'été reſſuſ-
peu à peu, & rend en quel-
maniere à leur premiere
ı.

t bien dommage que ce
diſoit des habitans de la
ıorie, province de Ruſſie,
connu pour fabuleux; car
oit une reſſemblance exacte
ces peuples & les animaux

dont Valentini vient de parler. Quoique la fausseté de cette histoire ait été attestée par l'Envoié du Czar au Prince de Saxe-Gotha, ainsi que l'atteste Daniel Ludovic, son Medecin, dans les Melanges de l'Academie des Curieux de la Nature, *ann. VIII. Obs.* 68. je veux en divertir le Lecteur. Je transcris donc ce qu'en dit Licetus, qui y ajoutoit foi, comme il paroît par son Traité *de his qui diu vivunt sine alimento. Lib. I. cap.* 6.

» Ecoutons, dit-il, Citesius lui-même nous faire le récit » de cette admirable histoire, afin » qu'elle en devienne plus croiable. Il dit formellement, ce » grand homme, à la fin de son » ouvrage sur la Jeûneuse de »

›lans) qu'elle a été contée
ıri III, qui étoit alors en
;ne, par des perſonnes
diſtinguées & très-di-
de foi, en préſence de
coup de François de la pre-
:e conſideration, de Sena-
s, &c. & des Medecins de
Cour, entre leſquels étoit
ı Piduxius, notre ancien &
re doien, célebre non-ſeu-
ent par ſes connoiſſances en
decine, mais par celles qu'il
: l'hiſtoire Naturelle, lequel
non-ſeulement Medecin or-
ıaire du Prince Louis Gon-
gue, Duc de Nevers, mais
i a l'honneur d'être conſulté
r le Roi. C'eſt ce Medecin qui
›us a conté le premier cette

hiſtoire. Alexandre Guaguino, Veronois, colonel d'un regiment d'infanterie dans le fort de Vitebska, limitrophe de la Ruſſie, rapporte dans ſa Deſcription de la Moſcovie, que les habitans de la Lucomorie, province qui eſt au fond de la Ruſſie, meurent tous les ans le 27 de novembre par la rigueur du froid, comme les hirondelles & les grenouilles, ou pour mieux dire, qu'ils ſont gelés, & reſſuſcitent au retour du printems le 24 avril. Voici comme ils font le commerce avec les peuples de leur voiſinage. Lorſqu'ils ſentent approcher leur mort, ils dépoſent leurs marchandiſes dans cer-

endroits, & leurs voisins
nportent en laissant l'équi-
t. Lorsque les Lucomo-
ressuscitent, ils acceptent
ange, s'il leur paroît exact;
s'ils n'en jugent pas de
ie, ils redemandent leurs
chandises; & c'est souvent
de guerre. Au reste cet as-
issement n'éteint point la
eur innée de ces corps, ac-
umés à la temperature de
air, & recuits par la ge-
pour parler comme Albert
ntzius; parce que tous les
s, canaux, conduits, étant
iés & bouchés par le froid,
se ramasse vers les viscères,
cette espece d'antiperistase
fait que l'augmenter, & la

» rendre plus vive au printems.
» De toutes les parties du corps
» ce ſeroit le cerveau qui courroit
» plus de riſque, à cauſe du grand
» nombre d'amples ouvertures,
» des narines, par exemple, qui
» donnent entrée au froid, ſi la
» nature n'y avoit pourvu en fe-
» ſant couler du nés, lorſque ces
» peuples commencent à ſe geler,
» une pituite légere & aqueuſe,
» qui, ſuivant le rapport de Pi-
» duxius, ne ſe gele pas moins
» que les crachats, que Sigiſmond
» d'Herbeſtein, dans ſon hiſtoire
» de Moſcovie, dit être gelés
» avant que de tomber à terre.
» Une nouvelle pituite deſcen-
» dant, & ſe gelant à meſure, elle
» ſe prolonge juſqu'à terre, de la

maniere qu'il arrive chez
ux goutieres pendant l'hi-
es narines étant bouchées
moien, le cerveau est
accessible à cet air glacé,
est moins pénetré. Mais si
u'un prétend se garantir
inclemence de l'air au
n de peaux, ou fait effort
dégager les narines de ce
s bouche, le froid aigu en-
sur le champ dans le cer-
par la porte qu'on lui a
rte, sa chaleur s'éteint, &
acomoriens meurent pour
lus renaître; au lieu que
d on attend paisiblement
a douce chaleur du prin-
fonde peu à peu cette pi-
, la chaleur se répand in-

» sensiblement dans leur corps,
» les membres reprennent la force
» & le sentiment, & toutes les
» fonctions rentrent dans l'ordre
» originaire ».

Bien qu'il soit assez indifferent de justifier Guagnino de la relation qu'on lui attribue, je remarquerai pourtant qu'il parle uniquement de la mort & de la resurrection des Lucomoriens, sans entrer dans tout le détail que rapporte Citesius, & qu'il donne ces histoires comme entiérement incroiables. Il y a apparence que ce qui rendoit Licetus plus credule qu'il ne l'auroit été naturellement pour dés faits de cette espece, c'est qu'il avoit vu dés effets semblables du froid, & même des vapeurs

hysteriques.

nes. Qu'auroit-ce été, s'il
dans Kergerus, *de Fer-*
7. I. c. 6. » qu'il y a un
ple d'un enfant mort de
, qui ne fut trouvé que le
iéme jour, & qui fut rap-
à la vie par des fomenta-
? Il est vrai, ajoute-t-il,
Sperlingius regarde cette
re comme fabuleuse, sans
dant nier que beaucoup
ersonnes soient tombées
les défaillances qui les ont
garder comme mortes, &
elles ne sont revenues que
e tems qu'on alloit les en-
, ou qu'elles l'étoient ».
la maniere dont parle Ker-
ne pense pas comme Sper-
& peut-être n'a-t-il pas

tort, attendu les immenſes reſſources de la nature. L'exemple du chat reſſuſcité, ſemble juſtifier la poſſibilité de cette eſpece de réſurrection. Y auroit-il dans les liqueurs du chat un principe de vie different de celui qui eſt dans l'homme ?

§. II.

Effets & remedes de la vapeur du charbon.

Si le froid peut cauſer la mort, il y a des remedes à ce mal qui ne ſont pas moins propres à produire cet effet. Telle eſt, au jugement de tous les Auteurs, la vapeur du charbon allumé, lorſqu'il ent mauvais, ou qu'elle eſt renermée dans un endroit clos, &

: ne peut paſſer librement.
ême nombre d'experiences
ouvent que cette vapeur eſt
il ſaine dans les endroits
où l'air a un libre accès ;
: n'eſt point des ſuites le-
le cette vapeur que nous
parler.
hieu de Gradi parle de
arçons d'un apoticaire de
qui furent étouffés ſubite-
ar la vapeur du charbon.
s raconte beaucoup d'hiſ-
emblables dans le premier
e ſes Obſervations. Chriſ-
e Vega, *Art. Med. Lib. III.*
c. 8. dit qu'il a vu » beau-
de perſonnes, qui, s'étant
rmées dans une chambre
des charbons fraîchement

» allumés, ont vomi leur ſouper,
» avec un grand deſordre d'eſprit,
» & ſyncope ; que quelques-uns
» en ſont morts avant qu'eux mê-
» mes, ou les Medecins, s'apper-
» çuſſent du mal. J'en trouvai
» quelques autres qui vomiſſoient
» encore, & que je délivrai, en
» leur donnant la facilité de reſ-
» pirer un air libre & pur. Quel-
» ques-uns eurent la fievre, après
» avoir évité le danger de la ſuffo-
» cation ; d'autres un mal de tête,
» qui ceſſa de lui-même, ou par
» l'appoſition du vinaigre roſat ».
Solenander, *Conſil. ſect. V. Conſil.* 6. parle d'une Communauté de filles qui penſa être étouffée toute entiere par la vapeur du charbon.

broise Paré, Liv. XXVIII,
ntient son Traité des Rap-
raconte l'histoire suivante,
transcris, parce que tout
aroît intéressant.

: 10 de mars 1575. je fus
llé avec M. Greaulme, Doc-
Regent en la Faculté de
ecine de Paris ... pour visi-
& faire rapport de deux
serviteurs, l'un clerc, l'au-
alfrenier, lesquels on esti-
estre morts, parce qu'ou-
u'il n'y avoit aucune ap-
ice de poulx en eux, ils
:nt une froideur universel-
tout le corps, sans parler
is mouvoir aucunement,
au reste la face teinte de
ur plombine. De fait lors-

que je les pinçois, ou tirois le poil rudement, ils n'en sentoyent rien, tellement que tous les assistans les estimoyent être morts .... Je demandai s'ils n'avoient point fait du feu de charbon.... On trouva sous la table une grande terrine, où il y avoit encore quantité de charbon, non du tout brusté ... On leur fit par artifice ouvrir la bouche (qu'ils tenoyent fort close, & les dents serrées) en laquelle, tant avec une cuillier qu'avec une syringue, on jetta de l'eau-de-vie rectifiée, en laquelle on avoit fait dissoudre de la hiere & theriaque, pour la leur faire avaller. Lors ils commencerent à se mouvoir, & jetter certains ex-

ıens pituiteux & viſqueux,
par la bouche que par le
puis commencerent à ral-
ɔmme l'on oyt choux bouil-
dans un pot. Adonc on
fit avaller des medicamens
itoires, & bonne quantité
ymel, leur battant de la
ı & genoil aſſez rudement
ɛ dos, vers la derniere ver-
ɛ d'iceluy & premiere des
ɔes, auquel lieu reſpond l'o-
: du ventricule, ſe retour-
: en la partie poſterieure,
que tant par la vertu de ces
itoires, que par la convul-
de l'eſtomach, ils fuſſent
:raints à rendre gorge; ce
advint; & jetterent du
gme viſqueux, de couleur

une, avec sang spumeux. Pa-
illement leur fut jetté avec un
yau de plume d'oye dedans le
z de la poudre d'euphorbe,
n de stimuler la vertu expul-
e du cerveau à se descharger,
par ce moyen tost après es-
nuerent, & jetterent grande
ntité de morve par le nez;
uoy ils furent encore davan-
e esmeus par de l'huile de
nthe tirée par quinte-essen-
leur en estant frotté le pa-
voire jusqu'à la gorge &
r, d'une plume, de laquelle
ban avoit esté graissé de
ues gouttes de ladite huile.
este leur fut pourveu par
ns faites aux bras, cuisses,
bes, & le long de l'espine

des sig
» du dos,
» & forts
» quels se
» copieuse
» cerent à
» & à bo
» ner à l
» Quant
» par ca
» confort
» venir
» qu'ani
» sensées
» Fuls
» suite,
» que l'
» couch
» veller
» chau
» force

s, auſſi par clyſteres âcres
rts, par le moyen deſ-
ſe deſchargea leur ventre
aſement, & lors commen-
t à parler, & revenir à ſoi,
oire & manger, & retour-
leur naturel peu à peu.....
t au reſte on y pourvut
ardiaques reſtauratifs &
rtatifs d'eſprits, pour ſur-
aux parties, tant vitales
imales, manifeſtement of-
s.

goſe, ajoute-t-il tout de
Liv. IX. ch. 12. rapporte
Empereur Jovinien aiant
é en une chambre nou-
ent baſtie & enduite de
, où l'on avoit fait bruſler
charbon pour ſeicher la-

» dite chambre, fut sur la minuit » étouffé de la vapeur dudit char- » bon, le huitiéme mois de son » empire, qui étoit la trentiéme » année de son âge, & le 20e jour » d'aoust. Mais ici ne nous faut » tant soucier de la preuve des An- » ciens, attendu que de récente » mémoire en la maison de Jean » Begine, maistre orfévre à Pa- » ris... moururent trois de ses » serviteurs, pour avoir fait du » feu de charbon en une petite » chambre, où il n'y avoit point » de cheminée; & qui en vou- » droit faire recherche, on trou- » veroit grand nombre de telles » histoires. »

L'observation de Paré est si bien détaillée, qu'il nous restera fort peu

:s à dire ſur les remedes
ı rappeller à la vie ceux qui
uffoqués par la vapeur du
. Elle cauſe la mort, au
ıt de nos plus habiles maî-
ſon d'une qualité narcoti-
,engourdiſſant toutes les fi-
épaiſſiſſant en même-tems
:urs, produit une affec-
ereuſe, ou apoplectique,
ependant de convulſion,
le prouve aſſez la clôture
le la bouche, & le ſerre-
:s mâchoires. L'objet du
ı doit donc être de diſſiper
ɔt cette vapeur ennemie,
ıt ouvrir les portes & les
, ſuivant le conſeil de Ran-
ou faiſant porter les ma-
n plein air, comme le

veut Forestus; (j'aimerois pourtant mieux que le contraste ne fut pas tout d'un coup aussi parfait que le conseille ce dernier) en emploiant tous les remedes capables de secouer le genre nerveux, & de remettre les esprits en mouvement, comme les émetiques, & les cordiaux, intérieurement, à l'exterieur les frictions, tiraillemens, fomentations antiapoplectiques. Ranchin conseille pour vomitif l'oxymel dissout dans une décoction de rait sauvage, ou de cabaret. Au dernier cas l'infusion mérite la préference. Il veut qu'on aide le vomissement en mettant les doigts, ou bien une plume dans la bouche. Son objet est de faire rejetter les humeurs épaisses, & visqueuses

des signes qui sont ce mac. Il con fumigation caux, & veut enfin des alime pour cor & qu'or ce jusqu ques ces aussi le Abbas, l que si q fumée, Sthume plus secro vomi viên insta

contenues dans l'esto-
onseille encore l'usage des
ons aromatiques, des
tablettes cordiales; &
n qu'on donne au malade
ens gras, & de bon suc,
iger l'âcreté de la fumée,
lui récommande le silen-
à ce qu'on ait des mar-
aines de guerison. C'est
onseil que donne Haly
act. L. VI. cap. 4, qui dit
lqu'un est suffoqué par la
tellement apoplectique que
sorte de la bouche, il n'y
perance de le sauver. Mais
s'il en est de ce prognostic
e celui qu'on tire de la
ime pour prédire la mort
des pendus. Je ne suis

point davantage de l'avis de Forestus, qui veut qu'on mêle le pavot, & le nenuphar, aux cordiaux qu'on emploiera pour les fumigations ; le premier, à raison de sa qualité, qui, étant seiche, & chaude, resiste manifestement à la fumée. Car le pavot est un narcotique qui ne doit pas servir de remede à une cause qui n'est meurtriere que par une qualité analogue. Il finit en disant que quelques personnes veulent qu'après deux jours on fasse saigner le malade. Je ne vois pas la raison pour laquelle il faut attendre si long-tems. C'est l'état du malade, & de ses forces qui doit decider. Je serois volontiers de l'avis de Joubert, qui dans ses remarques sur Guy de Chauliac

u'on préfere la saignée de la
ire. Mais ce n'est point ici le
:xpliquer les raisons de cette
:nce.

ıs remarquerons en finissant
vapeur du charbon n'est pas
e funeste. Celle des chandel-
ıque la tête peu à peu, &
blement; & Schenkius dit
lement qu'il a connu des
nes qu'elle a jettées en apo-
& même étouffées. Il ajou-
toutes les matieres grasses,
l'huile, le suif, produisent
ıe effet; bien que l'une de
:ieres, ou différentes especes
ême matiere, puissent être
isible que d'autres. L'huile
;, par exemple, sera moins
cuse que celle de navette,

& celle-ci que celle de poisson. Le suif d'un animal tué en santé ne produira pas d'aussi mauvais effets que celui d'un animal mort de maladie, & ce dernier sera d'autant plus dangereux que la maladie sera plus maligne. C'est ce qui a fait que toutes les Puissances d'Italie, lorsque les bœufs ont été attaqués en 1711 d'une espèce de peste, ont deffendu, comme l'atteste Lancisi, d'en emploier aucune partie aux usages de la vie, & ordonné de les enterrer très profondément tout entiers.

§. III.

Effets, & remedes de la vapeur du vin qui fermente.

» Pour peu que le vin ait bouilli
» dans

ıs la cuve, ce sont les paroles
Sachs dans son Ampelogra-
ie *Liv. II. Sect. VI. M. I. c.*
ıl porte à la tête de ceux qui
;ardent pardessus, & leur frap-
si fort le cerveau, qu'ils tom-
ıt à la renverse, & meurent,
on ne les secourt promptе-
:nt. C'est ce qui est confirmé
· une observation de Borel,
:decin du Roi, *Cent. II. Obs.*
qui dit qu'en 1652 à Castres
France cinq personnes ont
successivement suffoquées
la vapeur du vin, & qu'on
bien de la peine à rappeller
ixiéme à la vie.

Ce n'est même pas seulement
ıs le tems que le vin cuve que
'apeur est funeste; elle ne l'est

„ pas moins dans les celliers où
„ le vin nouveau bout. C'est ce
„ qui est attesté par les histoires
„ rapportées par Platerus *Obs.*
„ *Lib.* I. *p.* 16, par Zacutus, *Lib.*
„ I. *Prax. Hist. VI*, par Marcel-
„ lus Donatus *Histor. Medic. L.*
„ II. *c.* 6, par Pierre Castel,
„ *Epist. Medic. X*, & Gregoire
„ Nymman chap. XXVI. de son
„ Traité de l'Apoplexie. Voici
„ ce que M. Fehr, Medecin de
„ Schvvinfurt, m'écrit au sujet
„ de la vapeur du vin qui fermen-
„ te. *La vertu narcotique du vin*
„ *expose à bien des dangers. Elle est*
„ *très active dans le vin doux qui*
„ *bout. C'est pourquoi on n'entre*
„ *point sans risque dans les celliers*
„ *de Kitzingen ma patrie, & des*

» païs voisins, lorsque le vin est en
» fermentation, & l'on a coutume
» de mettre du feu clair en plusieurs
» endroits de ces celliers pour dissi-
» per ces vapeurs, & prévenir la
» suffocation; accident funeste arri-
» vé en 1653 au mari & à la fem-
me, qui, étant entrés imprudem-
ment dans leur cellier pour y cher-
cher du soulagement à la soif que le
bain leur avoit causée, tomberent
dans le moment sur l'escalier, &
furent tous deux retirés sans vie.
ette vertu narcotique est beau-
up plus douce dans le vin qui
ouilli, mais elle est en quel-
e maniere plus forte dans son
it qui a étouffé sur le champ
lques personnes qui en
ent trop bu, & en a fait

tomber d'autres comme en apoplexie, & en épilepsie. La vapeur même qui sort d'un tonneau où il y a quelques brocs d'esprit de vin, étant respirée trop long-tems, enivre de la même maniere que fait l'odeur de l'opium, ou du stramonium, ou l'ivraie quand on en mange.» Je puis parler pertinemment de l'effet de l'opium. J'en avois fait fermenter avec le suc de coings pour préparer le *laudanum cydoniatum* de Van-Helmont. Aiant eu l'imprudence de porter le nés sur la cucurbite après que la fermentation fut entierement passée, la vapeur me frappa dans le moment la tête, & le cœur; il me prit des vertiges qui m'obligerent de m'ap-

puier, les jambes me manquoient, enfin j'en eus pour deux jours à avoir la tête entreprise. Ces accidens étoient l'effet de la vapeur qu'une seule inspiration avoit pu attirer; encore étoit-elle peut-être imparfaite. On peut juger par-là de l'effet du souffre vaporeux du vin répandu en quantité dans les celliers où il fermente.

Voici comme Nymman explique la suffocation que cette vapeur oduit. Il n'est point difficile d'en mêler la vraie cause enveloppée is son ancienne physique, où ne laisse pas d'appercevoir les ıcteres d'un air extrêmement fié par l'effervescence des es du vin, & par conséquent ›ropre à la respiration, & en

même-tems chargé d'un principe narcotique propre à faire perdre à l'esprit vital, ou aux nerfs, & aux membranes, le ressort nécessaire à l'execution de leurs fonctions.

„ Les vapeurs, dit Nymman *de Apopl. c. 26*, qui s'élevent du vin doux affectent également tous les hommes, quoiqu'elles ne les fassent pas tous mourir d'apoplexie; mais, comme je l'ai fait voir ailleurs plus au long, lorsque l'inspiration les attire dans le corps, leur épaisseur, & une proprieté occulte, qui est ennemie des organes vitaux, leur fait empêcher le mouvement des poumons, la respiration, embarrasser l'esprit vital, empêcher son mêlange avec le sang arté-

» riel, la génération de celui-ci
» dans le poumon, & la distribution
» des deux dans le corps; &
» comme les esprits ne peuvent
» être éventés par ces vapeurs
» épaisses, que les parties fuli-
» gineuses du sang ne peuvent
» être chassées, & que les pou-
» mons, remplis, & comme suf-
» pendus dans leur mouvement,
» par la malignité des vapeurs,
» n'ont plus la liberté de se mou-
» voir, la perte de la respiration,
» & l'étouffement du cœur, &
» des esprits, étrangle les mala-
» des très promptement, & beau-
» coup plus vîte que dans l'apo-
» plexie. En effet on a souvent
» remarqué que plusieurs person-
» nes n'étant encore que sur l'es-

» calier des celliers pleins de vin
» doux sont tombées roides mor-
» tes, & que ceux qui ont entre-
» pris de leur donner secours ont
» eu quelquefois le même sort
» dans le même endroit, & en aussi
» peu de tems; » effet aussi prodigieux que surprenant de cette vapeur, que Platerus attribue uniquement à sa qualité narcotique, qui n'est pas tellement dissipée par la fermentation, qu'il n'en reste encore assez pour causer l'ivresse.

Voici maintenant les remedes que conseille Ranchin *de Morb. subit. c.* 13, contre ces accidens. « Il faut, dit-il, retirer au plutôt des celliers ceux qui y sont suffoqués, c'est-à-dire avant que la suffocation soit parfaite, & leur faire

» faire reſpirer un air pur, & de
» bonnes odeurs. Les ſternutatoi-
» res, & les remedes que nous
» avons preſcrits ci-deſſus (contre
» la vapeur du charbon) pour ra-
» nimer les eſprits, trouveront ici
» leur place pour débarraſſer les
» eſprits, & le cœur, des fumées
» vaporeuſes. Il faudra auſſi fo-
» menter les parties génitales avec
» l'oxycrat où l'on aura fait bouil-
» lir des roſes. On pourra em-
» ploier utilement les remedes
» que j'ai preſcrits ailleurs contre
» l'ivreſſe. »

Nous allons donner ces remedes, tirés du Chap. IV. du même Traité, tant pour ſervir de ſupplément à ce que l'endroit que nous venons de citer laiſſe à deſirer, que

ire connoître ceux qui sont
; à remedier à cet état si
iorant pour l'humanité.

l faut commencer par faire
nir la personne, & lui faire
les parties génitales une fo-
entation avec l'oxycrat froid,
.rce que ce remede est très effi-
ice pour prévenir, & guerir
ivresse. Il faut ensuite laisser
ormir la personne, & quand le
ommeil aura calmé l'ivresse, il
faudra ranimer les forces par un
verre de vin, pourvu que le
corps ne soit pas excessivement
échauffé. Car c'est le moïen de
reveiller la chaleur naturelle, &
de faire sortir les crudités par les
voies convenables, suivant cet-
te maxime d'Arnauld de Ville-

» neuve, *si vous êtes incommodé*
» *d'avoir bu du vin pendant la*
» *nuit, reprenez-en le matin, &*
» *il vous servira de remede*,

Si nocturna tibi noceat potatio vini,
Hoc iterum tu mane bibas, & erit medicina.

» s'il reste un mal de tête après le
» sommeil, il faudra la fortifier avec
» l'huile rosat mêlé avec les sucs
» de lierre, & de betoine. Il faut
» donner ensuite un lavement qui
» attire & purge, pour causer une
» révulsion des vapeurs qui appe-
» santissent le cerveau, & évacuer
» les impuretés des premieres
» voies. Ceux qui voudront voir
» cette matiere traitée plus au
» long pourront consulter Galien
» *Lib. II. de Medicam. compos.*
» *secund. loc.*

On pourra faire uſage des mêmes remedes contre les vapeurs du cidre, & de la bierre, qui fermentent, leſquelles produiſent les mêmes accidens que celles du vin nouveau.

§. IV.

Effets & remedes de la ſuffocation cauſée par l'air long-tems renfermé, ou corrompu de vapeurs infectes.

Un volume ſuffiroit à peine pour contenir les hiſtoires de ceux à qui un air diſpoſé comme celui dont nous parlons eſt devenu funeſte. Nous nous contenterons de deux paſſages, dont le premier eſt extrait de Caſpar à Reies, *Elyſ. camp. Jucund. Quæſt. Quæſt.* 65, & le ſe-

cond de Dionis *Dissert. sur la mort subite pp.* 42, *& suivantes.*

» Il n'est pas rare que des morts
» subites arrivent à l'ouverture de
» greniers. Antoine Cartagena,
» *Lib. de Febr: pestil. fol.* 4, parle
» de deux hommes qui en ont été
» frappés pour être entrés dans un
» grenier au bled qui avoit été
» long tems fermé. Valeriola *L.*
» *II. Loc. commun. c.* 2, rapporte
» qu'un puits ouvert à Padoue a
» fait mourir plusieurs personnes
» de la peste; & Gainerius, *Lib.*
» *de pest. c.* 1, parle d'un autre
» puits dont l'ouverture fit mou-
» rir subitement un grand nom-
» bre des spectateurs. Il arrive mê-
» me souvent de semblables mal-
» heurs à l'occasion de puits qui

ont été long-tems ouverts. C'eſt ce dont on eut un exemple à Lora ville d'Andalouſie en l'année 1641. Le couvercle d'un puits étant tombé dedans, on y deſcendit d'abord un enfant, puis ſon pere, enfin une troiſieme perſonne, qui tous furent retirés morts. Un chien enfin, qu'on y deſcendit pour faire une experience, eut le même ſort. On combla depuis ce puits fatal en faveur des ſurvivans. En effet l'air, comme toute autre choſe, qui n'eſt point ſuffiſamment agité, & eventé par un nouvel air, ſe corrompt d'une maniere ſi funeſte qu'il devient un poiſon très actif, ennemi de notre nature par toute ſa ſubſtance.

l n'y a rien de plus connu
l'hiſtoire du coffre de Seleu-
, que les ſoldats de M. An-
ne ouvrirent à Babilone, atti-
s par l'eſpérance d'y trouver
l'or; & que beaucoup de Me-
ecins ont rapportée ſur la foi
e Julius Capitolinus dans la
ie de l'empereur Verus. Il ſor-
it de ce coffre une exhalaiſon
ſi infecte, que la peſte qu'elle
cauſa ſe répandit juſques chez
les Parthes, & fut tranſportée
par les vents juſqu'à la Grece,
» & à Rome. Cardan parle de
» deux autres coffres que la crain-
» te des guerres avoit engagé une
» vieille à tenir cachés, & fermés
» pendant trente ans; leſquels,
» aiant été ouverts à ſa mort, fu-

[illegible] trouvés pleins de hardes, de linges, & tous ceux qui furent présens à l'ouverture, ou qui manierent par la suite les nippes qui y étoient renfermées moururent en trois jours. Fallope, dans son Traité de la Peste, dit qu'il est tout commun en Syrie qu'un magasin plein de parfums n'aiant été ouvert qu'après un long-tems, répandit sur le champ dans le païs une peste très meurtriere. Il seroit aisé de compiler beaucoup d'histoires semblables, & de prouver combien est mortelle, & pestilentielle, la corruption d'un air renfermé; de maniere qu'il est inutile de supposer des basilics pour expliquer la cause de ces morts précipitées.

)ne infinité d'hiſtoires in-
teſtables prouvent auſſi que
vapeurs corrompues qui
xhalent tout d'un coup de
ıts, foſſés, foſſes, égoûts,
uſent des morts ſubites. C'eſt
e qui eſt confirmé par l'acci-
ent arrivé à Madrid l'année
lerniere 1655. Voici l'hiſtoire,
elle qu'elle m'a été contée par
un témoin oculaire. Aiant ou-
vert un caveau dans un cou-
vent de Filles pour y enterrer un
corps, celui qui le deſcendoit
» tomba mort ſur le champ. Il en
» arriva autant à un autre qui y
» entra pour appeller le premier.
» Un Medecin qui étoit préſent
» aiant eu la curioſité de deſcen-
» dre, la paiá auſſi de la vie. De

Vega, *Lib. III. de art. Medend. Sect. V. c.* 8, parle auſſi d'un accident ſemblable arrivé à deux hommes... & c'eſt avec raiſon qu'il regarde cette affection comme une apoplexie cauſée par la corruption des eſprits animaux, & la repletion des ventricules du cerveau par une vapeur fetide, & épaiſſe qui corrompt l'eſprit vital. On peut ſur ce ſujet conſulter Sennert *Lib. II. Prax. part. III. cap.* 3. »

Voici maintenant le paſſage de Dionis que nous avons promis.

» Il eſt bien vrai qu'un air extrêmement puant peut donner une mort ſubite. Je l'ai vu arriver il y a environ trente ans à quatre hommes à S. Germain

Laie, qui fouilloient la terre
ur faire une cave à un logis
i n'étoit pas éloigné du mien.
es hommes étant à huit ou
euf pieds de profondeur, il
ortit à travers du mur de la
maison voisine environ trois ou
quatre pintes d'une serosité si
puante, qu'aiant infecté l'air du
trou où ils étoient, ils tomberent morts à l'instant. J'en vis
les cadavres qui étoient tout
» boursouflés, & à qui du sang
» sortoit par la bouche, & par le
» nez. L'on a souvent vu de pareils exemples arrivés à des gens
» en nettoiant des aqueducs & des
» égoûts, que la puanteur de l'air
» qu'ils y respiroient a étouffés.
» L'usage de l'air est d'entrer dans

les poumons, d'être porté par les branches de la trachée artere aux vesicules pulmonaires, de les enfler, & par ce moien de donner passage au sang à travers les poumons pour aller au ventricule gauche du cœur; mais cet air infecté, au lieu de dila-
» ter les vesicules, par sa mauvai-
» se qualité il les resserre, & em-
» pêchant ainsi le cours ordinaire
» du sang, il tue dans l'instant ».

Il me paroît que de Vega & à Reies ont porté de ces morts subites un jugement plus sain que Dionis, en les regardant comme apoplectiques. Le sang qui sortoit par le nés & les oreilles des cadavres dont parle Dionis, & leur boursouflement même, auroient

lui faire prononcer en confor-
ité sur la cause de la mort. Ce
nt les mêmes accidens qu'on re-
arque communement dans les
oiés. L'âcreté des vapeurs vola-
iles qui entrent dans les poumons
vec l'air qu'on inspire, cause une
contraction subite & spasmodique
des fibres de ce viscere, qui refu-
sant le passage au sang, l'oblige de
regorger dans la tête, où il produit
une congestion promptement sui-
vie de la mort; ou une syncope
cardiaque causée par l'interrup-
tion de la circulation, & le deffaut
du sang dans les arteres coronaires
qui fait manquer la contraction
du cœur. Il seroit au reste plus aisé
de parler juste sur la cause de ces
morts, si d'exactes dissections nous

feroient connoître l'état de l'intérieur du corps de tous ceux dont les observateurs ont rapporté les histoires: mais on est si pressé d'enterrer, & si peu soigneux de remonter aux causes physiques des évenemens, qu'il semble que ces accidens soient tellement uniques qu'ils ne puissent plus se présenter. Ajoutons une autre cause de cette indolence, le préjugé qui fait regarder comme mortes toutes ces personnes tombées en apoplexie, ou en syncope. Or quel interêt a-t-on de connoître une cause dont il est impossible d'empêcher les effets ? Je me flatte pourtant que cet ouvrage ouvrira les ïeux, & que ces exemples de resurrections en tout genre, dont il est rempli, ren-

t plus circonspects dans les
nens sur les signes de la mort,
.is hardi à faire des tentatives
:n démontreront de plus en
l'incertitude.
y a tout lieu de croire que les
:aux sont les remedes les plus
fiques contre les mauvais ef-
les exhalaisons corrompues.
en effet celui que l'experien-
fait connoître, & confirmé,
une maladie connue des vui-
eurs & des maçons sous le
de *plomb*, qui n'est qu'une
syncope, qui deviendroit cer-
:ment mortelle, si ces ouvriers
ient promptement retirés des
s ausquelles ils travaillent, &
s sont d'autant plus exposés
s travaillent plus près du fond;

parce que les matieres par le long séjour y ont acquis une qualité maligne, & très-active, qui saisit puissament les organes de la respiration, dont elle intercepte le jeu. Et l'on ne peut douter que cette interception ne soit la vraie cause du plomb, si l'on fait attention à l'effet que produisent les privés lorsqu'on les débouche, surtout dans les tems que l'air est pesant. On sent alors un serrement de poitrine qui ôteroit entiérement la respiration, si l'on s'obstinoit à respirer cette vapeur. Or, pour revenir au plomb, le remede des maçons & vuidangeurs, est l'eau-de-vie, ou autre liqueur spiritueuse. Je ne prétens pourtant point donner l'exclusion à ceux qui ont été conseillés

illés ci-devant dans des cir-
ances analogues, & à ceux
eront conseillés en parlant de
plexie, & autres maladies qui
rapport à celle-là.

§. V.

Fets & remedes de la suffocation causée par la foudre.

La suffocation que produit la
udre est encore une suffocation
popleétique, produite par la ra-
éfaction subite qu'elle cause dans
air contenu dans les poumons,
ou par leur irritation par les va-
peurs sulphureuses, ou nitreu-
ses, dont elle est nécessairement ac-
compagnée. Ainsi cette cause de
mort est fort peu différente de cel-

le dont nous avons parlé dans le §. précedent. Il y étoit question d'un alcali volatil, il s'agit ici d'un acide volatilisé par la rapidité de son mouvement. Or tout le monde connoît l'effet que produit sur les poumons le souffre qu'on allume; les vapeurs nitreuses ne les traitent pas mieux.

Nous ne sommes pas les premiers à dire que la foudre cause l'apoplexie. C'est le sentiment de Benivenius *de Abdit. rer. caus. c. XIII.* Cet Auteur parle du pere & du fils devenus apoplectiques au même moment à l'occasion d'un coup de foudre, & gueris radicalement en peu de tems. En quoi il n'y a rien de surprenant, dit Bonet; car son énergie est si grande qu'elle peut

en désordre toutes les li-
; du cerveau. Hildanus
III. Obs. XXVI. rapporte
ire d'une personne frappée,
e de la foudre, fort propre à
er l'apoplexie. Car sa tête
peu de tems après, & devint
preuve certaine d'un déran-
nt considérable du cerveau.
cchias, *Quest. Med. legal.*
I. tit. I. Qu. 15, en racon-
: autre qui prouve également
me vérité. C'est celle d'un de
cles qui, aiant été frappé de
dre étant en voiage, fut pen-
trois jours sans sentiment, &
mouvement, aiant tout le
; roide. La chaleur lui étant
ue, il demeura comme hebeté
ant quelques semaines. Enfin

le secours des remedes, & les efforts de la nature, lui rendirent une parfaite connoissance, & sa prudence ordinaire.

Il est rare pourtant, dit Bonet, *Anatom. pract. Lib. I. Sect. II. Obs. 49*, que la foudre cause une apoplexie ; car pour l'ordinaire elle fait mourir tout à coup, ou elle abbat tellement les forces, que ceux qui en sont frappés, perdant la couleur de leur visage, & presque entierement le pouls, & la respiration, ressemblent parfaitement à des morts. C'est ce que prouve l'Observation suivante, où le cerveau, & les nerfs d'une personne frappée de la foudre furent trouvés parfaitement bien disposés, & exempts de toute lésion.

ais avant que de le rapporter, luons de ces différentes obser-ons que la foudre, outre la mort e, produit deux accidens dif-ns, l'apoplexie, & la syncope. ces deux accidens ne deman-t pas le même traitement. Voi-omme cette espece d'apoplexie traitée, au rapport de Benive-us dans l'endroit cité plus haut. près avoir dit, pour appuier on sentiment que la foudre cause apoplexie, qu'il a vu le pere & e fils qui en avoient été frappés tomber dans une espece de stupeur du corps, & de l'esprit; de maniere, dit-il, que je les croirois attaqués de la dissolution des nerfs que les Grecs nomment apoplexie, il ajoute, aiant traîné une vie mise-

pendant sept jours presque
prendre de nourriture, sans
ce, & sans sentiment, on leur
une saignée de la mediane ; on
purgea; on leur fit beaucoup
frictions ; on leur donna des
alimens fort legers, & ils se réta-
blirent peu à peu.

Frymman dans son Traité de
l'Apoplexie ch. 43, décrit ainsi le
sentiment de la syncope causée
par la foudre.

Il arrive très souvent que la
foudre, lorsqu'elle touche quel-
qu'un sans le tuer, accable le
cœur, & dérange ses fonctions,
de même qu'elle affecte considé-
rablement, ou éteint même, les
esprits vitaux, comme si les
hommes étoient en syncope.

est pourquoi si le Medecin est
ppellé, & qu'il trouve encore
uelques signes de vie, son uni-
ue objet doit être de rappeller,
enouveller, & réparer les es-
prits, & débarrasser le cœur de
la malignité qui l'accable. C'est
pourquoi, après avoir deshabillé
le malade, afin que le cœur trans-
pire mieux par les arteres, & que
» les vapeurs malignes qui sont
» arrêtées dans les habits ne soient
» point davantage attirées dans le
» corps par la transpiration, il
» faut commencer par faire de for-
» tes ligatures aux extrêmités du
» corps, ou frotter rudement les
» paumes des mains, & les plan-
» tes des pieds, avec des linges pé-
» netrés de la fumée des bois de

;eniévre, des feuilles de laurier,
ꞔ de rhue, des racines d'ange-
ique, &c, en faire autant aux
empes, & aux arteres du poi-
;net, » (pourquoi ne pas dire
t le long de l'épine du dos, puif-
: c'eft le principe des nerfs,)
ꞔ les frotter de thériaque dif-
oute dans le vin de malvoifie,
›u quelque autre eau fpiritueufe
·ppropriée.
› Il faut faire avaler au malade
les eaux antiapoplectiques, cor-
liales, ou d'autres médicamens
ꞁui fortifient principalement le
:œur, rétabliffent les efprits vi-
aux, & réfiftent aux vapeurs
nalignes; comme font les fui-
ʳans, dont l'efficacité a fouvent
ːté éprouvée; deux fcrupules,
» ou

ou un gros de thériaque dissoute dans le vin de malvoisie; la confection alkermes, la pierre de besoard, les racines d'angelique, de domte-venin, de scorsonere. Ou bien on leur donnera le julep suivant;

℞ *Eau de melisse préparée avec le vin, une once & demie; eau de canelle, eau antiapoplectique, eau de chardon benit, de chacune une demi once; confection alkermes, deux scrupules, ou un gros; besoard, six grains*

Il faut approcher du nés le pouliot, ou la rhue trempés dans le vinaigre, le baume antiapoplectique, ceux de rhue, de succein, de marjolaine, de canelle; frotter le palais de thé-

iaque, ou de mithridate ; & mettre sur le cœur l'épitheme dont on vient de lire la composition.

Il faut s'abstenir de la saignée, & des forts purgatifs, pour ménager les forces, qui ne sont déja que trop affoiblies. Si cependant le malade revient un peu à lui, & que les forces le permettent, il ne sera pas inutile de lui lâcher le ventre, & de vuider les premieres voies au moien d'un lavement doux, ou d'un suppositoire. »

Nous finirons cet article par [illegible] observation litteraire, & medicinale. On a remarqué, dit Zacchias, que les corps frappés la foudre ne sont point sujets à

la corruption, & c'est par cette raison que les anciens ne les brûloient, & ne les enterroient pas. La raison qu'en donne Paré, après Philippe de Comines, c'est qu'ils sont embaumés avec le souffre au lieu de sel.

§. VI.

Effets, & remedes des Chutes.

Les suites des chutes ne sont pas toujours les mêmes. Nous avons parlé *Part. I. p.* 89, & dans le premier chapitre de celle-ci, de ce Thespesius, dont Plutarque dit qu'étant tombé de haut sur le col, il mourut sans aucune blessure apparente, & ressuscita le troisiéme jour, comme on alloit lui rendre les derniers devoirs. Lieetus don-

e une raison très vraisemblable
e cet évenement, *De his qui diu vivunt sine alim. L. I. cap.* 1. » Saisi de terreur à l'aspect du danger auquel sa chute l'exposoit, il perdit toute connoissance, & resta dans cet état comme un cadavre jusqu'à ce que ce mouvement forcé venant à se rallentir, l'ame reprit le gouvernement du corps qu'elle avoit abandonné; de sorte que le retour des forces de Thespesius le fit paroître comme ressuscité. »

Alexander Benedictus Liv. VIII. I, parle d'après Galien, d'un e qui ne fut pas si heureux; car il luxa les vertebres du col, ce fit que le troisiéme jour il par- avec peine. Le quatriéme il

perdit totalement l'usage
voix, & des jambes, sans c
reste du corps s'en ressenti
il eut quelque peine à respire

D'autres, tombant même s
pieds, & sans que la tête soit o
sée, perdent tout d'un co
mouvement, & le sentiment
ressemblent entierement à des
plectiques, parce que la com
tion violente du cerveau a pro
dans ce viscere un affaissement
interrompt la circulation de
prits.

Guy de Chauliac, *Traité*
Doct. I. ch. 5, dit que » lorsqu'
» personne est tombée de h
» lieu, .. il faut premierem
» examiner s'il est mort, ou
» en touchant le pouls; en l'

» pellant; en lui tirant les poils,
» & le nez, en regardant les pru-
» nelles des ïeux si elles bougent,
» en mettant un floc de laine, ou
» de cotton escharpy sur les naril-
» les, & une escuelle pleine d'eau
» sur la poitrine, si elle se meut;
» en provoquant l'esternuement
» avec du poivre, de l'euphorbe,
» & semblables; &, s'il n'est mort,
» soit procedé à la cure en frottant
» les extrêmités avec du vinaigre,
» du sel, & de la rhue, en provo-
» quant l'esternuement, & flux
» de sang par les narilles avec
» soyes, ou pailles. »

L'usage des sternutatoires que conseille Chauliac me paroît très propre comme épreuve pour constater la vie, mais dangereux lorsque

qu'il y a lieu de craindre une
motion du cerveau, en p
trop de sang à une partie déj
guée; bien qu'il puisse être
tageux pour faciliter l'entr
sang qui trouve un obstacle
l'affaissement de ce viscere.
ce remede demande beaucou
circonspection.

La saignée des narines que
seille le même Auteur peut
plus avantageuse à la cure,
regardant, suivant les prin
de Tralles, comme revulsiv
cerveau. Mais dans le cas où
auroit dessein de tenter cete
l'ouverture de la jugulaire me
roit certainement la préferen

Il ne faut pas croire que
remedes que conseille Cha

ſoient ſuffiſans pour arracher le malade des bras de la mort. Il arrive même ſouvent que les plus efficaces contre les commotions du cerveau, remedes qui ne ſont point de la competence de cet Ouvrage, ne peuvent empêcher la formation des abſcès, qui ſouvent deviennent funeſtes aux malades. l'obſerverai cependant que, quoiue cet accident ſoit mortel de ſa ature, la mort n'en eſt point une ite néceſſaire, comme il paroît r une Obſervation d'Augenius ttre XX, au ſujet d'un abſcès cerveau, dont il ſortit quatre es de pus par le nez, & les oreillu malade qui fut parfaitement i. Je ſais d'ailleurs d'une Religſe Hoſpitaliere qu'étant à gar-

der un malade qui avoit un abſcès dans la tête, elle accourut avec ſa compagne au bruit que fit l'abſcès en ſe crevant, & qu'aiant mis le malade ſur ſon ſeant, il rendit par le nez, la bouche, & les oreilles, une grande quantité de pus; donc l'evacuation lui ſauva la vie.

Mais tous les malades ne ſont pas aſſez heureux pour que le pus des abſcès de la tête ſe faſſe jour par l'exterieur. Il enfile ſouvent la route des veines jugulaires, & ſe portant au cœur en trop grande quantité, il en arrête le mouvement, & cauſe la mort. C'eſt ſans doute ce qui produit le gonflement des jugulaires externes, que j'ai remarqué dans un jeune homme mourant d'un abſcès produit par

un coup qu'il s'étoit donné à la tête. J'ai toujours eu regret de n'avoir pas tenté un ſecours dont je n'ai trouvé de veſtige nulle part, & qui mériteroit d'être éprouvé, attendu qu'il ne peut être nuiſible, c'eſt d'ouvrir les deux jugulaires externes auſſi-tôt qu'on entend l'abſcès ſe crever, & de laiſſer couler le pus juſqu'à ce que le ſang vienne clair. Cette opération eſt aiſée à un Chirurgien habile. Les jugulaires ſont alors ſi gonflées qu'on les peut ouvrir ſans ligature, & faire ſortir la liqueur par l'ouverture, en comprimant la partie inferieure avec le pouce. Je hazarde ici cette idée, bien qu'étrangere à mon objet, parce que je n'aurai peut-être de long-tems occaſion de la placer ailleurs. Revenons aux chutes.

Outre les remedes que conseille Chauliac, on peut emploier, pour rappeller le malade à la vie, presque tous les secours dont nous avons fait l'énumeration dans les chapitres précedens, où nous renvoions pour ne point fatiguer les Lecteurs par d'ennuieuses redites.

CHAPITRE VI.

Des apparences de la mort produites par des maladies internes, comme l'apoplexie, l'épilepsie, la catalepsie, l'ecstase, l'affection hysterique, la peste, la syncope, la léthargie, &c.

ON ne s'attend pas sans doute de trouver un Traité sur chacune de ces maladies. Notre

nique objet est de prouver par
es autorités, ou observations,
ue les malades qui en sont atta-
ués paroissent quelquefois morts
ıns l'être. Aussi les remedes qui
ourront se trouver indiqués le
eront plutôt comme épreuves,
ue comme moiens d'operer la
ure radicale de ces maladies.

§. I.

De l'Apoplexie.

Amatus Lusitanus, *Cent. IV. Curat.* 23, parle d'une jeune fille de Ferrare que tous les Medecins ugeoient morte d'apoplexie. Mais comme sa mere, qui l'aimoit beaucoup, avoit entendu dire qu'il ne falloit pas abandonner si légerement, ou si précipitamment, au

Clergé les personnes attaquées des graves maladies de ce genre, elle ne voulut pas permettre de l'enterrer sitôt. Elle la garda donc chez elle pendant trois jours, contre l'avis de tout le monde, & le troisiéme la malade revint à elle, comme si elle fut ressuscitée.

La suivante est tirée de Zacutus Lusitanus; *Hist. Med. Lib. I. Dub. XIX. Hist.* 34. Je ne fais que traduire.

» Je puis certifier de bonne foi
» un évenement surprenant dont
» j'ai été témoin. Un pescheur
» frappé d'apoplexie depuis vingt
» heures, aiant tout le corps froid,
» fut enveloppé, & cousu dans
» un suaire, & laissé par terre jus-
» qu'au tems de l'enterrement.

pendant qu'on le portoit en terre, on entendit dans le cercueil un bruit ſourd, & inconnu, qui obligea de mettre le cercueil par terre. On trouva le ſuaire mouillé, & plein d'écume à la partie qui touchoit la bouche. Pendant qu'on découvroit le corps, le hazard voulut que je paſſaſſe avec deux de mes confreres en allant à une conſultation. On nous appella à grands cris pour juger de la vie de cet homme. Nous lui prîmes le bras, & trouvâmes que le pouls battoit au poignet. Il fut rapporté chez lui, où par le moien de ſecours révulſifs, tels que les ventouſes ſeiches, les lavemens, il commença à revenir un peu à lui,

» & il fut gueri en peu de jours. »

Les Medecins, dit Zacchias, *Quæst. Med. leg. Lib. II. tit. I. Qu.* 14, sçavent que dans l'apoplexie il se fait une perte totale de tous les sentimens, & que les apoplectiques sont quelquefois tellement insemblables aux morts, qu'il est impossible de les en distinguer. Car on n'y remarque ni pouls, ni respiration, ni aucun autre signe qui caracterise la vie.

Quoiqu'on n'apperçoive aucun signe de vie, dit Mercatus, il ne faut pourtant point prononcer tout d'un coup que l'homme est mort, & permettre de l'enterrer; mais il faut attendre que quelque partie devienne livide, ou que le corps commence à exhaler une

vaiſe odeur. Car les hiſtoires ;
formes à ce que nous avons vu
ver depuis peu de jours, nous
rennent que pour s'être trop
ſté, on a enterré des perſonnes
vie. *Lib. I. de Intern. morb.*
at. c. 13.

Arnauld de Villeneuve, *Pract.*
edic. L. I. c. 23, parlant de la
te apoplexie, dit qu'on ne la
erit preſque jamais. Remarquez
pendant, ajoute-t-il, qu'on ne
it enterrer ces apoplectiques
après ſoixante heures, parce
il arrive quelquefois dans cet
pace de tems que la maladie ſe
ange en paralyſie, & que le ma-
le guerit. C'eſt donc une grande
norance aux Medecins, ce qui
eſt pourtant que trop commun,
lorſqu'ils

lorsqu'ils trouvent de ces malades totalement privés de mouvement & de sentiment, de conseiller de les enterrer sur le champ. Car j'ai entendu dire de plusieurs qui avoient été enterrés de la sorte, qu'on les avoit entendu appeller de leur tombeau à leur secours; & même j'en ai vu. D'autres y sont morts, & aiant eu occasion d'ouvrir leur tombeau par la suite, on a trouvé leurs suaires déchirés par eux-mêmes, & leurs bras & leurs pieds en liberté; d'où il conclut qu'il faut se donner de garde de les laisser enterrer avant soixante heures.

Voici comme s'explique sur le même sujet le célebre Lancisi, premier Medecin du feu Pape Cle-

ment XI. dans son Traité *des Morts subites*, *Liv. I. ch.* 13.
» Comme il est souvent arrivé
» aux maladies qui se rapportent
» à la suffocation, à la syncope,
» à l'apoplexie, de donner la
» mort lorsqu'on y pense le
» moins, je ne fais aucun doute
» que quelqu'un attaqué de suffo-
» cation, d'une syncope considé-
» rable, ou d'une grave apople-
» xie, ne puisse reprendre les
» fonctions de la vie, quelquefois
» même sans aucun secours ».

Rhases, *Contin. L. I. Tract. I. c.* 2, ne veut point qu'on enterre les apoplectiques avant soixante & douze heures; *parce que quelques-uns sont restés comme morts pendant tout ce tems, & enfin*

sont revenus à la vie.

Nymman dans son Traité de l'Apoplexie, chap. 31, parle d'après Galien d'une quatriéme espece de cette maladie, qui est la plus dangereuse de toutes, & extrêmement mortelle, où le mouvement, le sentiment, & la respiration se perdent ; en quoi il est suivi par presque tous les Medecins. Car il y en a qui pensent que la respiration ne peut s'intercepter entierement. Nymman pense au contraire que cela peut arriver, bien que très-rarement ; & il en dit autant du pouls, sur le témoignage de Balduinus Ronssæus, qui, *Epist. II. p.* 14, dit qu'à Furnes en Flandre, il fut absolument impossible de découvrir le moin-

dre vestige du pouls. La conséquence que Nymman tire de cette doctrine, est qu'il ne faut point enterrer ces sortes de personnes avant trois jours accomplis.

Ranchin, *de morb. subit. cap.* 1, dit que » les apoplectiques sont
» couchés sans mouvement, les
» ïeux fixes & ouverts, ne differant des morts au commencement que par la respiration &
» le pouls; mais que la maladie
» surmontant enfin la nature,
» ils perdent le mouvement, le
» pouls, la respiration, & le sentiment. Alors il faut examiner
» s'ils sont réellement morts, d'abord en présentant à la bouche
» & au nés de la laine cardée, de
» la soie, ou un miroir; 2°. En

» excitant une hemorrhagie du
» nés, avec des poils de sanglier
» les plus durs; 3°. Avec des ster-
» nutatoires composés d'euphor-
» be, & de poivre; 4°. En met-
» tant sur la region du cœur un
» verre plein d'eau.

» Mais, ajoûte-t-il, quand il ne
» paroîtroit aucun indice de vie,
» il ne faut pas pour cela *abandon-*
» *ner* les sujets, ou les enterrer,
» à moins qu'on n'ait laissé passer
» deux ou trois jours, & que l'o-
» deur cadavereuse du corps, &
» sa couleur livide & noirâtre, ne
» constatent la mort; parce que
» nos Auteurs attestent que par
» un mouvement étonnant de la
» nature, & des humeurs, beau-
» coup d'apoplectiques sont re-

» venus à eux au bout de plusieurs
» jours ».

On peut voir dans la premiere *Partie*, *p. 65*, quel fond il faut faire sur la premiere épreuve conseillée par Ranchin. Ce qu'il indique en second lieu me paroît moins une épreuve qu'un remede. C'est une saignée dont l'objet est, dans la doctrine de l'Auteur, & celle de beaucoup d'autres, de causer une revulsion du sang qui engorge le cerveau. Quant à la troisiéme, elle est également épreuve & remede. Nous avons expliqué ci-devant l'effet des sternutatoires; nous remarquerons seulement ici avec Thruston, dans son Traité de la Respiration, p. 66, que les Medecins les ont trouvé très-uti-

les, tant à raiſon des ſecouſſes qu'ils donnent aux nerfs affaiſſés & relâchés, & à une grande quantité de muſcles, entre leſquels ſont même les feſſiers, comme les Chirurgiens l'ont ſouvent obſervé dans les grandes bleſſures de l'os ſacrum, que par rapport à celles que reçoit le poumon, & à ſa compreſſion ſubite qui chaſſe l'air, & diviſe le ſang. Auſſi Foreſtus a-t-il remarqué que l'éternuement a tiré pluſieurs malades des bras de la mort; Pline, qu'il cauſe l'avortement lorſque le fœtus n'eſt point ſuffiſament affermi; Celſe, qu'il eſt un ſecours efficace dans les travaux laborieux.

On a vu plus haut l'effet de la fumée de tabac dans la ſuffocation

par l'eau. Un témoin oculaire a raconté à un de mes amis, à l'occasion de l'observation précédente, qu'un épicier de Paris étant tombé en apoplexie avec perte entiere de sentiment, de mouvement, & de connoissance, deux soldats, que le hazard amena, employerent le même remede avec un succès si parfait, & si prompt, que deux heures après le marchand étoit dans sa boutique comme si rien n'eut été.

Voici les secours que conseille Hoffman dans son Traité de l'Apoplexie, ch. XXXI.

℞. Poudre, de graine de moutarde, de racine de pyrethre, de poivre long, de chacune deux scrupules; saffran un demi scrupule; faites un électuaire

électuaire avec l'oxymel scillitic, pour en frotter le palais. Il sera plus efficace, si l'on y ajoute le suc de rhue.

L'huile de sauge, & celle de muscade, tirée par expression, dissoute dans l'esprit de vin, est un secret de Mercatus. On en fait entrer quelques gouttes dans la bouche, les oreilles, & les narines, après les avoir adoucies avec quelque liqueur convenable.

Il vante l'eau apoplectique de Langius, l'eau-de-vie de Matthiole; pour sternutatoires le gingembre, le poivre, l'ellebore banc, la semence d'herbe aux poux, la racine de pyrethre, l'euphorbe.

Les deux plantes suivantes, sçavoir la camomille, surtout romaine, qu'il dit fortifier extrême-

le cerveau, & la linaire commune, qui selon lui : puissamment les humeurs :ette partie, sont plutôt des :des curatifs que des épreu-

§. II.

e l'Epilepsie, & de la Catalepsie.

Si l'épilepsie est considerable., it Zacchias, *Quæst. Med. leg. Lib. I. tit. I. Quest.* 14, les malades sont semblables aux apoplectiques, & à peine s'apperçoit-on de quelque mouvement qui se fasse chez eux, comme le dit Cœlius Aurelianus, *Chron. L. I. c.* 4; mais si elle n'est pas si forte, les malades ont des mouvemens convulsifs

dans toutes les parties du corps à la fois, ou tantôt dans l'une, ou dans l'autre. Cependant ils perdent la voix, l'ouie, & tous les sens, & même la raison & la mémoire, de maniere qu'ils ne sont point plus propres à rien que les apoplectiques, & qu'ils sont comparables à des morts, & à des absens, tant qu'ils sont dans l'accès, quoiqu'ils paroissent se mouvoir, & même tenir quelque chose.

On voit par cette description de l'épilepsie, qui n'est point au plus haut degré, qu'il n'y a qu'un pas à faire pour devenir une apoplexie bien caracterisée. Aussi est-ce souvent le dénouement de cette maladie. Il est bon même de remarquer que la perte totale des mou-

vemens & sentimens peut être également l'effet d'une convulsion de toutes les fibres du corps ; comme de leur relâchement. Auquel cas l'épileptique paroîtra en apoplexie, bien que sa maladie soit essentiellement differente. » Les parties » se roidissent quelquefois, ou » même entrent tellement en » convulsion, dit M. Gourraigne, Professeur célebre à Montpellier, *Pathol. Consp. p.* 83 ; » que les corps appliqués au-de- » hors ou au-dedans, ne leur » causent aucun mouvement. » Aussi les sensations s'abolissent- » elles ; & les malades sont-ils en- » sevelis dans un sommeil, ou » pour mieux dire, un assoupis- » sement si profond, qu'on les

» prend pour des apoplectiques.
» *Que les Medecins prennent donc*
» *garde de s'y méprendre, comme il*
» *est arrivé à beaucoup d'entr'eux* ».
Mais il ne s'agit ici que des apparences.

Les cataleptiques, dit encore Zacchias *loco citato*, perdent aussi le sentiment & le mouvement; & non-seulement les fonctions de la partie raisonnable sont interceptées, mais presque supprimées, comme la mémoire, & l'on ne peut souvent en aucune maniere les distinguer des apoplectiques.

Il est aisé de rendre raison de ces accidens, puisque Jacot observe, *Comm. ad aph.* 7. *L. II. Coac.* que toutes les fois qu'on a dissequé des sujets morts de catalepsie,

on a trouvé les grands vaiſſeaux qui vont droit de la partie poſtérieure de la tête à l'antérieure, pleins d'un ſang recuit & épais, & de la ſeroſité répandue ſur la partie poſtérieure du cerveau. Auſſi, ajoute-t-il, les anciens Medecins ont-ils prétendu que la partie poſtérieure de la tête étoit plus attaquée dans cette maladie que l'antérieure.

Bonet fait à ce ſujet cette réflexion, ſi l'apoplexie a communement pour cauſe quelque obſtacle au mouvement circulaire du ſang, pourquoi ne pas rapporter à la même cauſe une maladie qui en approche ſi fort? *Anatom. Pract. L. I. ſect. III*; & voici la nôtre, ſi la cauſe & les accidens de ces deux

maladies sont à peu près les mêmes, on ne peut donc raisonnablement se dispenser de se defier des apparences de mort, ni de faire les épreuves qui peuvent en constater la réalité.

§. III.

De l'Ecstase.

L'ecstase naturelle, la seule dont il s'agisse ici, est, dit Nymman, *de Apopl. c. V*, une espece de sommeil profond, dont on a beaucoup de peine à faire sortir les malades, qui sont dans une espece de délire, &, quand ils en sortent, ou par force, ou naturellement, racontent des choses étonnantes, & donnent pour des vérités leurs

songes vains, & ridicules. Tel est le plus doux degré de cette maladie; mais les ecstatiques demeurent quelquefois aussi bien que les cataleptiques sans aucun mouvement, ou sentiment, si l'on en croit Zacchias, *loco citato*. Licetus, *De his qui diu vivunt sine alimento*, *Lib. II. c.* 170, dit qu'on peut trouver quelques exemples d'animaux qui ont la faculté de respirer, & d'hommes surtout, à qui la respiration s'intercepte pendant un tems considerable. C'est ce qui fait que presque tous les hommes ecstatiques ont vêcu pendant plusieurs jours sans alimens, & sans respiration. Il dit dans le chap. 198, qu'ils demeurent long-tems sans boire ni manger, & même

ans mouvement du cœur, comme s'ils étoient morts. Or que des hommes puissent rester en ecstase pendant une semaine, un mois, ou même une année, c'est le sentiment de Thaulerus & de Harphius, au rapport de Blosius dans son Apologie pour le premier. Il parle même d'une Abbesse, qui dans l'ecstase, où elle tomboit souvent, perdoit l'usage des fonctions naturelles; & c'est par cette raison, ajoute l'Auteur, qu'elle passoit trente jours consecutifs en ecstase, sans avoir le moindre souvenir de toutes les choses humaines, sans prendre de nourriture, & sans avoir le moindre sentiment.

Quoique cette maladie soit rare

dans ce degré, on en a des exemples. En voici un tiré des *Acta N. C. vol. 4. obs.* 40. l'observation est de M. Hoyer.

Une fille melancholique, & aimant la solitude, s'étant imaginée voir un esprit, fut frappée d'une terreur, & d'une stupeur, qui lui donnerent la fievre avec inquietudes, delire, défaillances, &c. Elle resta enfin comme morte, sans respirer, & sans sentir ni la brûlure, ni les picquures. Elle étoit dans cet état depuis vingt-quatre heures, si bien réputée morte, qu'on pensoit à l'enterrer. Son Medecin, qui revint heureusement de la campagne, l'aiant examinée avec soin, & aiant entrevu quelques signes de vie équivo-

ques, lui fit avaler insensiblement quelques volatils spiritueux qui la firent revenir à la vie.

Rien ne prouve mieux, c'est la réflexion de Kronland, *Phil. vet. restit. Part. IV. sect. I*, combien on a souvent tort de précipiter les enterremens, & combien il est plus sage de laisser écouler deux ou trois jours, de crainte de faire mourir quelqu'un avant le tems, comme il est arrivé à ceux qui ont été enterrés vivans dans le tems qu'ils étoient en ecstase.

Ce qui paroîtra sans doute fort singulier, c'est qu'il y ait des ecstases artificielles, qui imitent parfaitement la naturelle. » Dans celles-» là, des hommes païés pour faire » sçavoir à celui qui en est cu-

» rieux, ce que fait un ami ab-
» ſent (on dit que les Lappons
» ſurtout excellent dans ce genre)
» après quelques cérémonies, &
» après avoir appliqué un lini-
» ment ſur certaines parties, tom-
» bent par terre avec une per-
» te de mouvement, & de ſen-
» timens, telle qu'on les croiroit
» morts. Cependant après avoir
» été ſix, douze, ou même vingt-
» quatre heures dans cet état, ſi
» l'on en croit Olaus Magnus, ils
» ſe réveillent, ou ſemblent reſ-
» ſuſciter; ils répondent aux de-
» mandes qu'on leur fait, & ra-
» content par ordre ce que font
» des perſonnes éloignées de deux
» & trois cens milles. Souvent
» même ils apportent quelque

» chose qui appartient à l'ami
» dont on est en peine, & don-
» nent d'autres marques certaines
» qu'ils ont réellement été avec
» lui.

» Une circonstance qu'ajou-
» tent des personnes dignes de foi,
» qui ont demeuré dans ces païs,
» c'est qu'il est rare que ces ecsta-
» tiques soient seuls, & qu'ils ont
» communement près d'eux un
» gardien qui empêche avec soin
» qu'on ne les nomme par leur
» nom, & qu'aucun animal vi-
» vant ne les touche. Car si cela
» arrivoit, ils s'en trouveroient
» très-mal, ou même quelquefois
» mourroient subitement. » *Nym-
man. de Apopl. c. V.*

C'est sans doute cette faculté

e tomber en ecſtaſe à volonté, aculté qui paroît fort peu diffe-ente de celle des prétendus ſor-iers, & dépendante de la graiſſe dont ils ſe frottent pour aller au Sabat, qui a donné aux Lappons la réputation d'être magiciens. Quant à l'attention qu'ils ont de ſe faire garder à vûe, elle paroît prudente ; car ſi l'on ſe preſſe d'enterrer dans la Lapponie, comme en France, ils pourroient fort bien à leur réveil ſe trouver logés dans leur dernier gîte, ſurtout ſi ce réveil ſe feſoit attendre plus longtems qu'ils ne le penſent eux-mêmes.

On regardera ſans doute cette relation comme un conte fait à plaiſir, & je ſerois très-diſpoſé à

penser de même, si S. Au[g]
ne racontoit pareille chose d[u]
tre Restitut, au ch. 24. du [X]
Livre *de la cité de Dieu.* Tou[tes]
fois que ce Prêtre vouloit, &
vent il le fesoit à la priere de
sonnes curieuses de voir de
ieux un phenomene aussi su[r]
nant, en entendant, ou pou[r]
des cris lamentables, il pe[rdoit]
tellement l'usage des sens,
rendoit si semblable à un m[ort]
qu'il ne sentoit ni les pincem[ens]
ni les piquures, ni même quel[que]
fois le feu, bien que la bles[sure]
lui causât de la douleur à son
veil. Or on prouve que le def[aut]
de mouvement qu'on remarqu[oit]
en lui ne venoit pas d'un effort
volonté, mais du deffaut de sen[timent]

ment ; parce que, de même que chez les morts, il n'y avoit chez lui aucun vestige de respiration. Il rapportoit cependant que quand on lui parloit haut, il entendoit comme une voix éloignée. Licetus, *de feriis altricis animæ*, *Disp.* XXIII, explique ce phenomene par l'effet d'une terreur artificielle, suivie, comme la naturelle, d'une défaillance si parfaite, qu'on ne sent ni les picquures, ni les brûlures.

§. IV.

De l'Affection Hysterique.

Il n'y a point de maladie qui fournisse plus d'exemples de l'incertitude des signes de la mort que l'affection

l'affection hysterique, conn
le monde sous le nom de v
hysteriques, ou simplemen
peurs ; il n'y en a point au
les Medecins s'accordent
tage à reconnoître cette in
tude.

Alexander Benedictus L.
9, dit que des femmes hy
ques portées en terre sont reve
à elles-mêmes dans leurs
beaux, où on les a trouvé
changé de situation, & r
tes miserablement. Aussi ve
qu'on ne les enterre qu'après
xante & douze heures revolue

Platerus, *Pract. L. I. c.* 4,
que dans le dernier degré de ce
maladie, le mouvement du co
cessant entierement, la respirati

se de même, & que les filles
qu'on dit communément plus su-
jettes à cet accident que les fem-
mes) tombent tout à coup par ter-
re, comme si elles étoient en syn-
cope, & qu'il se passe quelquefois
une heure entiere avant qu'elles
reviennent à elles-mêmes. On ver-
ra plus bas des observations qui
prouvent que les accès sont sou-
vent beaucoup plus longs.

Ranchin, sans s'expliquer sur
la durée de l'accès, dit que dans sa
plus grande violence, les malades
perdent le sentiment, le mouve-
ment, & la respiration; & sont
absolument semblables à des mor-
tes. *De Virg. morb. sect.* III. *c.* 3.

Licetus, *De his qui diu vivunt
alimento Lib.* II. *c.* 170, dit

que la plus grande partie do
mes hysteriques est si mal
par cette maladie, que dans
elles sont comme mortes p
plusieurs jours, & sans aucu
piration.

Kronland joint aux ecstat
qui ont été regardés comme r
les femmes hysteriques, che
l'on ne peut découvrir ni
ment, ni mouvement du cœu
des arteres, ni respiration, &
plusieurs ont été enterrées co
mortes. *Philos. vet. restit.*
IV. subsect. I.

Garmann dit que les act
animales subsistent long-tems d
certaines personnes, & ne s'in
rompent en aucune maniere, qu
qu'il ne se fasse aucune respirati

Il s'appuie de l'autorité du célebre Wepfer dans son Traité de l'apoplexie. Il ajoute qu'il connoît des hysteriques qui n'avoient point eu de respiration sensible, & cependant se sont parfaitement bien souvenues après l'accès des mouvemens qu'on s'étoit donnés pour les secourir, & des discours des assistans. *Diss. Prælim. de Cadaver. sect. I.*

La suffocation hysterique, suivant Galien, produit plusieurs effets sur les femmes; car quelques-unes sont entierement semblables à des mortes, sans voix, sans sentiment, & sans pouls; d'autres au contraire sentent quelque chose. Heraclide est le premier de ceux qui aient écrit au sujet des

premieres, que quelquefois
peut les distinguer des mort
lien ajoute que quelques
meurent de ces accès, & que
tres en réchappent, & que c'
miracle de la nature que la
conserve sans respiration.

Pline parle aussi de cet Ou
d'Heraclide, dont il est que
Part. I. p. 196., & Rabbi Mo
traduit un Traité de Galien,
Medecin fait l'histoire d'une
me hysterique qui fut pendan
jours entiers sans mouvement,
sentiment, & sans pouls, &
revint enfin à la vie.

Forestus dit que dans le te
qu'il exerçoit la Medecine en Fr
ce, il traita une femme hysteriq
chez qui la vie fut tellement c

chée pendant vingt-quatre heures, que tout le monde la croioit morte ; & cependant il la guerit ; cure qui lui fit d'autant plus d'honneur que c'étoit dans la premiere année de ſa pratique. Il parle auſſi d'après Leonillus d'une autre femme attaquée du même mal, qui fut guerie après être reſtée pendant un jour entier ſans parole, & les ïeux fermés, de maniere que tout le monde la jugeoit morte. Bien en prit à celle que Foreſtus traita, qu'il ſe fut ſouvenu du conſeil des Auteurs qui veulent qu'on n'enterre ces malades qu'après ſoixante & douze heures ; car un ſimple deffaut de mémoire auroit coûté la vie à cette infortunée.

Ruffus dans ſon Traité des ma-

ladies des femmes, dit que quelques Auteurs parlent d'une malade dont l'accès dura trois jours, & trois nuits consecutifs ; ce qui la fit regarder comme morte, & cependant ne l'empêcha pas de revenir. Il assure d'après ses propres observations qu'il en a vu plusieurs attaquées de ces accès qui ont duré vingt-quatre heures entieres. V. liv. 6. ch. 8.

Je finirai par cette observation de Licetus, *de His qui diu vivunt sine alimento Lib. I. c. 2.* » J'ap-
» prens, dit-il, qu'en la presente
» année 1611, il y a à Brescia une
» Religieuse sujette aux accidens
» hysteriques qui est souvent com-
» me morte pendant dix jours en-
» tiers qu'elle passe sans mouve-

& sans sentiment, pres-
ns respiration, & sans
re pendant ce tems aucu-
pece de nourriture. Beni-
s, *de Abdit. rer. caus. c.*
rapporte une observation
able d'une Religieuse de
untz, qui dans un accès
ction hysterique s'est sou-
pendant dix jours avec
seule bouchée de pain. »
i maintenant les secours
Auteurs conseillent pour
er les hysteriques aux fonc-
e la vie. Houlier, *de Morb.*
L. I. c. 59, ne se fiant ni
re d'eau, ni à la laine car-
eut qu'on ne mette en usage
s sternutatoires, comme
ore, le pyrethre, appro-
chés

chés des narines,
dans avec un cha
dient sans doute qu
à Duret, qui exp
ces malades se pa
tion pendant quel
attaque de fausse
que la respiration
la vie, auquel il su
la vie dure autant
tion. Nous avons
en parlant de l'a
Thruston a aussi
à l'esternuement,
qui le procurent. C
decin y ajoute la s
d'autant plus effica
constances qu'elle e
des convulsions,
convulsifs; or les

's des narines, ou soufflés de-
ıs avec un chalumeau, expe-
nt sans doute qui plaisoit le plus
)uret, qui explique comment
malades se passent de respira-
n pendant quelque tems, & qui
ıque de fausseté ce theoreme
: la respiration dure autant que
'ie, auquel il substitue celui-ci,
;ie dure autant que la respira-
n. Nous avons déja remarqué,
parlant de l'apoplexie, que
.ruston a aussi beaucoup de foi
esternuement, & aux remedes
le procurent. Ce célebre Me-
'in y ajoute la saignée, qui est
ıtant plus efficace dans les cir-
ıstances qu'elle est le specifique
convulsions, & mouvemens
ıvulsifs; or les vapeurs hysteri-

ne sont pas autre chose ; ce confirme la remarque de M. ...rraigne dans sa Pathologie, ... nous avons précedemment portée, que les maladies con-...ssives produisent les apparences ...la mort ; comme celles de relâ-...ement, & d'atonie.

Nous terminerons cet article par l'extrait de ce que dit Paré sur cette maladie, & nous transcrirons tout le passage ; où cet habile Chirurgien est l'écho de ce que les plus célebres Medecins qui l'ont précédé ont pensé sur ce sujet.

Il dit *Liv. XXIV. ch.* 43, que
» plusieurs perdent tout senti-
» ment, & mouvement, & que
» le pouls est tant petit qu'on ne
» le sent aucunement, de façon

|u'on estimeroit qu'elles fussent
nortes. Toutefois elles ne le
ont pas, combien que la res-
iration ne nous apparoisse, qui
st action inseparable de vie. »
rès avoir parlé dans le chapitre
vant des épreuves du miroir, du
ret, & de la laine cardée, il dit
outefois ces signes sont fort
ouvent trompeurs, & non du
out asseurés; par quoi plus su-
ement on peut connoître s'il y
ı encore quelque reste de vie en
a femme par les médicamens
sternutatoires..., Or encore que
ıulle respiration apparoisse, si
st-ce pourtant qu'il ne faut
conclure la femme être morte;
car elle peut encore avoir une
petite chaleur qui lui reste au

entre du corps par le bénéfice e laquelle elle eſt conſervée. t ceſte petite chaleur n'a pas rand beſoin de la reſpiration e la poitrine, ni de l'action des oumons pour ſa conſervation, c'eſt-à-dire réfrigeration, ven-ilation, & nutrition,) tout ainſi que tous autres animaux froids eſquels en hiver ſe cachent en terre ſi avant qu'ils ne peuvent reſpirer, & toutefois ſont entre-tenus de reſpiration du cœur, & des arteres. Ainſi ſe fait-il à la femme. Sylvius écrit qu'au-cunes ont eſté par trois jours eſvanouies, & penſoit-on qu'el-les fuſſent mortes, parce qu'el-les ne reſpiroyent nullement, & ayoyent tous autres ſignes de

mort, à sçavoir n'aians nul sentiment, mouvement, ni chaleur. Partant en telle disposition ne se faut haster de les ensevelir, & moins ouvrir leur corps, de peur d'encourir une calomnie, ainsi que de ce siecle est arrivé à un grand Anatomiste; je dy grand, & célebre, duquel les livres réparent aujourd'hui les estudes des hommes doctes, lequel, étant pour lors resident en Espagne, fut mandé pour ouvrir une femme de maison qu'on estimoyt estre morte par une suffocation de matrice. Le deuxiéme coup de rasoir qu'il lui donna, commença ladite femme à se mouvoir, & démonstrer par autres signes qu'el-

vivoit encore, dont tous
assistans furent grandement
nnez. Je laisse à penser au
cteur comme ce bon Sei-
eur faisant cet œuvre fut en
plexité, & comme on cria
le après lui; tellement que
ut ce qu'il put faire fut de
bsenter du pays. Car ceux qui
devoyent excuser, c'estoyent
ux qui lui couroyent sus; &
ant exilé tost après mourut
desplaisir, qui n'a esté sans
ne grande perte pour la Repu-
ique. Or j'ai bien voulu reci-
r ceste histoire afin d'instruire
ujours le jeune Chirurgien
re discret à se garder qu'il ne
mbe en tels accidens.»
[M]ais pourquoi les Chirurgiens

seroiént-ils les
leur profit de cet
quoi les Medec
gens du monde,
ils pas l'incertit
mort?

Il ne me res
faire la remarq
sont *sujets à d*
fait semblables
celles des femm
rent peut-être
rement par le
a donné le no
ques. *D'où il s*
sont sujets a
mort, & par
doit également
être la dupe.

iént-ils les seuls qui feroient
profit de cette histoire ? Pour-
i les Medecins, pourquoi les
s du monde, n'en concluroient-
pas l'incertitude des signes de la
rt ?
Il ne me reste en finissant qu'à
e la remarque que les hommes
t sujets à des vapeurs tout-à-
semblables par les accidens à
les des femmes, dont elles diffé-
nt peut-être par la cause, & su-
nent par le nom, puisqu'on leur
lonné le nom d'hypochondria-
es. D'où il suit que les hommes
nt sujets aux apparences de
ort, & par conséquent qu'on
it également prendre garde d'en
e la dupe.

§. V.

Fausses apparences de mort dans la Peste, la Syncope, la Léthargie, & autres Affections Soporeuses.

Nous avons rapporté *Part. I. p.* 103, plusieurs exemples de pestiferés enterrés vivans ; il est bon de faire voir qu'ils ne sont pas les seuls.

Lycosthene, *Lib. de Prodig. & Ostent. ann.* 1552, rapporte l'histoire d'un Soldat qui, étant jugé mort de la peste qui regnoit alors à Basle, avoit été tiré du lit, & jetté dans un coin de la chambre. Après une syncope de plusieurs heures il revint à lui, cria, fut secouru, & vêcut depuis plusieurs années. Il raconte aussi celle

ıne jeune fille qu'on crut morte
la même maladie, & qui en
nséquence fut ensevelie pendant
ısieurs heures, laquelle se dé-
rrassa de son suaire, & se remit
lit, où on la trouva quand on
porta le cercueil. Elle dit qu'elle
oit réellement morte, qu'elle
oit vu les tourmens des damnés,
reconnu plusieurs personnes
ı'elle nommoit. On lui imposa
ence par autorité.

Nymman dans son Traité de
Apoplexie ch. 31, en raconte
ne fort détaillée. » Nous avons
actuellement, dit-il, en cette
ville de Wirtemberg une femme
, nommée Eve Megers veuve
, d'Estienne Sicharding layetier,
, qui, étant fille il y a trente & tant

'années, & demeurant chez
ne de ses tantes, veuve d'Elie
:abers dans la ville d'Acken qui
st dans notre voisinage, où la
este fesoit de grands ravages, en
ıt attaquée après quelques au-
res personnes de la même mai-
on qui en étoient mortes. Elle
voit alors vingt-trois ans, &
lle fut tellement pressée par la
ıaladie, que tout le monde la
rut morte, & qu'après l'avoir
nsevelie on la porta d'un lieu
haud dans un froid, où elle
ut mise sur de la paille jusqu'à
'heure de l'enterrement, c'est-à-
lire, jusqu'à deux heures après
nidi; car on la croioit morte
lepuis minuit; autrement on
'auroit enterrée à midi, suivant

» l'usage établi p
» endroit. Qu'ar
» midi, peu de t
» vée des porteu
» morte comme
» & fait effort p
» & même pour
» qui étoit encc
» avec une auti
» l'épouvante, &
» c'étoit un es
» bâton avec
» achevé sa nié
» ne s'y fut op
» put l'empêc
» pour la repo
» dans la place
» elle s'enfuit,
» tement dans
» lade ainsi m

'usage établi pour lors dans cet
:ndroit. Qu'arrive-t-il ? après
nidi, peu de tems avant l'arri-
rée des porteurs, la prétendue
norte commence à se remuer,
& fait effort pour lever la tête,
& même pour se lever. La tante,
qui étoit encore dans la maison
ivec une autre femme, prend
'épouvante, & s'imaginant que
:'étoit un esprit, se saisit d'un
bâton avec lequel elle auroit
ichevé sa niéce, si sa compagne
ne s'y fut opposée; mais elle ne
out l'empêcher de s'en servir
oour la repousser avec violence
dans la place où elle étoit; puis
elle s'enfuit, & s'enferma exac-
:ement dans son poële. La ma-
ade ainsi maltraitée resta com-

ne en ecstase dans le lieu où on
'avoit repoussée, avec cette seu-
e différence qu'elle avoit une
·espiration sensible. Douze heu-
·es après, car on avoit differé
'enterrement, elle revint en-
:ierement à la vie. Actuelle-
ment elle se porte bien encore,
bien qu'elle ait paié depuis long-
tems les droits qui sont dûs au
curé, au clergé, & aux son-
neurs. Je passe volontiers sous
silence la relation de la gloire où
elle s'étoit trouvée, de ce qu'el-
le a vu dans le ciel, & des con-
versations qu'elle a eues avec
Jesus-Christ. » L'Auteur ajoute
e cet évenement a donné lieu à
. réglement au sujet des enterre-
:ns, qu'on ne fait plus avec la
:me précipitation.

des signes de
Si ces mépris
maniere excusal
où la terreur c
tous les esprits
la liberté de re
ment, que d'
qu'on enterr
vie? Voici
plique sur
nedictus
Peste ch
» beau
» qui
» van
» con
» que
» ch
» m
» c
»

Si ces méprises sont en quelque
niere excusables dans des tems
la terreur qui s'est emparée de
s les esprits, ne laisse qu'à peine
iberté de réflechir superficielle-
nt, que dirons-nous de ceux
on enterre sciemment pleins de
? Voici pourtant comme s'ex-
que sur ce sujet Alexander Be-
lictus dans son Traité de la
te ch. I. » Je sçais que les cor-
beaux en ont traîné au tombeau
qui étoient encore à demi vi-
vans ; que des personnes de
onsidération ont été enterrées,
quoique leur vie ne fut que ca-
chée dans leurs corps. Une fem-
me des plus illustres, enterrée
comme morte, fut trouvée par-
mi les cadavres assise, & dans

» une autre place, avec les che-
» veux arrachés, & la poitrine
» déchirée avec les ongles. Dieu !
» combien de fois vivante au mi-
» lieu des morts adressa-t-elle au
» ciel des prieres perdues ! mais il
» n'est pas aisé de jouir de tout son
» bon sens au milieu de maux aussi
» horribles, & aussi cruels. »

La Provence nous fourniroit plus d'un exemple de la cruauté des corbeaux, ou de leurs méprises, si nous prenions la peine de les rechercher. Un des plus célebres Medecins qui soient à present à la Cour, & dont le nom honoreroit autant mon Ouvrage, s'il me permettoit de le citer, qu'il donneroit de poids à ma narration, attendu sa probité, & ses lu-

:eres universellement connues, a dit positivement qu'un Chi- rgien qui étoit à Marseille pen- nt la peste, avoit entendu dire r des corbeaux à qui l'on fesoit proche de traîner dans leurs nbereaux un homme encore vant, *es proun mouert*, c'est-à- e, *il est assez mort.*

Quant à ceux qui ont simple- :nt donné lieu à des méprises, y a tout lieu de croire qu'ils ient tombés en syncope, état , selon Nymman, par le def- it d'esprits vitaux le visage du alade paroît cadavereux, la ref- ation & le pouls deviennent sensibles, les membres se racour- fent, & les dents se serrent si rt que ce n'est qu'avec beaucoup

le violence qu'on peut écarter les nâchoires.

Je remarquerai en paſſant que es derniers accidens caractériſent lutôt une maladie convulſive, u'une maladie de rélâchement. .u reſte que ces malades n'aient u'une ſimple défaillance, il eſt ſé d'expliquer comment, quand le eſt aſſez conſidérable pour ſſembler à la mort, elle peut être remede admirable dans la peſte, le ſang eſt quelquefois conſumé r un feu devorant qui en diſſipe s les eſprits. En effet cette ation totale de mouvement cette liqueur produit l'effet faignée juſqu'à défaillance, été emploiée plus d'une fois beaucoup de ſuccès dans cette maladie;

maladie ;
bres prati
ce remed
prudence
en conſeq
que la ſ
produire
Je tire
la ſyncop
die convu
rapporte I
Obſervati
été précip
avoir tué
rée au bo
qu'elle avo
elle avoit é
te. A peine
le commen
venir à elle

maladie ; ce qui fait que de céle-
ɔres praticiens la conseillent. Mais
:e remede demande beaucoup de
ɔrudence. Il est aisé de concevoir
:n consequence de cette theorie,
ɩue la syncope convulsive peut
ɔroduire le même effet.

Je tire une seconde preuve que
a syncope est souvent une mala-
lie convulsive de l'histoire que
apporte Platerus au I. Liv. de ses
)bservations, d'une fille, qui, aiant
té précipitée dans le Rhin, pour
voir tué son enfant, en fut reti-
ée au bout d'un quart d'heure
u'elle avoit passé dans l'eau, dont
le avoit été entiérement couver-
:. A peine en fut-elle sortie qu'el-
commença à respirer, & à re-
:nir à elle-même. Or Platerus

rès avoir examiné toutes
›nſtances de cet évene-
›our ſçavoir comment cet-
ne s'étoit pas noiée, il
:onvaincu que la terreur de
t l'avoit fait tomber en ſyn-
ce qui avoit ſuſpendu l'exer-
le toutes les fonctions. Or
le monde ſçait que l'effet de
rreur eſt de faire tomber les
s en convulſion.

Nous avons déja rapporté dans
remiere partie pluſieurs hiſtoi-
de morts apparentes, qui
ient de vraies ſyncopes, & no-
mment celle de la p. 148; nous
ons de remarquer que les hiſ-
ires de mort apparente dans la
ſte avoient ſouvent la même
auſe; afin de prouver que ces ſyn-

ces sont plus frequentes dans
maladies en général, qu'on ne
'imagine peut-être, & d'enga-
à se tenir sur ses gardes ; nous
porterons encore quelques ob-
vations.

La premiere est d'Amatus Lusi-
us, *Cent. IV. Curat.* 23, & res-
ble beaucoup à celle que nous
ons de rappeller. » Le Medecin
e la Reine Isabelle, dit-il, Me-
ecin habile autant qu'on pou-
oit l'être dans ce tems, ne trou-
ant point le pouls si foible à un
alade qu'il traitoit, assura aux
sistans, entre lesquels étoient
s éleves, qu'il ne mourroit
s sitôt. Cependant étant re-
nu le soir pour le voir, un de
ux qui étoient auprès du ma-

ade vint au-devant de lui pour lui dire qu'il étoit mort. Le Medecin étonné de ce qu'il entendoit, ne fit pas de fond sur le rapport qu'on lui fesoit, &, se fiant plus à ses lumieres qui lui avoient fait juger que les forces du malade ne tiroient pas si fort à leur fin, il monta avec assurance, & sans balancer, dans la chambre du malade, qu'il trouva le visage couvert du drap mortuaire, & déja revêtu de l'habit de S. François. Il le fit découvrir; il lui tâta le pouls, dont il sentit encore le mouvement, il le fit remettre au lit, & non-seulement il guerit de cette maladie, mais il vequit depuis un grand nombre d'années ».

Celle-ci est tirée de la VI[e] Cent. des Observations de Velschius, obs. C. Une Dame de grande distinction d'Augsbourg, après une perte de sang très considerable, tomba dans une syncope si forte, qu'aiant perdu tout mouvement, & tout sentiment, étant sans pouls, sans donner le moindre signe de vie, personne ne doutoit qu'elle ne fut réellement morte. Le lendemain, comme on l'ensevelissoit, suivant l'usage du païs, après avoir fait tout ce qui se fait en pareil cas, la personne qui cousoit le suaire lui enfonça son aiguille dans la plante du pied, pour voir si elle ne donneroit pas quelque signe de vie ; & bien lui

en prit ; elle commença dans le moment à respirer ; enfin elle fut rétablie par le secours du vin, & d'autres remedes, & elle a survêcu long-tems en bonne santé à cette mort apparente ».
La troisiéme est tirée de Marcellus Donatus, Liv. IV. ch. II, qui dit que Bayrus au ch. 18. du Liv. de sa Pratique, enseigne qu'on a reconnu que beaucoup d'hommes & de femmes avoient été enterrés vivans ; parce qu'ils se sont trouvés assis, le visage déchiré avec les ongles, & les cheveux arrachés ; ce qui, ajoute l'Auteur, est arrivé de ma connoissance à une religieuse de notre ville, nommée *Domicilla*.
Roland, dans le Traité que

nous avons déja cité, nous fournira la derniere. » Une femme
» grosse de Strasbourg étant ré-
» putée morte, fut enterrée dans
» un souterrain. Au bout de quel-
» que tems, ce caveau aiant été
» ouvert pour y mettre un autre
» corps, on trouva la femme hors
» de son cercueil, couchée par
» terre, aiant entre les mains un
» enfant, dont elle tenoit le bras
» dans la bouche, comme si elle
» eut voulu le manger ».

Après des histoires de cette nature, peut-on se dispenser de souscrire au sentiment d'Alexander Benedictus, qui demande au moins trois jours avant qu'on enterre les personnes qui sont tombées en syncope, *Lib. X. c. 9*? Je le répe-

:s exemples sont plus fre-
qu'on ne se l'imagine, &
us après quarante-six ans
tique assuroit qu'il avoit vu
and nombre de malades qui
nt revenus à la vie après avoir
taqués de syncopes si violen-
a'on les prenoit pour morts.
; donnerons encore dans les
tres suivans des exemples de
pes aussi considerables que
dont parle Forestus.
ous dirons fort peu de choses
léthargie, & autres affec-
soporeuses. Elles produisent
at une mort apparente, qui
quelquefois d'elle-même,
e nous l'apprenons de Lan-
ont nous avons déja cité les
s paroles. Ce grand homme
dit,

dit, » Comme il est souvent arri-
» vé aux maladies qui se rappor-
» tent à la suffocation, à la syn-
» cope, à l'apoplexie, de donner
» la mort lorsqu'on y pense le
» moins, je ne fais aucun doute
» que quelqu'un attaqué de suf-
» focation, d'une syncope consi-
» derable, ou d'une grave apo-
» plexie, ne puisse reprendre les
» fonctions de la vie, quelque-
» fois même sans secours. *De*
» *mort. subit. L. I. c.* 13. »

Nous nous contenterons donc d'une seule histoire à ce sujet. Elle est tirée de Fortunius Licetus, *De his qui diu vivunt sine alimento*, *Lib. II. c.* 14. » Un Medecin Por-
» tuguais, âgé de soixante & dix
» ans, fut surpris à Avignon d'une

fievre continue très-violente, accompagnée d'un assoupissement si profond, qu'il étoit presque apoplectique le quatorziéme jour. Il en passa plusieurs sans prendre aucune nourriture, sans voix, privé de tous les sens, étendu comme mort, & abandonné comme tel par les Medecins qui le traitoient, du nombre desquels j'étois. Cependant, la nature reprenant peu à peu le dessus, environ deux mois après il étoit rétabli, & se portoit parfaitement bien. C'étoit un vieillard d'un temperament froid & humide, pituiteux, plein de mauvaises humeurs, grand mangeur, & très-peu attentif sur le regime ».

Nous remarquerons que le même Auteur, ch. 170, dit qu'on peut rapporter à l'*ecſtaſe*, à l'apoplexie, aux vapeurs hyſteriques, preſque tous les exemples de reſſuſcités, dont parlent Pline, Plutarque, Fulgoſe, Volaterranus, & autres Auteurs celebres. Outre les cauſes de mort apparente, dont nous avons parlé juſqu'à préſent, Garmann, dans ſon Traité *De Mirac. mort.* parle de la léthargie produite par les remedes veneneux, des paſſions de l'ame, & des enchantemens. Mais comme toutes ces cauſes ſe rapportent à celles dont nous avons traité, nous y renverrons les Lecteurs.

CHAPITRE VII.

L'on répond aux autres objections faites contre la I. Partie.

Je commence par l'histoire du soldat, sur qui le fer chaud ne faisoit aucune impression douloureuse, & dont M. Winslow parle dans sa these. Mais pourquoi traiter de fable une histoire, dont la possibilité est prouvée par l'insensibilité des ecstatiques à toutes les épreuves qui pourroient leur faire donner des marques de sensibilité ? Pourquoi ce soldat n'auroit-il point pu partager avec le Prêtre Restitut, dont nous avons conté plus haut l'histoire d'après S. Au-

gustin, le privilege de se rendre insensible ?

Au reste toute singuliere que paroît l'histoire de ce soldat, elle ne sort point du cours ordinaire de la nature. J'en vais extraire les circonstances qui sont à mon sujet.

Le nommé Ursan Nicol, soldat du Regiment Suisse de Seedorst, six mois après plusieurs accidens dont le détail est inutile ici, accidens qui commencerent au mois de decembre 1729, eut le bras gauche attaqué d'une paralysie qui ôtoit à ce bras tout sentiment, sans diminuer sa force, ni son mouvement. Il étoit tellement insensible en janvier 1730, qu'en levant avec la main gauche le cou-

ıne poele de fer qui étoit
ouge, & qu'il posa tran-
nt par terre, il se brûla
lement les tegumens, mais
ıes & tendons des flechis-
ı doigt index, & que le
: même fut détruit. La
ıe qui survint à la plaie,
bligé de faire plusieurs in-
, le soldat ne donna aucun
de douleur.

rès de pareils évenemens il
as difficile de concevoir que
ication de la pierre infernale,
essures qui pénetroient pro-
ement la main, un écu rougi
u, qu'on mit sur la main du
ıt, ne lui aient causé aucune
eur.

ai dit que cette histoire ne sor-

toit point du cours ordinaire de la nature. La preuve s'en tire entr'autres de deux observations que m'a communiquées M. Boyer, Censeur de cet Ouvrage.

Il y avoit en 1706 à Montpellier un gentilhomme de l'île de Sardaigne, qui après une attaque de paralysie imparfaite se brûla entierement le calcaneum, ou l'os du talon, sans s'en appercevoir que par l'odeur. Il ne sentoit point les picquures les plus considerables faites à la main, quoique le mouvement de cette partie subsistât en entier.

La même ville fournit en 1710 un autre exemple d'une semblable paralysie. La femme d'un négociant y avoit conservé le mouve-

es deux bras, & du pied
; mais elle ne ſentoit ni
lures, ni les piquures les
rofondes.

ſſons aux Phyſiologiſtes à
uer, s'ils le peuvent, com-
des parties telles que le pe-
, & les muſcles, qui ſont na-
lement ſi ſenſibles, perdent
ſenſibilité dans le tems que
nerfs qui s'y diſtribuent ſont
s fonctions les plus importan-
& bornons-nous à la conſe-
nce que M. Winſlow tire de
ſtoire du ſoldat, & qui ſuit
lement des deux autres obſer-
tions, qu'il y a des diſpoſitions
corps où les épreuves du feu,
des inſtrumens picquans ſont
tierement infideles, & con-

cluons avec lui que *les épreuv chirurgiques ne fournissent d'u mort incertaine que des sign moins incertains que les autr épreuves.*

Quant à l'explication que D Jacques Martin a donnée du ba relief du Roi, explication tirée de céremonies que les Romains pratiquoient pour la Conclamation, & que M. l'Abbé des Fontaines, dans son extrait de mon premier volume, dit avoir été *pleinement refutée*, j'ai cherché dans ses Observations tout ce qui vient de M. Deslandes, à qui il attibue la réfutation, comme il me l'a dit lui-même; & je n'ai rien vu de cet Auteur contre D. Jacques Martin, qu'une Lettre au sujet du

m des Gaulois, auquel je ne
s aucun interêt.

e reproche qu'on m'a fait de
ifier de heros & d'heroïnes
qui sont les sujets des histoi-
que je rapporte, reproche qui
t point particulier au Medecin
e j'ai rapporté la Lettre dans
n Avant-propos, n'est fondé
fur un deffaut de réflexion.
n'est point parce qu'il y a quel-
e chose d'heroïque dans ces ré-
rections que les sujets méritent
titre de heros, mais parce que
sage a autorisé cette dénomi-
tion pour tous ceux qui jouent
principal rôle dans toutes les
pieces d'évenemens. Ainsi l'on
également autorisé à donner à
om Quichotte le nom de heros,

comme à Cyrus, & à Clelie. Il n'y a pourtant rien de moins heroïque que les actions du premier.

Je viens à la derniere objection. Eſt-on ſujet à ſe méprendre quand la mort eſt la ſuite d'une maladie chronique, ou quand elle eſt produite par un épuiſement du principe des forces ? Les ſignes de la mort ſeront-ils donc toujours incertains, & dans toutes les circonſtances ? Faudra-t-il enfin révoquer en doute cet axiôme adopté par Augenius, *Epiſt. XX*, *Diuturnorum morborum ſemper veræ ſunt pronunciationes ſalutis aut mortis*, » les prognoſtics de mort, ou » de gueriſon, ſont toujours vrais » dans les maladies chroniques ? »

Je dis qu'oui, & je le dis ſans

ı effet, outre que Pier-
dit formellement le
: ce que dit Augenius,
ra poſſible qu'une ma-
que, ou bien un épu
ſang, produiſent une
e ſera également qu'on
trompé par les appa-
mort. Or nous appre-
ıiſtoire de Geron, Ar-
e Cologne, dont nous
é dans le chapitre I,
de la Dame d'Augſ-
nous avons rapportée
ſchius dans le chapitre
que l'épuiſement du
it une ſyncope ſi par-
la prendroit, & qu'on
ur la mort. On va voir
: ſuivante, que je tiens

de la belle-sœur de celui à qui elle est arrivée, fille dont je puis certifier la probité, que la syncope peut aussi imiter la mort dans les maladies chroniques.

Il y a environ trente ans qu'un calfateur, & maître de navire, du Havre de Grace, nommé André Villain, tomba malade d'un cours de ventre considerable, avec fievre continue, & délire. Ces accidens aiant duré pendant quarante jours épuiserent tellement le malade, que sa famille n'avoit plus aucune esperance de son rétablissement. Je ne sais quel prognostic tiroit M. Plaimpel, alors Medecin au Havre, qui traitoit ce malade; ce qu'il y a de vrai, c'est que, craignant qu'une syncope, dont ap-

malade étoit menacé, ne fit prendre le change à sa famille, il recommanda qu'on le vint éveiller à quelque heure de la nuit que le malade mourut. Il étoit environ minuit lorsqu'il parut rendre les derniers soupirs. Le premier soin de la femme affligée fut de donner le linge dont on habille ordinairement ceux qui viennent de mourir; & deux heures s'étoient passées en des soins tels qu'on les leur donne, & à répandre des larmes, lorsqu'une voisine se souvint de ce qu'avoit dit M. Plaimpel. On courut sur le champ chez lui, & à peine fut-il arrivé qu'il fit faire un grand feu pour chauffer des linges, dont on frotta bien, & couvrit le corps.

Quand il crut avoir donné assez de mouvement aux liqueurs, & aux nerfs du malade, il ordonna d'appliquer les ventouses aux épaules, après y avoir fait de profondes scarifications. Elles lui firent jetter un grand cri. On ranima la circulation par le moien des cordiaux, & le malade fut remis au même état où il étoit avant son accident. L'appauvrissement du sang, & l'âcreté des dejections lui aiant attiré la gangrene aux fesses, il supporta le pansement nécessaire; & il n'en étoit pas encore bien gueri, lorsqu'il remonta en mer quelques mois après. Il continua d'y servir encore pendant douze ans, au bout desquels il perit dans un naufrage. Il avoit

ron trente-six ans lorsqu'il fut
qué de la cruelle maladie dont
s venons de parler.
y a tout lieu de croire que la
:ope se seroit changée en mort
le sans la précaution du Me-
n, soit qu'on eut mis le ma-
sur la paille, comme c'est l'u-
, ou que la syncope eut duré
ems assez long pour que celui
'enterrement fut venu avant
eut donné des signes de vie.
s'il y eut jamais conjoncture
a méprise seroit excusable de
rt du Medecin, c'est certaine-
c celle-ci; puisqu'une dégra-
n successive des forces ne sem-
nnoncer après un tems si
qu'une mort inévitable. Ce
nc un grand bonheur pour
le

le malade que le Medecin fut bien persuadé de l'incertitude des signes de la mort en toutes circonstances. Mais à quoi tient-il qu'on ne puisse procurer le même avantage à tous ceux qui ont encore droit d'y prétendre ? Faudra-t-il toujours respecter des préjugés tant de fois démentis ? Les hommes seront-ils toujours comme les statues, *qui ont des ïeux, & ne voient point, & qui ont des oreilles sans entendre ?* Pour moi, j'aurai du moins la consolation qu'on ne pourra me reprocher d'*avoir une bouche, & de ne pas parler.*



APITRE VIII.

)uvertures simples, & des Embaumemens.

Ous nous sommes déja étendus sur ces deux articles . 331 de la premiere partie; l'objet est assez intéressant r y revenir.

lusieurs Auteurs, entre autres dré Dudithius, dont parle iolzius dans sa XXXIe Lettre, rapport de Velschius, ont vou- justifier Vesale du reproche l'on lui a fait d'avoir commis ie imprudence aussi marquée ie celle d'ouvrir une person- e vivante, faute de s'être assuré e son état. Il est vrai que Térilli

ni Paré, qui, suivant toutes les apparences, parlent de la même personne, ne nomment pas ce célebre Medecin ; mais le dernier qui étoit beaucoup plus voisin que nous du tems où il vivoit, semble le désigner suffisamment, en disant que ce malheur *est arrivé à un grand Anatomiste de ce siecle. Je dys grand & célebre, dont les livres reparent aujourd'hui les estudes des hommes doctes* ; & son témoignage me paroît mériter d'autant plus de foi que le mystere qu'il fait de son nom, & la maniere dont il raconte l'histoire, ne marquent aucune animosité, & qu'il déclare en finissant qu'il ne la *recite qu'afin d'instruire toujours le jeune Chirurgien estre discret à se garder qu'il ne*

tombe en tels accidens. Qu'importe au reste que ce malheur soit arrivé à Vesale, ou à un autre ? Il démontre toujours qu'on ne peut être trop précautionné contre les apparences de la mort. Et voici comme je raisonne en conséquence du fait, abstraction faite de la personne. Ou ce fut l'opération faite pour mettre le cœur à découvert, & l'ébranlement des nerfs qui en est la suite, qui a rendu le mouvement au cœur, ou le cœur en avoit encore avant l'opération. Au dernier cas il y avoit une circulation, insensible à la vérité, puisqu'elle ne se manifestoit point au dehors, qui entretenoit la vie dans le tems que tout l'exterieur du sujet déposoit de sa mort ; au

premier il faut conclure q
mouvement du cœur peut
suspendu pour quelque tems,
que ce soit pour toujours; & i
également vrai dans l'un & l'
tre qu'on s'expose à être homic
quand on fait au sujet des ope
tions mortelles de leur nature.

Les exemples d'imprudences
reilles à celles dont nous parle
ne sont pas aussi rares qu'il seroi
souhaiter. Outre celui que j'ai
té dans ma premiere Partie d'
Conseiller de la Cour des Mo
noies, à qui on ouvrit la tête po
y chercher la cause d'une mort s
bite apparente que l'opératio
rendit réelle, M. d'Egly de l'Aca
démie des Inscriptions, m'a ra
conté la fin tragique, & tout sen

ble, d'un Aumônier de feu Mon-
gneur le Prince de Conty, qui
ourut aussi en Poitou il y a envi-
n vingt-cinq ans, parce qu'on
i ouvrit la tête pour le même su-
t. De pareils exemples seroient
eut-être plus communs si l'on
udioit avec plus d'empressement
ns les cadavres les causes des
orts extraordinaires par leur
omptitude, ou leurs circonstan-
s ; & si les familles par le désa-
ement que ces morts entraînent,
ceux qui font de semblables fau-
s par l'intérêt de leur fortune,
ensevelissoient dans une profon-
obscurité ces évenemens tragi-
ues.

Je reviens à l'accident arrivé à
esale, dont la vérité m'interesse

par les circonstances de l'histoire, & les conséquences qui en suivent naturellement, & que j'en ai tirées *p.* 335. *Part. I.* On attaque cette histoire du côté de la possibilité, & réellement il est si peu dans l'ordre de la nature, que des incisions multipliées ne fassent donner aucun signe de vie, que l'incredulité sur cet article est très excusable. Mais je crois qu'il ne restera aucune difficulté à ce sujet, quand on aura lû l'Observation suivante, tirée du Traité de la Peste de M. Senac *Part. I. p.* 533. C'est par des faits, & non par des raisonnemens, que se démontrent les vérités Physiques. Voici de quoi il s'agit.

M. Deidier, ancien Professeur

'Université de Montpellier,
.t conclu des neuf premieres
ériences qu'il avoit faites sur la
: des cadavres pestiferés de Mar-
le, que c'est dans cette liqueur
'est contenu le venin pestilen-
l. De retour à Montpellier il
ulut voir si la bile des cadavres
orts de fiévre maligne commu-
iqueroit cette maladie, comme
étoit arrivé à la bile des pesti-
és. Il injecta donc dans la jugu-
re d'un chien de cette bile dé-
mpée. Le lendemain quatre heu-
après le pansement le chien se
uva mort. *L'aiant ouvert nous*
uvâmes, ce sont les paroles de
Deidier, *que son cœur battoit*
ore violemment. Le chien avoit
ac tous les signes exterieurs de
la

la mort, & cependant *son cœur battoit encore violemment.* Il n'est pas douteux que le bas ventre n'ait été ouvert le premier, puisque c'étoit dans cette cavité qu'il falloit chercher la premiere cause du mal. Le chien souffrit pourtant cette incision, & celle de la poitrine sans donner de signes de vie. Ne sembleroit-il pas que cet évenement est arrivé exprès pour justifier la possibilité de l'histoire attribuée à Vesale?

Si les exemples d'ouvertures suivies d'un dénouement aussi triste que celui des histoires que j'ai citées sont rares, ceux d'Embaumemens semblables par le dénouement le sont encore plus. Il en existe pourtant, & j'en vais transf-

...rireun d'après les *Mémoires histo-*...*iques*, *critiques*, *politiquès*, & ...*tteraires*, *d'Amelot de la Houssaie*, ...*m*. I. *p*. 210.

» Philippe II. donna la mort au Cardinal d'Espinosa, (il avoit ...é son premier Ministre pen-...nt trois ans, & avoit gouverné ...vec une autorité excessive) en lui disant *Cardinal*, *souvenez-vous que je suis le Président*, ter-...me dont il usa comme pour le dégrader de la Présidence de Castille, qui est la premiere di-...gnité seculiere de la Monarchie d'Espagne, & bien plus grande encore que n'est celle de Chan-...cellier en France. Espinosa en mourut de douleur quelques jours après. Dans une syncope

» qui lui prit on se pressa tant de
» l'ouvrir pour l'embaumer qu'il
» porta la main au rasoir du Chi-
» rurgien, & que son cœur palpi-
» toit encore après l'ouverture de
» l'estomac. Ce fait est raconté
» par Cabrera historien de Phi-
» lippe II, & serviteur domesti-
» que de Philippe III, lequel
» ajoute que la crainte qu'on avoit
» que ce Cardinal ne revint en
» santé fit hâter sa mort pour con-
» tenter le Prince, les Grands, &
» les Conseillers d'Etat, qui la dé-
» siroient, dans l'espérance que
» son successeur useroit plus mo-
» derement de son pouvoir. »

Amelot convient que l'Ammirato ne donne cette histoire que comme un bruit ; mais il me paroît que

l'autorité de Cabrera doit prevaloir sur la sienne ; par rapport aux relations étroites que Cabrera avoit à la Cour. L'Ammirato ajoute un trait étranger au sujet que je traite dans ce chapitre, mais qui a trop de rapport au fond de cet Ouvrage pour n'être point transcrit.»
» On assure, dit cet historien, que » sa mere accoucha de lui à l'heu- » re de son enterrement, pendant » que les Prêtres disoient pour el- » le l'office des morts, & qu'elle » vêcut encore quatorze ans de- » puis cette apparente résurrec- » tion ; en sorte qu'il est vrai de » dire que la mort servit de sage- » femme à la mere, & l'Eglise de » berceau à l'enfant, comme par » un heureux présage de toutes

» les dignités ecclésiastiques aus-
» quelles il devoit parvenir. Car
» il fut Evêque de Siguença, In-
» quisiteur général d'Espagne, &
» Cardinal. » Revenons à sa fin
tragique.

On pourroit augmenter l'histoire de ces évenemens funestes, de celle dont on a fait le heros il y a quelques années une personne d'un nom très connu. Mais la considération qu'il mérite ne nous permet pas de hazarder un trait qui n'est point assez authentique pour être mis au-dessus des bruits de ville, & qu'il est impossible d'approfondir davantage par les raisons que nous avons rapportées plus haut. Au reste, quoiqu'il en soit de ce dernier évenement, le

malheur du Cardinal d'Espinosa suffit pour prouver qu'on ne peut apporter trop de précautions pour s'assurer de la mort de ceux qu'on doit embaumer. Quand il est question de cette opération on s'expose à un double danger, à celui de donner la mort à un homme, & à celui de perdre sa réputation, & sa fortune; juste punition d'une négligence aussi coupable que celle des regles que nous avons établies dans les deux parties de cet Ouvrage, & du mépris des observations sur lesquelles nous les avons fondées.



CHAPITRE IX.

Concluſion de cet Ouvrage, & récapitulation de toutes les épreuves qu'on peut faire pour conſtater la mort, ſuivie de réflexions nouvelles.

IL faut douter de la probité de tous les hommes, & notamment de celle des Medecins, & Chirurgiens; il faut refuſer à ces derniers toute connoiſſance en fait de Medecine, & de Chirurgie, ou il faut convenir qu'il y a eu dans tous les ſiecles des morts apparentes qui en ont impoſé, même aux gens du métier, quand ils ont eu le malheur de n'être pas perſuadés de l'incertitude des ſignes de la mort. Or les circonſtances où cette im-

ertitude s'eſt manifeſtée, ſont, uivant les obſervations anciennes, & nouvelles, que nous avons apportées, l'apoplexie, la vapeur lu charbon, les chutes, & commotions du cerveau, la catalepſie, 'ecſtaſe, l'épilepſie, la vapeur de a foudre, & des liqueurs qui fernentent, la léthargie, la ſuffocaion cauſée par l'eau, & la corde, es affections hyſterique, & hyoochondriaque, les vapeurs morelles, la ſyncope.

La ſyncope, dis-je; & je prie le Lecteur de faire attention à cet accident. Car voici la conſéquence qu'il doit tirer de ce qu'il eſt une mage naïve de la mort, c'eſt que, comme il n'y a point de maladies, point de circonſtances dans les ma-

ladies où cet accident ne puisse arriver, il n'y en a point par conséquent où le malade ne puisse être reputé mort, & livré à des horreurs pires que celles de cet état, si l'on n'est continuellement sur ses gardes. En effet que les nerfs moteurs du cœur cessent un moment d'y porter leur fluide, que par quelque cause que ce soit le sang ne se distribue pas dans ce muscle, le mouvement de cet organe principal de la vie s'arrête, & l'image de la mort se peint sur toute la machine du corps.

Il y a sans doute des circonstances, & les observations en font foi, où la circulation des liqueurs pourra recommencer d'elle-même, & voilà pourquoi les malades atta-

qués de ſyncope reviennent quelquefois à la vie ſans le ſecours des remedes ; mais il y en a d'autres où il faut uſer de violence pour obliger la machine à reprendre ſon mouvement, & c'eſt alors que le ſecours des remedes eſt indiſpenſable. C'eſt dans ces circonſtances qu'on peut dire avec vérité que les Medecins reſſuſcitent les morts, puiſque ſans leur ſecours leur état, loin de changer, n'en deviendroit que plus conſtant par le laps du tems, & l'obſtacle qu'apporteroit l'affaiſſement des parties au rétabliſſement du mouvement de la machine. Il ne faut donc point abandonner le malade reputé mort. Loin de cela ; on ne peut trop ſe preſſer de lui donner les ſe-

cours capables de le rappeller à la vie ; de crainte que le retardement n'oppose au succès de ces secours un obstacle insurmontable.

Nous avons déja dit que notre objet n'étoit pas de les examiner, &c, si nous l'avons fait en quelques occasions, ce n'est qu'autant qu'ils pouvoient en même-tems être regardés comme épreuves. Nous ne nous écarterons pas du même point de vue, en passant en revue les remedes qui peuvent être emploiés à ce titre.

On a déja vu l'effet du sel ammoniac sur les Pendus ; mais ce n'est point dans le seul cas de cette suffocation qu'on peut l'emploier avec succès. La preuve de cette vérité se tire d'une histoire

qui m'a été contée par une personne que je ne me lasse pas de citer, le célebre M. Falconet. Apprenant à son arrivée chez un malade qu'il traitoit à Lion qu'il étoit mort pendant la nuit, & ne lui trouvant réellement aucun signe de vie, il lui fit avaler une cuillerée d'esprit de sel ammoniac, qui remit promptement la machine en mouvement. Cet heureux changement, auquel le Docteur s'attendoit, parce qu'il avoit quitté le malade le soir dans un état à faire juger que sa fin n'étoit pas si proche, fut mis si heureusement à profit, que le malade recouvra une santé parfaite.

Nous avons déja expliqué l'effet de cet esprit volatil. S'il met les li-

queurs dans un si grand mouvement, donné à petites doses, comme de quelques gouttes, quel effet ne produira-t-il pas donné à grande dose, & quand elle sera assez considérable pour agir sur les nerfs de la langue, de l'ésophage, & de l'estomac, & pour s'insinuer dans le sang par les pores de toutes ces parties! C'est en conséquence de cette grande énergie, qui est commune à tous les esprits volatils urineux, qui est dans un degré plus foible dans les sels concrets de même nature, qu'il est pourtant avantageux de substituer au deffaut des esprits, que notre illustre Medecin regarde ce remede comme le plus puissant de ceux qu'on peut emploier dans la syncope, & qu'il

de se désespere du succès de toute autre épreuve, quand celle-ci ne réussit pas. On ne peut gueres en effet attaquer le principe des nerfs plus près de son origine, ni irriter des nerfs qui aient une correspondance plus étroite avec ceux qui servent aux fonctions vitales & animales. Au reste M. Falconet n'auroit pas donné ce remede à si grande dose, si le malade n'avoit point si bien ressemblé à un mort.

On conçoit sans doute que le même esprit soufflé dans les narines ne peut aussi faire qu'un très bon effet, par les raisons que nous avons expliquées, en conseillant après M. Winslovv l'usage des sternutatoires. Nous remarquerons au reste que ces derniers remedes sont

vantés par Thruston, Forestus, Celse, Hildanus, Ranchin; & qu'Houlier & Paré les regardent comme les plus propres pour découvrir s'il y a encore quelque signe de vie.

Au deffaut d'esprit de sel ammoniac, ou du sel volatil de même nom dissout dans les liqueurs appropriées dont nous avons parlé dans plusieurs endroits de cette seconde partie, une Observation de Daniel Ludovic, & une autre de Jean-Georges Hoyer, que nous avons rapportées plus haut, prouvent l'effet des liqueurs volatiles spiritueuses, autrement dites ardentes, telles que l'eau-de-vie simple, celle de Matthiole, ou les eaux antiapoplectiques.

Nous ne repeterons pas ici tou-

tes les judicieuſes remarques que M. Winſlovv a faites ſur les diverſes eſpeces d'épreuves dont il parle dans ſa theſe ; mais nous croions devoir confirmer le jugement qu'il porte de celles du verre d'eau, du duvet, du miroir, par l'autorité d'Houlier, & de Paré, qui les jugent infidéles ; & par celle de Marcellus Donatus, qui dit formellement Liv. IV. c. 11, qu'elles ne peuvent fournir une preuve certaine de la ceſſation totale de la reſpiration.

Un autre article de ſa doctrine, non moins intereſſant, eſt ce qu'il dit ſur l'inſenſibilité du pouls. Or, indépendamment de toutes les autorités que nous avons rapportées pour prouver qu'il devient abſo-
lument

lument insensible dans plusieurs maladies, l'histoire de Vesale, & l'Observation de M. Deidier que nous avons rapportée pour prouver sa possibilité, mettent en évidence que le pouls peut devenir insensible, bien que *le cœur batte encore violemment.*

Voici un secours dont nous n'avons point encore parlé, & qui mérite d'être mis en lumiere par ses succès, & même par sa singularité. Il est tiré de la *Description de la Corse* imprimée à Paris en 1743.

En Corse, dit l'Auteur, quand un mari meurt, toutes les femmes se jettent sur la veuve, & la battent. Cette coutume oblige les femmes à conserver soigneusement la vie de leurs maris. Les mê-

mes femmes, après avoir fait des complimens au mort, qui n'y répond pas, de colere tirent le corps du lit, le mettent sur la couverture, & le font sauter pendant une demi-heure. Cette danse, ou ce bernement, a souvent sauvé la vie à de prétendus morts qui n'étoient qu'en léthargie, pp. 98, & 102.

Il n'y a pas beaucoup d'apparence que ce secours soit mis en usage dans notre païs; je ne laisserai pourtant pas de faire part aux Lecteurs de quelques réflexions à son sujet. Je ne doute pas que, comme l'Auteur l'assure, il n'ait été avantageux pour rappeller à la vie des malades attaqués de léthargie, & de certaines maladies sopo-

reuses produites par l'épaississement du sang. Il pourroit même être de quelque utilité dans quelques affections nerveuses, parce que les secousses violentes que reçoit le corps dans toutes ses parties peuvent rendre de la souplesse aux nerfs. Mais je regarde ce secours comme meurtrier toutes les fois que la circulation sera languissante par l'épuisement du sang, ou de ses principes spiritueux. Au reste je n'y vois rien qui doive lui faire donner la préference sur les frictions, ou, pour mieux dire, je ne vois aucun point de vue où les frictions ne méritent pas la préference. En effet on peut graduer l'ébranlement des nerfs qu'on donne au moien des frictions, ce qu'il

est très difficile de faire dans un
bernement tel que celui des Cor-
ses ; & on peut causer aux nerfs
des secousses aussi violentes, & qui
se communiquent jusqu'aux vis-
ceres les plus cachés, en poussant
les frictions jusqu'au dernier de-
gré. Ajoutons que si l'on donne
les frictions avec des étoffes pene-
trées de la vapeur de drogues aro-
matiques, on fera passer dans le
corps des principes élastiques, &
propres à rétablir la circulation ;
effet avantageux que ne produira
pas le bernement. Enfin je don-
nerois la préference aux frictions,
ne fut-ce que par rapport au comi-
que du secours qu'on tire du ber-
nement. Au reste il étoit de l'in-
terêt du Lecteur de ne pas sup-

primer une preuve aussi sensible d'une tradition constante dans tout un peuple de l'incertitude des signes de la mort.

Je viens aux experiences de Chirurgie, bien que nous nous soions suffisamment étendus sur cet article *part. I. p.* 331. Mais je ne puis me lasser de repeter qu'on peut les regarder comme inutiles, puisqu'on en a prouvé l'insuffisance ; qu'il faut nécessairement s'abstenir de celles qui sont dangereuses, & encore plus de celles qui sont meurtrieres de leur nature. Je remarquerai cependant qu'une picquure à la plante du pied produisit sur une femme attaquée de syncope, en conséquence d'une hémorrhagie considérable, le même effet

que la picquure du gros doigt du pied produisit sur un apoplectique. Nous avons rapporté l'Observation de Velschius qui constate cet effet.

J'ai déja observé que l'hémorrhagie par les narines qu'on excite dans l'apoplexie en les picquant avec de la soie de sanglier, ou même avec un stilet, comme M. Winslovv l'a pratiqué avec succès, réussit plutôt à raison de l'évacuation du sang, que du tiraillement causé aux nerfs, & membranes de cette partie. Au reste si l'on est tenté d'essaier ce moien comme épreuve, il ne le faut emploier que dans les circonstances où la saignée peut être avantageuse.

C'est avec sa justesse ordinaire,

que M. Winslovv regarde l'épreuve du feu comme la plus sûre des épreuves chirurgiques pour constater la mort. Ce qu'il dit à ce sujet est confirmé par les experiences rapportées dans le passage suivant des Mêlanges de l'Académie des Curieux de la Nature, *Dec. I. ann. VI. Obs.* 89. Elle est de L. Chrestien Frederic Garmann. » Il faudra, dit-il, em-
» ploier le fer chaud (pour consta-
» ter la mort des Noiés) dont se
» servoit Nicocrate, cet adroit ty-
» ran de Cyrene, pour brûler tous
» les cadavres qu'on fesoit sortir
» des portes, de crainte que quel-
» que vivant ne lui échappât.
» Willis, *De anim. brut. c.* 8, en
» conseille aussi l'application au
» sommet de la tête des apoplecti-

» ques, & Borrichius rapporte, » *Lib. I. Hermet. cap. II*, qu'Hermes a reſſuſcité un mort par » l'application du fer chaud. »

Mais ſi l'on veut faire uſage de cette épreuve, il faut appliquer le fer ſur les parties les plus voiſines de la racine des nerfs ; autrement elle pourroit être inſuffiſante. Car il eſt très poſſible que l'extrêmité d'un nerf ſoit paralytique, pendant que le milieu ne le ſera pas, ce qui ſera encore plus vrai de ſa partie la plus voiſine de ſa racine. On ſera donc d'autant plus ſûr de l'état du ſujet, que la brûlure ſera plus proche de la tête. Et c'eſt ce qui a déterminé Willis à conſeiller l'application du fer chaud au ſommet de cette partie. On pourroit

la

la faire avec le même succès à l'articulation de la tête avec la premiere vertebre du col; parce qu'outre que c'est-là le commencement de la moelle épiniere qui fournit des nerfs à toutes les parties du tronc, les nerfs moteurs du cœur passent par cet endroit, d'ailleurs très-voisin du cervelet, qui est probablement le principe de tous les mouvemens vitaux.

Mais quelle confiance peut-on donner à cette épreuve, la plus efficace pourtant de toutes celles qu'on peut emprunter de la Chirurgie, quand on voit que le Prêtre Restitut, & d'autres, tels que les Lappons, & les prétendus sorciers qui vont au sabat, souffrent les épreuves du fouet, & du feu,

ſans donner le moindre ſigne de vie pendant les ecſtaſes que la force de l'imagination, ou l'uſage, même extérieur, de quelque narcotique leur procure ? Et y a-t-il rien qui prouve mieux la poſſibilité de l'inſenſibilité du ſoldat dont parle M. Winſlovv dans ſa theſe ?

Nous avons rapporté la fin tragique du Marquis de Briquemau, occaſionnée par la chaleur d'un grand feu qu'on lui avoit fait ſentir trop bruſquement, nous ne diſſimulerons pas cependant que ce ſecours ne puiſſe produire un effet tout oppoſé.

Il n'eſt pas difficile de comprendre pourquoi le même ſecours produit deux effets ſi differens pour

le dénouement. Quand un malade n'a point perdu sa chaleur, & qu'il est resté au lit dans une chambre bien close, & bien échauffée, on n'a rien à craindre de la chaleur du feu. M. de Briquemau avoit passé toute la nuit nud dans une Eglise. Dans l'un les liqueurs sont toujours dans un état de rarefaction ; dans l'autre elles étoient condensées, & le feu les rarefia subitement ; enfin M. de Briquemau fut trop long-tems exposé à toute l'ardeur du feu, & la prudence veut qu'on ne le fasse sentir qu'autant de tems qu'il est nécessaire pour remettre les liqueurs dans un mouvement assez grand pour devenir sensible. Il n'en faut pas tant pour rendre raison de la

difference du dénouement ; & voilà comment ce ſecours peut-être avantageux pour rappeller à la vie les prétendus morts.

Nous renvoions au chap. IV ceux qui ſont curieux de ſçavoir ce qu'on a droit d'eſperer de l'haleine qu'on fait entrer dans la bouche d'un homme reputé mort, & du ſucement de la mammelle. Si les obſervations qui atteſtent les bons effets du dernier de ces ſecours pour reſſuſciter les enfans nouveau nés ſont auſſi certaines qu'il y a lieu de le croire, il y a tout ſujet de préſumer que ſon effet ne ſeroit pas moins favorable pour rappeller à la vie un adulte réputé mort.

Je viens à l'épreuve de M. Fou-

bert, que M. l'Abbé des Fontaines regarde comme *un moien plus simple* (que d'attendre la putrefaction) *de s'assurer de la vie ou de la mort d'une personne . . . Il ne fait jamais aucune dissection de cadavre qu'il n'ait préalablement fait une legere incision entre deux côtes, du côté gauche, à l'endroit où se fait l'empyeme. Il lui est aisé alors de porter son doigt sur le cœur, & de s'assurer si ce muscle a absolument perdu son mouvement.*

M. Foubert n'est donc point du sentiment de plusieurs de ses confreres, qui ont eu l'audace de traiter de fables toutes les observations qui prouvent l'incertitude des signes de la mort. Ils se persuadent apparemment que parce

qu'ils trouvent dans leur préſomption des moiens infaillibles de la rendre certaine, il en doit être de même de tous ceux qui traitent des malades. M. Foubert fait plus ; il inſtruit de l'incertitude des ſignes de la mort ceux à qui il apprend l'anatomie ; il imagine une nouvelle épreuve pour prévenir le malheur arrivé à l'un des flambeaux de cette ſcience. On ne peut que le feliciter, & le louer. Mais la ſincerité avec laquelle nous feſons l'un & l'autre ne nous permet pas de ſupprimer quelques réflexions que l'amour de la ſocieté nous inſpire, comme il lui a inſpiré l'épreuve qui les fait naître dans notre eſprit.

Nous avions déja prononcé ſur

son usage avant que de la connoître. L'operation de l'empyeme est une operation dont l'évenement est toujours douteux, qui demande beaucoup de prudence dans le Chirurgien, sans qu'elle soit toujours suffisante pour l'empêcher de tomber dans les inconveniens les plus fâcheux, comme de couper une artere, &c. *qui oblige à un pansement long, pendant lequel le malade est tous les jours exposé à des accidens mortels. Il ne faut, pour s'en convaincre, qu'ouvrir les Auteurs qui ont écrit sur cette operation, & sur le pansement des blessures pénetrantes de la poitrine;* je ne fais que copier ce que j'ai dit dans de pareilles circonstances à la p. 334. de la premiere Partie, en

changeant ſimplement le nom de l'operation. C'eſt donc expoſer mal à propos le malade que de la faire ſans néceſſité.

Mais cette épreuve eſt entierement condamnable, j'en appelle à M. Foubert lui-même, ſi elle peut être entierement inutile. Or c'eſt ce qui eſt néceſſaire dès qu'il y a des maladies où le mouvement du cœur ceſſe entierement, ou du moins où il devient ſi petit qu'il eſt entierement inſenſible. Or on a vu dans les chapitres précedens une foule d'hiſtoires, & d'autorités, qui établiſſent ces deux vérités ; par conſéquent il ne reſte à M. Foubert, que la gloire d'avoir connu une vérité importante pour le bien

de la societé, & de ne rien négliger de ce qu'il croit pouvoir lui être utile. Je suis donc fort éloigné de conclure avec M. l'Abbé des Fontaines, que *ce moien est plus praticable que celui de Zacchias, adopté par notre Docteur, qui est de remettre un enterrement à deux ou trois jours, & d'attendre une putrefaction capable d'empoisonner les vivans*. Il est au contraire évident par tout ce qu'on a vu dans les deux parties de cet Ouvrage, que c'est l'unique moien de s'assurer infailliblement de la mort. Au reste il n'est pas absolument propre à Zacchias; car Mercatus demande formellement dans les apparences de morts subites, qu'on attende *pour donner la sepulture que quelque*

partie deviènne livide, ou que le corps exhale une odeur cadavereuſe, Lib. I. de intern. morb. curat. c. XIII. Le celebre Lanciſi, dans ſon Traité des Morts ſubites, Liv. I. chap. 16, non-ſeulement eſt du même avis, mais explique très-bien les raiſons ſur leſquelles il le fonde. Albertinus Bottonus, dans ſon Traité des Maladies des Femmes, c. 43, adopte le même ſentiment. Enfin Ranchin ne veut pas qu'on abandonne les apoplectiques aux céremonies funebres, malgré l'inutilité des épreuves faites pour conſtater leur vie, à moins que les exhalaiſons cadavereuſes qui ſortent du corps, & ſa couleur livide, & noirâtre, ne fourniſſent une preuve infaillible de la mort. *De morb. ſubit. c.* 1.

Or on ne peut douter que ces Auteurs n'aient raison, si l'on fait attention à deux vérités constantes; 1°. Qu'il est impossible qu'un corps qui commence à se corrompre soit vivant; 2°. Que presque toutes les maladies causent la mort par la putrefaction, comme le prouve fort bien M. Frederic Hoffmann, *Medecine Raisonnée, tom. III. p.* 101, & dans sa Dissertation *sur la génération de la Mort dans les Maladies*; d'où l'on peut conclure que la putrefaction ne doit pas être moins le signe caractéristique de la mort qu'elle n'en est la cause.

Je conviendrai pourtant que tous les Auteurs ne demandent pas tant de circonspection; mais

je ſuis en état d'en citer une foule qui veulent qu'on attende au moins deux ou trois jours à donner la ſepulture ; & je crois ne pouvoir mieux terminer cette ſeconde Partie, qu'en citant les principaux de ceux de ma connoiſſance où cette doctrine ſe trouve établie, & je le fais ſans m'aſſujettir à l'ordre des dattes, peu intéreſſantes dans cette matiere. Alexander Benedictus, *de ſingulis corporum morbis*, *Lib. X. c.* 9. Foreſtus, *Obſ. Med. Lib. X. De cerebri morb. Obſ.* 79. *in ſchol.* Paſchalius, *Lib. I. de curandis morbis*, *c.* 13. Levinus Lemnius, *de occultis naturæ miraculis*, *Lib. II. c.* 3. Albertinus Bottonus, *de mulierum morbis*, *c.* 43. Avicenna, *Fen I. Lib.*

III. c. 13. Zacutus Lusitanus, *Historiarum Medicarum*, *Lib. I. dub. XIX. hist.* 34. Arnoldus Villanovanus, *Practicæ Medicinæ*, *Lib. I. c.* 23. Petrus Bayrus, *Practicæ*, *Lib. II. c.* 17. Rhases, *Continentis*, *Lib. I. tract. I. c.* 2. Casparus Nymmanus, *tractatu de Apoplexia*, *c.* 31. Pictorius, *Sermonum convivialium*, *p.* 20. Joannes Marcus Marci à Kronland, *Philosophiæ veteris restitutæ*, *part. IV. subsect. I.* Petrus Zacchias, *Quæstionum Medico-legalium*, *Lib. IV. tit. I. Quæst. X.* Petrus Aponensis (Conciliator) *Diff.* 182, *fol.* 226.

On a vu à la fin de la These de M. Winslovv, que Madame de Corbeville avoit deffendu qu'on la mit dans le cercueil avant qua-

rante-huit heures. La premiere femme du ſieur Collignon, Chirurgien de Saint Côme, établi à Amiens, & qui étoit comme lui native de Paris, deffendit qu'on l'enterrât avant trois fois vingt-quatre heures; ce qui fut ponctuellement executé. Mais ce qu'il y a de ſingulier, quoique rien ne ſoit plus commun que des façons de penſer ſemblables, ce délai donna lieu à bien de ſots diſcours, au lieu de faire ouvrir les ïeux ſur l'abus des enterremens précipités, abus auſſi reſpecté à Amiens, que dans bien d'autres villes, ainſi que celui de mettre trop promptement dans le cercueil, dont on n'a pas été corrigé par une avanture qu'on pourroit fort bien nom-

mer comique, bien qu'un mort en fasse le sujet. On portoit à l'Eglise un corps qui avoit été mis trop tôt dans un cercueil mal assemblé. Il en étoit fort proche lorsque les porteurs sentirent un mouvement, & entendirent crier le cercueil, qui s'ouvrit dans le moment. L'épouvante les prit sur le champ, ainsi que le Clergé, à la tête duquel on portoit le mort, & tout le monde s'enfuit, en laissant le cercueil au milieu de la rue. La terreur s'étant dissipée, car au lieu de faire la réflexion que le prétendu mort pourroit bien être vivant, on s'étoit imaginé sans doute qu'un revenant étoit la cause de tout ce tapage ; on examina le corps de plus près, & étant jugé

bien & duement mort, il fut remboëté dans le même cercueil, & enterré quelques heures après avec les céremonies accoutumées.

Je n'ai garde de ſoupçonner qu'on ait mieux aimé donner cet enterrement au hazard, que de manquer un benefice qui ne peut jamais qu'être differé. Il y a cependant un exemple, unique, à ce que je crois, pour l'honneur de l'humanité, qui prouve que l'eſprit d'interêt peut aller juſqu'à cet excès. Car un Vicaire du Havre de Grace, qui chantoit il y a environ trente ans un Service pour une femme qui étoit dans l'Egliſe, ne laiſſa pas de la faire enterrer, non-ſeulement ſans examen, mais après avoir traité les parens

avec

avec toute la brutalité dont il étoit capable, & c'eſt tout dire, bien que ſon cercueil fut tombé trois fois des treteaux ſur leſquels il étoit poſé pendant le ſervice.

Je ne ſçais quelle impreſſion cette Hiſtoire fera ſur les Lecteurs. Je ſais ſeulement qu'elle me fait horreur, & je ſuis ſûr que d'autres partageront ce ſentiment avec moi. Après un évenement ſemblable, y a-t-il quelque doute qu'on ne doive prendre toutes les précautions pour empêcher qu'il n'en arrive de pareils ? Tout inſuffiſante qu'eſt quelquefois celle de differer les enterremens pendant trois fois vingt-quatre heures, il vaudroit mieux s'y aſſujettir que de n'en prendre aucune.

Mais de quelle utilité sera souvent cette pratique ; si l'on expose le malade réputé mort à mourir de froid, ou faute de secours, en le mettant promptement sur la paille, & en l'abandonnant à son malheureux sort ? Quel avantage a-t-on droit d'en esperer, si on l'enferme promptement dans le cercueil, où le froid peut l'empêcher de revenir à la vie, le deffaut d'air lui donner la mort dans le tems qu'il recommenceroit à reprendre les fonctions de la vie, & encore où la contrainte peut empêcher les corps de donner des signes de vie, & l'abandon où on les laisse le plus communement peut empêcher de s'appercevoir de ceux qu'ils donneroient ?

LA derniere page de cet Ouvrage étoit composée lorsque j'ai découvert quelques Observations qui ont paru à des personnes aux lumieres de qui je me ferai toujours honneur de deferer, mériter d'être inserées dans ce Volume. Je les y joints donc par maniere de supplement. Les trois premieres sont tirées mot pour mot d'un Ouvrage de M. de S. André, intitulé Réflexions sur la nature des remedes, leurs effets, & leur maniere d'agir, *&c. Rouen* 1700. *La quatriéme, & la cinquiéme sont tirées de l'Extrait que les Journalistes des Sçavans donnerent au mois de Mars* 1704 *de l'*Histoire Ecclesiastique de la Surintendance Lutherienne d'Orlemonde, *par Christophe Henry Loeber. La sixiéme est la VI[e] Observation du Traité* de la Fievre miliaire *de David Hamilton. J'ai obligation des autres au zele de M. Demours pour le bien Public, zele dont on ressent depuis long-tems les effets par les secours efficaces qu'on en tire dans les maladies des ieux ausquelles il s'attache specialement. Elles lui ont été communiquées par M. Dorigni Lieutenant Criminel de Rheims.*

SUPPLEMENT.

I. MOnſieur le Rouxel m'a communiqué les deux obſervations ſuivantes. J'ai traité, me dit-il, une Damoiſelle d'une fievre continue maligne ſi fâcheuſe que dans la ſuite on la crut morte, aiant perdu la parole, & tous les ſens, n'aiant plus de pouls, ni de reſpiration, & étant très-froide par tout le corps. Cependant je dis à ſa garde qu'elle lui donnât de tems en tems une cuillerée ou deux d'une potion cordiale, que je lui avois fait préparer; & voiant que cela paſſoit, elle

continua de lui en donner ainſi pendant huit jours tout entiers, ſans toutefois remarquer beaucoup de vie. Neanmoins comme la malade l'avalloit, quoique preſque inſenſiblement, cela donna lieu d'eſperer, & je l'obligeai de lui donner entre ces potions quelques cuillerées de conſommé pour la nourrir; ce que la garde aiant voulu faire, la malade s'efforça tout auſſitôt de lui crier, ôtez-moi cela, donnez-moi ce que vous avez accoutumé de me donner; & elle guérit parfaitement. Ce qui m'a donné lieu d'augmenter l'attache que j'ai toujours eue pour les cardiaques, dont je n'ai jamais été trompé.

II. Un Bourgeois conſiderable

le Grandville, m'écrit aussi le mê-
ne M. le Rouxel ; étant violem-
ment travaillé d'une colique bi-
ieuse, tomba dans de furieuses
convulsions en ma présence, jus-
qu'à douze de suite, à la derniere
lesquelles on le crut mort, n'aiant
i pouls, ni respiration ; & étant
evenu comme du marbre, on le
issa-là. Je fis cependant réflexion
ue cela pouvoit arriver par quel-
es vapeurs malignes, & en quel-
ue maniere narcotiques, qui pou-
ient empêcher le mouvement
s esprits, & les fixant, pour
nsi dire, dans le cerveau, & les
etenant, étoient cause de cette
ce qui paroissoit par tout le
ps. Je voulus lui faire avaler
a theriaque ; mais inutilement;

car il n'avoit ni mouvement, ni sentiment; & je me contentai de lui faire faire des frictions par tout le corps avec du linge un peu rude & chaud, pour tâcher de réveiller la chaleur naturelle; & après deux jours & demi qu'on continua de les faire sans relâche, la connoissance lui revint; ensorte qu'on pourroit dire qu'il avoit été soixante heures sans aucune apparence de vie; & cependant il a encore vêcu plus de dix ou douze ans depuis.

L'on trouve dans les Auteurs plusieurs exemples de malades qu'on a cru morts, n'aiant donné pendant un ou deux jours aucuns signes de vie, lesquels en sont revenus. L'histoire que je vais rap-

porter eſt trop conſiderable pour être omiſe. Elle s'eſt paſſée en préſence de mon pere, à qui le malade a été redevable de la vie.

III. C'étoit un Gentilhomme âgé de ſoixante ans, malade d'une fievre continue, qui, étant tombé en ſyncope, rendit, à ce qu'on crut, les derniers ſoupirs. Tout étoit diſpoſé pour ſes funerailles, & même pour l'ouverture de ſon corps, que ſes enfans avoient ſouhaitée. Deux Curés qui étoient reſtés auprès du corps pour faire les prieres ordinaires ſe diſputoient à qui l'auroit; ce qui obligea mon pere d'entrer dans la chambre pour empêcher qu'ils n'en vinſſent aux mains. Mon pere, s'étant enſuite approché du lit

lit où étoit le mort prétendu, & lui aiant, par je ne sçai quelle curiosité, ou plutôt par quel hazard, découvert la face, il crut y voir quelque mouvement. Il lui approcha en même-tems la chandelle du nés & de la bouche, & lui toucha les temples sans s'appercevoir d'aucune respiration, ni d'aucun battement d'arteres. Comme il le quittoit, le croiant tout-à-fait mort, il crut voir encore le même mouvement; & lui aiant retouché les temples, il crut y sentir quelque battement. Il demanda du vin; il lui en frotta le nés, les levres, & les temples, & lui en mit plusieurs fois dans la bouche sans qu'il donnât aucune marque de vie. Mon pere alloit l'abandon-

ner, le croiant entierement privé de vie, lorſqu'il commença de ſavourer le vin qu'on lui avoit mis dans la bouche, & en aiant avallé quelques cuillerées, il ouvrit les ïeux ; & étant revenu de ſa foibleſſe, il raconta tout ce qui s'étoit paſſé entre les deux Curés, ſans y omettre la moindre circonſtance. Il ſe guerit entierement peu de tems après.

Ce que je trouve de plus ſurprenant dans cette hiſtoire, c'eſt que le malade ait eu l'ouïe libre, qu'il ait entendu diſtinctement tout ce qui s'eſt dit, qu'il l'ait retenu, & qu'il en ait fait un récit exact, ſans y avoir rien omis. Il falloit que les eſprits coulaſſent encore aſſez abondamment dans

les organes de l'ouïe, pour recevoir les impressions que l'air agité par les paroles de ces deux Ecclesiastiques y faisoit, & pour en tracer ensuite le vestige dans le cerveau, & donner à l'ame une idée claire & distincte de ce qui se passoit.

Une femme de qualité que j'ai vue malade depuis plusieurs années m'a assuré plus d'une fois que la même chose lui est arrivée dans une fievre continue qu'elle eût il y a vingt-cinq ans; que deux Medecins qui étoient auprès d'elle la quitterent comme morte; qu'on avoit tout disposé pour laver son corps & l'ensevelir; qu'elle entendoit tout ce qui se disoit & se faisoit; que quelque effort qu'elle

fit pour faire connoître qu'elle n'étoit pas morte, elle n'en pouvoit venir à bout; qu'entendant les lamentations & les gémissemens d'une tante chez qui elle étoit, & qu'elle avoit toujours regardée comme sa mere, qui se desesperoit, & se jettoit sur son corps pour l'embrasser, elle fit un dernier effort, & poussa un cri, qui, quoiqu'il ne fut suivi d'aucun autre signe de vie, donna occasion de lui appliquer des ventouses en differentes parties de son corps, & de lui faire quelques autres remedes qui la firent revenir.

En quelque état que soit un malade, on ne doit donc jamais l'abandonner; &, comme il n'y a rien à risquer du côté des cor-

diaux, & que le peuple est prévenu en leur faveur, on doit lui en faire prendre tant qu'il est en état de le faire.

Nous avons jusqu'à present écouté M. de S. André, qu'il nous soit permis de faire aussi nos réflexions.

Il paroît par les deux premieres histoires que M. le Rouxel étoit bien persuadé de l'incertitude des signes de la mort, puisqu'il ne laisse pas de faire prendre des cordiaux à une malade qui paroissoit morte (I. hist.), & qu'il s'obstina à continuer pendant huit jours entiers qu'elle passa sans presque donner le moindre signe de vie. Tant de perséverance, dont il est sûr que les exemples seroient, & peut-être

ont été fort rares, ne méritoit-il pas bien d'être récompensé par la guerison de la malade ?

L'histoire ne dit point si l'on fesoit couler insensiblement le cordial dans sa bouche ; elle dit seulement qu'elle l'avaloit insensiblement. J'observerai à ce propos, & c'est une remarque dont j'ai obligation à M. Winslow, qu'on risque d'étouffer un malade en cet état en lui emplissant la bouche de liqueur, parce que le mouvement des organes de la déglutition peut être embarrassé, ce qui fait que la trachée artere peut n'être point suffisament garantie contre l'entrée des liqueurs. Il faut donc les faire couler insensiblement dans la bouche, &, pour plus de sûre-

té, dans l'un des coins de la bouche, du côté que le visage du malade pose sur le chevet, de maniere que la liqueur coule le long de la joue pour parvenir à l'entrée de l'esophage. Revenons à notre observation.

On dira peut-être que la perseverance de M. le Rouxel n'a rien de surprenant, puisque l'existence de la déglutition prouvoit aussi celle de la vie.

Je répons qu'il y a des observations certaines qui prouvent que les morts peuvent avaler. Il est vrai que tous ne le font pas, & la raison en est fort simple; c'est que la mort est très-souvent précédée d'une convulsion, dont les organes de la déglutition ne sont pas

éxempts. Or dans cet état il eſt impoſſible de faire rien avaler au malade ; & c'eſt le cas de la ſeconde hiſtoire ; mais les reſſources de Medecine ne ſont pas bornées aux ſeuls cordiaux. Pourquoi les frictions ne produiroient-elles pas le même effet qu'eux, puiſque l'unique objet qu'on ſe propoſe eſt de ranimer le mouvement des liqueurs ? Admirons encore ici la conſtance du Médecin ; & concluons de ſon expérience qu'il ne faut pas plus ſe rebuter de l'inutilité apparente des ſecours employés ſans relâche, je ne dis pas pendant ſoixante heures, comme il eſt arrivé à M. le Rouxel, mais pendant un tems plus long, que ſe déconcerter par les apparences de

la mort. Je ferois fort curieux de sçavoir pendant combien de tems ce Docteur auroit fait continuer les frictions ; mais il y a tout lieu de présumer qu'il ne les auroit fait cesser qu'après que la mort auroit été constatée par un commencement de putrefaction.

La troisiéme histoire de M. de Saint André, confirme, ainsi que celle qu'il apporte en preuve de la même vérité, la proposition avancée par M. Winslow à la fin du troisiéme §. de sa These *qu'on ne doit pas conclure la perte de l'ouie de ce que le corps que vous examinez ne donne par le mouvement, même le plus leger, des paupiéres, des levres, des doigts, ou de quelqu'autre partie, aucun signe qu'il entend.* C'est

en conséquence de cette vérité, atteſtée à une Supérieure de Saint Chaumont par nombre de perſonnes qui avoient été pendant longtems ſans donner de ſignes de vie, que cette pieuſe fille fit promettre à M. le Curé de S. Benoît, alors habitué à S. Nicolas des Champs, qui étoit ſon confeſſeur, & de qui je tiens ce fait, de ne point diſcontinuer de lui parler de Dieu, & de la conſoler, lorſqu'elle tomberoit en apopléxie, maladie par laquelle elle s'attendoit de périr, comme toute ſa famille en étoit morte, & comme il arriva. Il dégagea ſa parole, & ne ceſſa point de l'entretenir de matiéres de Religion conformes à ſon état pendant trente-ſix heures que dura

son accès; & il eut d'autant moins de peine à lui accorder ce qu'elle demandoit, qu'un célébre Docteur de Sorbonne se plaignit amérement au retour d'un accès où on le croioit sans aucune connoissance, qu'on n'avoit eu soin que de son corps, & qu'on avoit entiérement négligé son ame, à laquelle non seulement s'étoient transmises les idées de tout ce qui avoit été dit dans sa chambre, pendant qu'on le croioit sans connoissance, mais qui étoit dans un état de liberté qui lui avoit été inconnu jusqu'alors.

Il suit de ces observations que tant que la mort n'est pas indubitable, on doit donner à la personne les secours spirituels que son

état comporte; 2°. qu'on doit éviter de tenir dans sa chambre des discours qui pourroient lui faire peine si elle pouvoit les entendre. Passons aux observations tirées du Journal des Sçavans. Je ne fais encore que transcrire.

IV. L'an 1579, un malade, appellé Hans Teustel, qu'on avoit cru mort, & qu'on avoit déja mis dans la bierre, revint à lui cinq heures après avoir perdu tout sentiment. Il se leva, & voyant l'enterreur auprès de lui, mon ami, lui dit-il, je te prie d'aller faire mes excuses à M. le Pasteur de ce que j'ai pris la liberté de ressusciter.

V. En 1623, une fille nommée Marguerite, faussement accusée

d'avoir fait mourir un enfant qu'elle avoit eu de son fiancé, & condamnée a être noiée, assura qu'un Ange lui avoit dit qu'elle ne mourroit point de cette mort-là. Le jour de l'éxécution on l'enferma dans un sac, & on la jetta au fond de la riviére, d'où on ne la tira qu'après que le tems prescrit par les Loix fut écoulé. Comme on fut sur le point de l'enterrer, on l'entendit soupirer, & on vit du mouvement dans l'un de ses doigts. Les secours que les assistans lui procurerent sur le champ, en dépit du bourreau qui vouloit l'achever, la firent revenir peu à peu, & les Juges, informés d'un évenement si singulier, se contenterent de la bannir pour six mois.

Son fiancé la ſuivit, le Paſteur d'Ulſted les maria, & ils vêcurent enſemble long-tems, & en bonne intelligence.

VI. Je fus appellé le 12 Septembre 1697, c'eſt Hamilton qui parle, pour voir Mᵉ Hall, qui demeuroit dans Blacman-Street, auprès de l'Egliſe de S. Georges, à l'enſeigne du Leopard. Il y avoit huit jours entiers qu'elle étoit accouchée. Son apoticaire étoit M. Bynn, & ſa ſage-femme Mᵉ Cretier, demeurant dans la rue appellée vulgairement Abchurch-Lane.

Cette femme étoit âgée de trente-huit ans, & avoit eu ſix enfans. Elle étoit d'un temperament délicat, tant par rapport à ſes cou-

ches fâcheuses, qu'à une colique à laquelle elle étoit très sujette, & dont elle venoit d'être attaquée avec alternative de chaud & de froid, oppression de poitrine, & abbattement des esprits. Ses amis furent persuadés que ces accidens n'étoient que des vapeurs, pour parler le langage ordinaire, jusqu'au jour du baptême, que le babil des assistans, qui s'y trouverent en grand nombre, troubla tellement les esprits de l'accouchée, qui étoient déja affoiblis, qu'elle fut saisie d'un tremblement, de mouvemens convulsifs, & d'inquietudes si considerables, que son mari pouvoit à peine la retenir au lit. Enfin la veille du jour que je fus appellé elle tomba dans une con-

vulsion universelle, & dans un si grand abbattement qu'elle étoit comme morte.

Arrivant pour la voir sur les neuf heures du matin les domestiques me dirent que le mari m'avoit fait avertir que ma présence étoit inutile, & qu'il avoit deffendu de me faire entrer dans la chambre de sa femme qu'il croioit morte. J'entrai malgré leur résistance, & nous trouvâmes la femme sans pouls, sans respiration, comme je le vis en approchant un miroir de sa bouche, & de ses narines, aiant le visage pâle comme celui d'un mort, étendue dans le lit sans aucun mouvement.

Malgré ces apparences, de sérieuses réflexions sur tout ce qui

s'étoit passé me firent soupçonner que cette mort apparente étoit causée par une metastase de la matiere morbifique sur le genre nerveux. Je me souvins à propos, ce qui est très-digne de remarque, de ce qui arrive aux petits poissons qu'on enferme dans un tuiau de verre, & qu'on examine avec le microscope, dans lesquels on voit circuler le sang, bien qu'ils paroissent morts. Je commençai donc par deffendre de la tirer du lit qu'après plusieurs jours, & de l'enterrer qu'après huit. Ce ne fut pas sans peine que je fis consentir à lui appliquer des ventouses scarifiées entre les épaules, & au-dedans des cuisses, des emplâtres vesicatoires derriere les oreilles, &

aux poignets, à lui frotter les temples, les paumes des mains, & les plantes des pieds, d'huile de succin, à lui souffler alternativement dans les narines du suc de primevere, & une poudre sternutatoire composée d'hellebore, de sauge, & de fleurs de betoine; & à lui faire avaler de force, s'il étoit possible, un julep composé de trois onces d'eau de lait, six grains de castoreum, & six gros de sirop d'armoise, & même l'aposeme suivant :

℞. Racines de fraisier, de grande ch lidoine, de chacunes une once; feuilles de fraisier, de meum, fleurs de primevere, de chacunes deux pincées; semences de chardon benit, une once; faites bouillir dans une suffi-

sante quantité d'eau de fontaine, de maniere qu'il ne reste que deux livres de liqueur; ajoutés à la colature syrop de saffran, une once. Mêlés, & faites un aposeme.

Environ deux jours après, c'est-à-dire le 13, vers les quatre heures après midi, les domestiques, qui vinrent me voir, me dirent que le Chirurgien qu'on avoit appellé pour appliquer les ventouses, aiant éxaminé la femme, demanda s'il étoit d'usage d'appliquer des remedes aux morts. Il donna cependant la satisfaction qu'on attendoit de lui, & appliqua les ventouses sur le dedans des cuisses, mais non entre les épaules, tant la malade étoit roide. Il mit aussi des vesicatoires aux poi-

gnets. Les choſes demeurerent au même état juſqu'au ſoir du même jour, que la malade parut ſe réchauffer un peu, bien qu'on ne vit aucun veſtige de reſpiration. J'ordonnai en conſequence de lui faire avaler, s'il étoit poſſible, un ſcrupule de crâne humain dans l'eau de rhüe édulcorée avec le ſirop d'armoiſe.

Le 14, vers les quatre heures du matin, la malade commença à reſpirer legerement, & même à avaler. En conſequence j'ordonnai de lui appliquer des veſicatoires entre les épaules, & de lui faire avaler vingt gouttes d'eſprit volatil aromatique huileux ſans vehicule, & l'herpès miliaire parut.

Nous supprimons le reste de l'histoire, qui est étranger à notre sujet, nous contentant de remarquer que la femme guerit parfaitement.

Cette observation contient plusieurs circonstances bien dignes de remarque. Elle prouve, 1°. Qu'Hamilton étoit continuellement en garde contre les apparences de la mort, & qu'il étoit persuadé qu'elles pouvoient être l'effet d'une disposition convulsive du genre nerveux ; 2°. Que c'est avec raison que dans notre *Projet de reglement* nous conseillons de laisser le prétendu mort au lit, comme s'il étoit encore malade ; 3o. Qu'il faut bien se garder de précipiter les enterremens, lorsqu'il y a le plus leger

ſoupçon que la mort n'eſt pas réelle ; 4°. Qu'on ne doit point laiſſer ſans ſecours ceux qui reſſemblent le mieux à des morts, & qu'il ne faut point s'embarraſſer du ridicule qu'on ſe donne chez certaines gens en les adminiſtrant, ou les feſant adminiſtrer ; 5°. Qu'on peut être deux jours preſque entiers ſans donner le moindre ſigne de vie.

VII. Je raſſemblerai ſous ce numero toutes les hiſtoires que je tiens de M. Dorigny. Si je me ſuis plaint dans mon *Mémoire ſur la néceſſité d'un reglement général au ſujet des Enterremens*, que trois perſonnes arrachées du tombeau en moins de vingt ans dans la ſeule ville de Rheims n'y aient pas

réveillé l'attention des Puissances Ecclesiastique & Seculiere, le nombre d'histoires arrivées dans le même canton depuis un tems assez court, va démontrer, pour me servir des propres paroles de M. Dorigny, que *le mal est beaucoup plus grand qu'on ne se l'imagine*, c'est-à-dire, que l'aveuglement des hommes est tel qu'il ne faut pas esperer que les exemples seuls leur ouvrent les yeux, que cet avantage ne peut être l'effet que d'un Reglement émané de l'autorité Souveraine, & que le nombre de ceux qu'on enterre vivans est beaucoup plus grand qu'on ne se le persuade. Je ne m'assujettirai pas à l'ordre des dattes, indifferent dans cette matiere.

M. le Queux atteste que Pierre Queux son pere a été enseveli le jour de sa naissance, arrivée le 7 Juillet 1661, & mis dans une armoire, d'où son aieule maternelle le tira par curiosité. L'aiant porté auprès du feu, elle lui trouva du mouvement, & on le rappella si bien à la vie, qu'il se maria, & eut de Jeanne Petit son épouse, huit garçons, & deux filles.

M. Dorigny certifie sur la foi des peres, ou des enfans, de ceux que nous allons nommer, que M. Louis Bidet, ancien Lieutenant des Eaux & Forêts, fut réputé mort en 1689, ou 1690, étant alors âgé de cinq ans; que ... Guimbert, à présent veuve

du sieur Taillet, fut jugée morte en naissant, & à l'âge de cinq à six ans; que M. Cliquot, directeur de la monnoie, a été réputé tel en naissant; que le sieur Thevenot, marchand épicier, né à Chaumont en Bassigny, fut aussi réputé mort en naissant.

On lui a assuré qu'une Jardiniere, qui vendoit des herbes à la poissonnerie, près de la maison du sieur le Moine, étant tombée malade, fut conduite à l'Hôtel-Dieu, où on l'ensevelit, la croiant morte. Le brancart sur lequel on la portoit étoit déja à la porte du cimetiere de S. Denis, où les Prêtres étoient entrés, lorsque la malade lâcha un vent, qui fit dire à l'un des porteurs, *retournons-nous*

en, *femme qui pette n'est pas morte ;* ce qu'ils firent sans avertir le clergé, qui, arrivé à la fosse, fut surpris de ce que la morte ne paroissoit pas, & s'en alla en murmurant.

Il y a cinquante-cinq ans qu'on crut à Thin le Moustier, dans le Diocèse de Rheims, entre Rethel & Mezieres, que Jean Corrodet étoit mort de maladie. En conséquence on le porta au cimetiere, & comme on vouloit le descendre dans la fosse, il parla, & chanta *Judicare*; ce qui fit fuir toutes les personnes du cortege. Il a survêcu plus de dix ans à cette résurrection, & M. Jacquart a assuré à M. Dorigny, qu'il avoit entendu conter ce détail à sa mere, & que lui-même avoit vu Corrodet pen-

dant cinq ans au moins.

L'histoire suivante s'est passée chez M. Jacquart même. On crut en 1724, pendant plus de huit heures, que Marie Richer, veuve de .... Jacquart, étoit morte de maladie. On commença même à sonner pour elle à la Paroisse. Elle mourut réellement le lendemain, plus de vingt-quatre heures après la foiblesse qui l'avoit fait juger morte.

Il est plus que vraisemblable que ce ne sont pas ici les seules observations de mort apparente que pourroient fournir les Rhemois, si la terre ne couvroit les fatales méprises dans lesquelles on est souvent tombé dans leur païs. Si ces accidens sont si communs

dans ceux où les Rituels deffendent d'enterrer avant vingt-quatre heures, combien ne doivent-ils pas l'être davantage à Rheims, où l'on n'exige ce délai que pour les morts ſubites, & où l'on permet en tout autre cas d'enterrer après douze heures ?

Je finirai par deux traits d'hiſtoire qui viennent auſſi de M. Dorigny, & dont la ſcene n'eſt point à Rheims. La premiere s'eſt paſſée à Sedan dans le même Diocèſe, & la ſeconde à Orleans.

M. Larbre, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, & Chirurgien major de l'hôtel-dieu de Rheims, raconte qu'au mois de Juillet 1744 un ſoldat d'une des

colonnes qui paſſoient avec le Roi de Flandre en Allemagne, aiant été cru mort à Sedan, fut porté en terre, & mis dans une foſſe commune, heureuſement au-deſſus des autres. Il revint de ſa foibleſſe, &, s'étant débarraſſé de la terre dont on l'avoit couvert, il ſortit de la foſſe; mais ne pouvant ſortir du cimetiere, il appella du ſecours. Un ſentinelle qui étoit à portée l'entendit, & donna ſes ſoins pour qu'il fut ſecouru. On le trouva très-foible, & les aſſiſtans, qui crurent que le meilleur remede contre cet accident étoit un peu d'eau-de-vie, en allerent chercher dans une boutique du voiſinage, dont la maîtreſſe a conté cette hiſtoire à M. Larbre.

M. Favreau, Vidame, a assuré à M. Dorigny qu'il avoit oui raconter plusieurs fois à M. Weyen, Chanoine de Rheims, que dans le tems qu'il desservoit l'hôtel-dieu d'Orleans, il y avoit connu un homme, encore plein de vie, qu'on nommoit le Ressuscité, parce qu'il avoit été porté trois fois en terre.

Jugés, dit judicieusement M. Dorigny, *par ce que j'ai appris en peu d'heures, & dans un aussi petit canton, de ce que je pourrois apprender si je m'étendois.* *Je suis persuadé que le mal est bien plus grand qu'on ne le pense.*

FIN.

APPROBATION
du Censeur Roïal.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier cette seconde Partie de l'*Incertitude des signes de la Mort ; ensemble un Memoire , & un Projet de Reglement au sujet des Enterremens & Embaumemens*, dont le dernier de ces deux morceaux a été redigé par son ordre, & ce respectable Chef de la Justice en a jugé la publication & l'impression avantageuse au Public. A Paris ce dix-septiéme Avril 1745.

BOYER, Medecin ordinaire du Roi.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre

Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le Sieur *BRUHIER*, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public deux Ouvrages de sa composition, qui ont pour titre : *Dissertations, & Consultations Medicinales; Dissertations sur l'Incertitude des signes de la Mort, & sur l'abus des enterremens & embaumemens précipités* ; s'il Nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer lesdits Ouvrages, en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de *douze* années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes : Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étran-

gere dans aucun lieu de notre obéïssance : comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement, ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages, & interêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour mo-

dele sous le contre-scel desdites Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la

fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'éxécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE', à Paris le neuviéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cens quarante-trois, & de notre régne le vingt-huitiéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 182. fol. 153. conformément au Réglement de 1723, qui fait défense, Art. IV. à toutes Personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, dé-

biter, & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris huit Exemplaires de chacun prescrits par l'Art. 108 *du même Reglement. A Paris le* 10 *Mai* 1743.

Signé, SAUGRAIN, *Syndic.*

De l'Imprimerie de CL. FR. SIMON, Fils, 1745.

ERRATA DU TOME II.

PAge 16. ligne 12 de mes Additions; *lisés* du premier Chapitre.

P. 21 l. 7. p. 89. *lis.* p. 37.

P. 23. l. 7. 95. *lis.* 39.

P. 47. l. 18. Curina. *lis.* Curma.

P. 63. l. 19. 143. *lis.* 62.

P. 66. l. 3. 141. *lis.* 61.

P. 67. l. 15. p. 151. *lis.* 67 & 176.

P. 150. l. 5. p. 80. *lis.* p. 428.

P. 154. l. 7. p. 189. *lis.* p. 412.

P. 167. l. 12. p. 194. *lis.* p. 416.

P. 174. l. 10. p. 189. *lis.* p. 412.

P. 175. l. 11. p. 192. *lis.* p. 414.

P. 184. l. 6. p. 185. *lis.* p. 408.

P. 222. l. 18. elle a enfraint. *lis.* ils ont enfraint.

P. 226. l. 2. p. 193. *lis.* p. 416.

P. 237. l. 5. p. 193. *lis.* p. 416.

P. 284. l. 17. p. 187. *lis.* p. 410.

P. 363. l. 1. p. 89. *lis.* p. 37.

P. 382. l. 4. p. 65. *lis.* Chap. III.
P. 405. l. 10. p. 196. *lis.* p. 48.
P. 416. l. 5. p. 103. *lis.* p. 134.
P. 450. l. 5. p. 331. *lis.* p. 327.
P. 477. l. 8. p. 331. *lis.* p. 335.





